



Le front commun réclamera le « minimum décent » de \$265

par Paule des Rivières

Les 19,000 syndiqués du Front commun réclameront un salaire minimum hebdomadaire de \$265, pour une semaine de travail de 35 heures; ils demanderont également la possibilité de prendre leur retraite à l'âge de 60 ans.

Ces revendications que les hautes instances des trois centrales du prochain Front commun ont entérinées devraient être déposées à la fin du mois; d'ici là toutefois elles demeurent officiellement au stade de la consultation et seront soumises aux membres.

Le « salaire minimum décent » réclamé et qui se rapproche de la plus basse de trois estimations visant à freiner l'érosion du pouvoir d'achat « nous avons délibérément visé au bas de la fourchet-

te », indiquait samedi la CSN) touche directement environ 30,000 des 195,000 employés des secteurs public et parapublic affiliés à la CSN, CEEQ et FTQ dont le salaire est actuellement en deça de ce nouveau minimum réclamé.

Le responsable du comité de coordination des négociations pour la CSN, M. Marcel Gilbert, a explicité ces demandes à 1,000 membres de la centrale réunis dans un hôtel de la métropole. Il n'a pu quantifier, à la demande de la presse, ces revendications ni indiquer le pourcentage du budget que l'État devrait, pour y répondre, débloquer, mais il a évalué à 20 pour cent les hausses moyennes réclamées pour la première année des nouvelles conventions collectives, celles en vigueur venant à terme le 30 juin.

Outre les salaires et toute la structure

de rémunération, les droits parentaux, les primes d'éloignement et le régime de retraite feront l'objet de demandes communes, déposées à la « table centrale ».

Les responsables des négociations des trois centrales recommandent à ce dernier chapitre deux modifications majeures: d'abord que l'employé puisse prendre sa retraite à l'âge de 60 ans (l'âge actuel est fixé à 65 ans mais celui dont l'âge et les années de service totalisent 90 ans peut aussi se retirer) et ensuite que l'actuel comité paritaire de 30 membres ne soit plus consultatif mais devienne l'organisme décisionnel d'administration du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP).

Le document remis hier aux 1,000 représentants des 85,000 syndiqués de la

CSN suggère le maintien des principes actuels du RREGOP et des pourcentages déterminant les contributions et les prestations, les premières étant pour l'employé de 7,5 pour cent de son traitement admissible, qui excède 35 pour cent de maximum de ses gains fixés par le régime des rentes du Québec.

Des délégués ont souhaité être mieux informés de l'évolution de leurs biens placés au fil des années en vertu d'un régime que le vieillissement de la population viendra modifier dans quelques années; d'autres ont parlé des modalités de transfert d'un régime particulier au RREGOP et de la possibilité d'indexation pour certaines petites caisses particulières qui ne le sont pas. Les centrales ont préféré ne pas inclure dans leurs demandes des mo-

Voir page 6: Front commun

L'exogamie

L'arrêt de mort des minorités françaises?

par Patricia Poirier

OTTAWA (PC) — Le taux d'exogamie au Canada anglais a atteint des proportions telles qu'il est en train de signer l'arrêt de mort des minorités de langue française.

S'il arrive que les mariages entre francophones et anglophones sont parfois durables, il n'en reste pas moins que ces unions donnent presque toujours des enfants qui auront l'anglais comme langue maternelle.

Cette situation qui va en s'accroissant partout au Canada sauf en Acadie et au Québec, fait dire au démographe de l'Université d'Ottawa, M. Charles

Castonguay, que « les minorités de langue française ont atteint un point de non-retour ».

En effet, une étude qu'il vient de publier dans la revue « Politique et analyse », démontre que le taux d'exogamie, soit le mariage entre francophones et anglophones chez les jeunes, dépasse 60 pour cent dans certaines provinces du Canada.

« Un groupe linguistique ne peut espérer survivre lorsqu'il est ainsi miné de l'intérieur », explique le professeur Castonguay dans cette revue de l'Université de Guelph, en Ontario.

Les chiffres compilés par ce dé-

Voir page 6: L'exogamie

Un sommet entre Bakhtiar et Khomeiny en préparation

TEHERAN, (d'après Reuter et AFP) — Après le bruit et la fureur, un climat d'apaisement relatif s'est instauré hier en Iran, où certains s'emploient à éviter un nouveau bain de sang entre l'armée et les partisans de l'ayatollah Khomeiny.

L'impasse reste totale entre le chef religieux rentré d'exil et le premier ministre, M. Chapour Bakhtiar. Cependant, la décision du gouverneur militaire de Téhéran d'autoriser les rassemblements publics « à condition que l'ordre, la discipline et le calme des trois derniers jours soient observés », marque une certaine détente.

Dans les coulisses, M Mehdi Bazargan, chef du mouvement pour la libération de l'Iran (opposition politique) jouissant de la confiance de l'ayatollah et de M. Bakhtiar, s'efforce de créer les conditions d'une rencontre entre les deux hommes.

Samedi, l'ayatollah, lors de sa première conférence de presse à Téhéran, s'est écrié: « Je serai contraint d'appeler à la guerre sainte si le gouvernement ne démissionne pas ». Mais, souligne-t-on, il espère semble-t-il, ne pas être obligé d'en arriver à cette extrémité. Le chef religieux doit annoncer prochainement la création d'un gouvernement provisoire, a déclaré dimanche à l'AFP, le Dr Ebrahim Yazdi, proche collaborateur de l'ayatollah. A cela, M. Chapour Bakhtiar a répondu qu'il ne s'opposait nullement à une telle initiative, l'opposition ayant en effet dans les régimes démocratiques son propre cabinet fantôme.

« L'ayatollah, a déclaré M. Bakhtiar, peut en faire autant. « Mais si son premier ministre crée des troubles, je l'arrêterai ». Le premier ministre a évoqué

hier soir la possibilité d'un scrutin comme l'une des solutions politiques possibles à l'impasse en Iran.

Interrogé à la radio de Téhéran au sujet du référendum sur une nouvelle constitution proposé par l'ayatollah Khomeiny, le premier ministre a indiqué: « Aux termes de la constitution, le peuple doit pouvoir voter en toute liberté et celui qui remporte le scrutin devra gouverner le pays ». M. Bakhtiar a réaffirmé son intention de ne pas s'incliner devant la violence, les manifestations ou les cocktails molotov précisant que son gouvernement répondra par les balles aux salles, si les supporters de l'ayatollah prenaient les armes.

Le premier ministre a ajouté qu'il ne tolérerait pas la présence de deux gouvernements à la tête du pays.

« La porte des négociations est ouverte. Nous sommes en conversation. Trois-quarts des vœux et des demandes de Khomeiny ont été satisfaites en peu de temps et je suis préparé à coopérer avec ses partisans », a-t-il ajouté.

Au sujet de la menace, proférée par le chef religieux, d'un appel à la guerre sainte, le premier ministre a déclaré que le « jihad » signifiait une guerre contre des agresseurs non-musulmans. « Dans la situation présente, ce serait frères contre frères », a-t-il ajouté.

Dans l'entourage de MM. Khomeiny et Bazargan, on se dit optimiste sur les perspectives d'un règlement pacifique en tablant sur la démission, d'ici une semaine, du premier ministre. « Nous essayons tous d'aboutir à une solution paci-

Voir page 6: Un sommet

Air Canada pourrait être cédée à l'entreprise privée

Le président et directeur général d'Air Canada, M. Claude Taylor, croit que le gouvernement fédéral pourrait vendre à l'entreprise privée, d'ici cinq ans, une part de cette société de la Couronne comme prochaine étape vers l'évolution corporative de la ligne aérienne nationale.

Et tant qu'à y être, le gouvernement d'Ottawa pourrait même songer à renoncer au contrôle qu'il exerce actuellement sur le transporteur national, a ajouté M. Taylor, lors d'une interview.

« J'estime que si nous parvenons à démontrer au cours des cinq prochaines années que nous pouvons opérer dans le secteur privé tout en respectant les règles du secteur privé, ce serait une bonne chose si les actionnaires (Ottawa) décidaient alors de vendre — non pas d'un seul coup, mais par étapes. »

Selon le président Taylor, il s'agirait là d'une conséquence naturelle de la récente restructuration financière en vertu de la Loi d'Air Canada adoptée par le Parlement il y a un an. Autrefois une fi-

liale des Chemins de fer nationaux (CN), Air Canada est devenue une corporation séparée avec un rapport dette-profits favorable de 60-40 et la plupart des pouvoirs corporatifs d'une compagnie privée.

La semaine dernière, la société aérienne a annoncé qu'elle avait réalisé en 1978 des profits de \$40 millions, après déductions fiscales. M. Taylor prévoit des profits de l'ordre de \$60 millions pour l'exercice 79.

« Nous n'exerçons pas de monopole puisque nous sommes une ligne commerciale canadienne dans une proportion de 62 pour cent. C'est donc dire que nous sommes très impliqués dans le secteur privé en tant qu'industrie », a soutenu M. Taylor.

« Même si vous êtes une société de la Couronne dans une économie mixte, il vous faut fonctionner en vertu des règles du secteur privé... autrement, le secteur privé ne pourrait survivre. C'est pourquoi la question suivante se pose: Pourquoi alors ne pas faire partie intégrante du secteur privé? »

Le président d'Air Canada a rappelé qu'au moment de l'étude de la loi d'Air Canada, aux Communes, le ministre des Transports, M. Otto Lang, avait annoncé qu'il était disposé à considérer la mise en vente d'une partie des actions, pourvu que la société enregistre des profits au cours de cinq années consécutives. Or, elle a réalisé des profits au cours des deux dernières années.

Même dans le cas d'une propriété mixte ou propriété privée, Air Canada conserverait son mandat d'offrir un service convenable, tout comme c'est la responsabilité de CP Air dans certaines régions de la Colombie-Britannique où elle est le principal transporteur et non Air Canada.

Selon M. Taylor, il y aurait deux avantages à transformer Air Canada en une entreprise privée. Pour les nouveaux employés, les derniers vestiges de la « mentalité de fonctionnaire » parmi les employés à tous les échelons disparaîtraient, ce qui se traduirait pour le public par un service amélioré et par une meilleure performance sur le plan corporatif.

Et du point de vue image, le public cesserait de considérer les employés de la société aérienne comme des bureaucrates hautains « et saurait qu'ils font vraiment leur possible », d'ajouter M. Taylor.

Si jamais le gouvernement est disposé à émettre des actions à la bourse, M. Taylor en réserverait une tranche à l'intention des 21,000 employés qui pourraient être intéressés à en acquérir. Ce serait un encouragement moral pour tous les intéressés, estime le PDG.

Sous plusieurs rapports, note-t-il, la société aérienne fonctionne comme une compagnie privée. D'abord sur le plan d'expertise corporative et dans sa diversification croissante dans des domaines liés, tels que le marketing de la technologie et la compétence technique, Air Canada ne le cède à personne.

Et voilà que la compagnie aérienne est sur le point d'entreprendre des dépenses de l'ordre de \$3 milliards pour l'acquisition de nouveaux appareils au cours de la prochaine décennie, ce qui nécessitera un refinancement complet de la compagnie.

Voir page 6: Air Canada



Les habitants de Téhéran ont formé hier de longues queues d'attente pour obtenir du gaz naturel nécessaire au chauffage et à la cuisine. Très rare les dernières semaines, l'approvisionnement s'est amélioré hier dans les quartiers ouest de la capitale iranienne. (Photolaser AP)

Deng Xiaoping, un hôte dérangement, qui a su conquérir les Américains

WASHINGTON (d'après AFP) — La visite de M. Deng Xiaoping aux Etats-Unis a été étourdissante: en une semaine le vice-premier ministre chinois a conquis l'Amérique, tiré les premiers profits de la normalisation sino-américaine et secoué le délicat équilibre des relations trilatérales Washington-Moscou-Pékin.

Avec une vitalité surprenante, un charme semble-t-il à toute épreuve, et une habileté politique qui a laissé pantois le Congrès, le numéro trois chinois a atteint son but d'accroître la confiance des Américains à l'égard de l'Union soviétique. « La paix n'est pas garantie par des prières », a-t-il répété de Washington jusqu'à la côte ouest, appelant le monde à

s'unir pour contenir « l'hégémonie » de l'URSS, et mettant en garde le Vietnam.

Officiellement, l'administration du président Carter affirme ne pas avoir été surprise par cette croisade anti-soviétique sur le sol américain. C'est le style chinois, a confié un proche du président. Mais M. Carter, concédant malgré tout un certain embarras, a fini par noter publiquement que les soucis de sécurité des Etats-Unis ne coïncident pas complètement avec ceux de la Chine et que Pékin « ne partage pas les responsabilités des Etats-Unis » dans le maintien de la paix mondiale.

A Washington, on affirme ne pas

craindre de sérieuses répercussions sur les relations américano-soviétiques de cette brillante campagne de relations publiques de M. Deng Xiaoping.

« Les Russes ont trop besoin d'un accord SALT » sur la limitation des armements stratégiques, a affirmé en privé un proche collaborateur de M. Carter. On prévoit de source autorisée que le premier sommet Carter-Brejnev aura bien lieu à court terme sinon, comme prévu, à Washington, du moins à Moscou ou à Genève.

M. Deng Xiaoping repart cependant en laissant les Américains perplexes et inquiets sur les intentions chinoises à l'égard du Vietnam. Il n'a pas caché que Pé-

kin livre des armes aux Khmers rouges engagés contre les forces du nouveau régime cambodgien soutenues par des douzaines de milliers de soldats de Hanoi. « Il faut donner une leçon nécessaire aux Vietnamiens, les Cubains de l'Orient, qui agissent pour le compte de l'hégémonie soviétique », a-t-il affirmé sans ambage.

En revanche, le vice premier ministre chinois a rendu un grand service à la Maison blanche en allant manifester au Congrès les « intentions pacifiques » de Pékin à l'égard de Taiwan, et en assurant qu'une agression de la Corée du Nord n'était pas à craindre au sud du 38ème parallèle.

Voir page 6: Deng Xiaoping

AU SOMMAIRE

■ Patrimoine: que faire des deux maisons de la Côte-à-Baron? — page 2

■ Québec crée un poste d'ombudsman pour les travailleurs immigrants.

■ La recherche scientifique mise à l'abri des fluctuations. — page 3

■ La lune de miel sino-américaine: un éditorial de Gilbert Grand. — page 4

■ Les riverains veulent faire revivre la rivière l'Achigan. — page 7

■ Féminin pluriel: la guerre, dernier bastion de la masculinité? — page 13

INTER-LOTO		TIRAGE: TIRAGE 870 2 FÉVRIER '79		3 ^e NUMÉRO COMPLET		2 1 3 9 8 4 7		GAGNE \$50,000		6 ^e NUMÉRO COMPLET		1 9 4 9 5 0 5		GAGNE \$5,000			
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		3 9 8 4 7		GAGNENT \$1,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR		4 9 5 0 5		GAGNENT \$1,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR		5 0 5		GAGNENT \$50	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		8 4 7		GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR		1 4 4 6 8 3 1		GAGNE \$5,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR		4 6 8 3 1		GAGNENT \$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		1 0 0 3 7 4 9		GAGNE \$100,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR		1 8 0		GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR		8 3 1		GAGNENT \$50	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		0 3 7 4 9		GAGNENT \$1,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR		1 7 6 4 2 3 7		GAGNE \$25,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR		1 9 8 9 0 6 3		GAGNE \$5,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		7 4 9		GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR		6 4 2 3 7		GAGNENT \$1,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR		8 9 0 6 3		GAGNENT \$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR						LES BILLETS SE TERMINANT PAR		2 3 7		GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR		0 6 3		GAGNENT \$50	

Tous les billets gagnants de \$1,000, et \$50, de l'Inter sont encaissables à toute succursale de la BCN

Un ombudsman pour les travailleurs immigrants au Québec

par Clément Trudel

Le ministre de l'Immigration du Québec, M. Jacques Couture, a annoncé hier l'entrée en fonction d'un « ombudsman » des travailleurs immigrants: M. Raymond Legendre, qui aura charge d'assurer un lien avec les services gouvernementaux, les associations syndicales et, éventuellement, les groupes patronaux. Ancien cadre syndical, M. Legendre occupera ce poste tant que n'aura pas été désigné un « secrétaire-délégué auprès des travailleurs immigrants », choisi par concours.

Citant des statistiques récentes, M. Jacques Couture a souligné que 225,000 femmes — en majorité immigrantes — composaient actuellement 75% des travailleurs rémunérés au salaire minimum au Québec ou touchaient un traitement inférieur au salaire minimum. D'où sa volonté, dit-il, d'agir en conjonction avec les organismes les plus à même de lui exposer les problèmes de ce groupe de travailleurs et d'indiquer les corrections à apporter.

Au siège de l'Association des travail-

leurs grecs, avenue du Parc, à Montréal, où parlait M. Couture, une salle archicomble a écouté attentivement cet exposé d'intention, certains allant jusqu'à féliciter le ministre pour son appui officiel à la syndicalisation des travailleurs immigrants. M. Couture a pris note de certaines suggestions sur l'extension de la négociation sectorielle; sur l'urgence de se porter au secours des domestiques; sur l'à-propos de contacts plus fréquents entre M. Couture et son collègue chargé des relations de travail, M. Johnson, etc.

M. Couture estime « tragique » le silence de ces travailleurs Québécois de souche récente, laissant aux études en cours le soin d'indiquer dans quel sens devront porter ces interventions souhaitées. L'Union des travailleurs immigrants (UTIQ) a presque terminé une étude sur les travailleurs immigrants et, en mars, doit se tenir un colloque convoqué par la FTQ sur les conditions faites aux travailleurs immigrés. Ces deux initiatives sont largement subventionnées par le ministère de M. Couture qui offre « des milliers de dollars » aux groupes mixtes de travailleurs qui se regroupent pour faciliter des activités en commun et favoriser les solidarités amorcées.

Rappelant que l'Etat ne doit pas se substituer aux groupes déjà organisés « qui peuvent mieux identifier la situation » des travailleurs immigrants, le député de Saint-Henri veut pousser les « artisans d'un nouveau comportement » à se mettre à l'oeuvre dès que possible. Pour M. Couture, il est encourageant de constater le nouvel intérêt que les centrales syndicales portent aux immigrants — la CSN-construction ne compte-t-elle pas 50% de ses membres issus du groupe italo-québécois?

Le ministère est en quête de suggestions et de recommandations. Il charge notamment le Conseil consultatif de l'immigration présidé par M. Hounir Rafla de lui transmettre d'ici six mois une série de « changements souhaités ». Entre-temps, l'homme politique espère que les centrales syndicales, dotées d'instruments forts, pourront étayer l'effort déployé par maints organismes actifs auprès de ces travailleurs trop souvent « marginalisés ». M. Couture a dit s'affairer à préparer un « Guide du travailleur immigrant » pour aider ces Québécois de souche récente à se mieux retrouver dans l'ensemble des services offerts à l'ensemble des citoyens.



Sacha Trudeau, 6 ans, a fait son initiation aux courses de chevaux sous harnais, hier sur le canal Rideau à Ottawa, où une compétition hors concours était présentée; Son papa de premier ministre surveille gaiement l'initiation. (Photolaser CP)

La recherche scientifique à l'abri des fluctuations

par Gilles Provost

Après avoir mis la recherche médicale canadienne à l'abri des fluctuations intempestives des subventions grâce à un programme de financement de cinq ans, le gouvernement fédéral songe à mettre en vigueur des politiques comparables pour les autres domaines de la recherche scientifique.

C'est ce qu'a révélé hier le ministre de la Santé nationale, Mme Monique Bégin, en recevant le Prix du mérite exceptionnel que lui décernait la Société canadienne de recherches cliniques. Les chercheurs voulaient ainsi souligner l'importance qu'ils accordent à la récente décision fédérale et leur gratitude à l'égard de Mme Bégin qui a réussi à convaincre ses collègues de l'opportunité d'une telle mesure.

Sur la foi d'une étude réalisée par le nouveau président du Conseil de recherches médicales, le docteur René Simard, le cabinet a pu prendre connaissance de l'état véritable de la recherche médicale canadienne et de son évolution future en fonction des diverses politiques de financement qui seraient adoptées.

Le cabinet n'a pas retenu la solution mise de l'avant dans ce document sur lequel Mme Bégin ne tarit pas d'éloges (et qu'elle rendra bientôt public) mais il s'est rabattu sur une « hypothèse médiane » moins onéreuse, a expliqué le ministre de la Santé.

En vertu de la formule adoptée au début décembre, la recherche médicale canadienne verra son financement accru à chaque année, d'ici 1983, sur la base de l'inflation et de la hausse réelle du Produit national brut (moins un pour cent). Pour les besoins de la cause, on retient le taux d'inflation valable pour l'ensemble des achats gouvernementaux mais un indice plus valable pourra le remplacer au besoin.

Grâce à cette formule, le Conseil de recherches médicales du Canada verra son budget passer de \$63 millions à près



Monique Bégin

de \$69 millions pour l'exercice 79-80. Si cette formule avait été en vigueur depuis 1970, le budget du Conseil serait maintenant de l'ordre de \$83 millions.

Mme Bégin a aussi souligné que ce fi-

Accord avec les dentistes

C'est aujourd'hui que les dentistes et le gouvernement feront connaître les détails de l'entente intervenue entre les deux parties et qui assurera désormais les soins dentaires gratuits aux moins de 14 ans et aux assistés sociaux.

Ce protocole a été entériné à l'unanimité samedi dernier par quelque 700 dentistes du Québec réunis à huis clos au Centre Paul-Sauvé.

Mais les modalités de ce contrat, notamment celles qui touchent les questions péuniaires, ne seront dévoilées que cet après-midi. Il se pourrait même que l'entente soit signée solennellement devant les journalistes par le Dr Claude Chicoine, président de l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec et M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales.

Car ils ont convoqué tous deux une conférence de presse conjointe qui aura lieu dans les locaux montréalais du MAS, rue Saint-Denis, et au cours de laquelle « ils dévoileront les termes de l'entente intervenue entre les deux parties ».

Cette manière d'agir ne serait pas nouvelle car on se souviendra que le MAS avait créé un précédent l'année dernière en invitant le journal, les à assister à la signature de la convention collective entre les médecins internes et résidents et le gouvernement.

Ainsi, le ministre des Affaires sociales et le président de l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec se seront réservés jalousement jusqu'à la dernière minute le soin de révéler les résultats de leurs longues négociations.

Celles-ci ont conduit les dentistes à se désengager du régime de l'assurance-maladie du Québec puis ensuite à s'en désaffilier complètement. Ces mesures devaient être retirées par la suite, un peu avant les Fêtes, et les pourparlers reprenant dans la plus grande discrétion.

nancement garanti est un « minimum » et que des budgets supplémentaires pourraient être débloqués pour tenir compte d'efforts accrus à consentir dans des « domaines de priorité nationale » encore à définir.

Puisque notre objectif est de stabiliser l'effort de recherche, il est évident que ces montants supplémentaires devraient être intégrés formellement au budget du Conseil et augmentés ensuite à chaque année du pourcentage prévu, a souligné Mme Bégin.

Elle n'a pas caché que cette décision fait figure de précédent et que le gouvernement pourra difficilement ne pas appliquer la même philosophie dans les autres secteurs de la recherche scientifique, d'autant plus que sa politique officielle est déjà d'augmenter l'effort relatif du Canada dans ce domaine.

« Les autres conseils spécialisés chargés de subventionner les projets de recherche étudient en ce moment leurs propres besoins et préparent leurs recommandations à l'intention du gouvernement », a-t-elle dit.

Cette décision de garantir un budget minimal sur une durée de plusieurs années a été une décision difficile, selon elle, parce que cela réduit d'autant la marge de manoeuvre budgétaire du gouvernement. De plus, il était difficile de prendre une telle orientation avant que les autres conseils subventionnaires fassent connaître leurs propres besoins à long terme.

Mme Bégin a reconnu qu'un prochain gouvernement (libéral ou autre) peut toujours renverser cette politique mais il faudra une décision formelle en ce sens. Le cabinet devrait alors en porter l'opinion devant l'opinion publique, dit-elle.

Pendant toute la présente semaine, environ 2,500 chercheurs de tous les coins du pays et de l'étranger participeront à Montréal au congrès de la Société canadienne de recherches cliniques (aujourd'hui et demain) et au congrès du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (le reste de la semaine).

On doit y présenter des centaines de communications scientifiques touchant à presque tous les aspects de la médecine et même aux problèmes moraux auxquels sont confrontés les médecins lorsqu'il s'agit par exemple de décider à quel patient allouer une machine rare et onéreuse.

Décimé à l'hôtel de ville, le RCM continue le combat

par Marie Laurier

Ce n'est pas parce que le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) compte un seul représentant à l'hôtel de ville depuis l'élection de novembre 1978 qu'il se retire du combat.

Bien au contraire, il entend se doter de tous les mécanismes d'intervention susceptibles de vulgariser son programme qui reflète, a-t-on établi hier, ce que pourrait être une administration municipale saine, efficace et démocratique.

Pour cela, la réorganisation des structures du parti s'impose et les prochains mois seront employés à raffermir sa représentation dans chacun des 54 districts électoraux. Les efforts des dirigeants seront polarisés autour du recrute-

ment de nouveaux membres et de la campagne de financement. Celle-ci dont l'objectif a été fixé à \$46,000 a été lancée officiellement hier pour se dérouler jusqu'au 31 mars, date de la première journée du congrès du RCM qui se poursuivra aussi les 1er et 2 avril prochains.

Voilà ce qui se dégage en substance du colloque du RCM qui avait lieu toute la journée hier dans la métropole et au cours duquel une centaine de militants ont étudié les diverses facettes de la réorganisation du parti de même que les moyens de manifester leur volonté politique de changer la ville.

En faisant le bilan de cette rencontre, M. Abe Limonchik, président du RCM et son collègue de l'exécutif, M. Jean Roy, ont exprimé leur ferme intention de saisir toutes les occasions qui leur seront offertes pour sensibiliser la population au programme du parti et lui proposer les solutions sensées aux problèmes identifiés dans chacun des quartiers. Que ce soit dans le domaine du logement, des espaces verts, de la fermeture des écoles, tous les événements ponctuels ou d'actualité serviront de fondement aux discussions entre le RCM et les citoyens concernés.

Il ne s'agit donc pas de relance du RCM, a-t-on précisé, mais d'une continuité dans l'action entreprise depuis la fondation de ce parti par le regroupement des comités de citoyens, au mois de mai 1974.

Pour le président du RCM, il est nécessaire de réorganiser les structures du parti, compte tenu de la loi 44, qui modifie le découpage de la carte électorale des municipalités et qui est entrée en vigueur à la toute veille de l'élection de 1978. Rappelons qu'en vertu de cette législation, Montréal est maintenant divisée en 54 districts électoraux ayant un représentant chacun alors qu'auparavant elle était répartie en 19 districts pouvant avoir un ou plusieurs conseillers à l'hôtel de ville, selon la taille du territoire.

Les dirigeants du RCM ont l'intention d'étudier de près les conséquences de cette réforme électorale, après l'avoir expérimentée un peu trop rapidement, mais

ils voient déjà une possibilité d'identifier les problèmes des quartiers de façon plus étroite. Ils souhaitent donc amorcer un dialogue avec les citoyens et à cette fin le RCM organisera des colloques, des rencontres, des événements sociaux pour favoriser les échanges et augmenter le nombre d'adhérents à sa cause.

A l'heure actuelle, le RCM compte 2,300 membres. M. Guy Duquette, membre de l'exécutif et candidat défait du RCM à la mairie a participé aux différents ateliers de travail du colloque.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PLANIFICATION SUCCESSORALE
DÎNER-CAUSERIE
Hôtel Sheraton Mont-Royal
Salon Sheraton
MERCREDI, 7 FÉVRIER 1979
À 18 HEURES
CONFÉRENCIER



Me Guy Tremblay, 111, cga, membre de la Commission de révision de l'impôt (Ottawa)

TITRE DE LA CONFÉRENCE:
Le rôle et l'importance de la Commission de révision de l'impôt dans la fiscalité canadienne.

Prix: \$12.00 (membres)
\$15.00 (non-membres)
Renseignements: 843-8410

La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire

LE MARDI, 6 FÉVRIER 1979



M. OLIVIER LECERF
Président de Lafarge

SUJET:
les relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement
Hôtel Windsor
12h30
Le public est admis
Billets à l'entrée \$10.
Des carnets d'abonnement sont également disponibles à l'entrée
\$90. (membres de la Chambre)
\$100. (non-membres)
Renseignements: 866-2861

AUJOURD'HUI

A 10 h, rencontre entre les autorités municipales de Laval et le ministre d'Etat à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, dans le cadre d'une tournée provinciale d'information de ce dernier sur le projet de loi 125.

A midi, déjeuner-causerie marquant le lancement de la campagne de la Fondation des maladies du cœur, au Grand Salon de l'hôtel Méridien. Invité: M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales du Québec.

A 12h 30, déjeuner-causerie de la Fédération de Montréal des caisses Desjardins, au salon Vieux-Montréal de la Maison du commerce. Invité: Mme Lise Payette, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières du Québec.

De 14 h à 21 h, inauguration des nouveaux locaux du CLSC de Montréal-Nord, au 11,441 boul. Lacordaire. Le public est invité.

A 18 h 30, dîner-causerie du club Richelieu de Québec, au Château Frontenac. Invité: M. Yves Duhaime, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, qui fera un bilan du secteur touristique.

A 19 h 30, ciné-rencontre, dans le cadre de la semaine des vocations à Montréal, au Centre

étudiant du 1675 est, boul. Gouin. On y présentera le film « Vous êtes mes amis ».

A 20 h, soirée d'information sur la conscience totale, organisée par le groupe Ekankar, au 1319 Ste-Catherine est (métro Beaudry).

A 20 h, causerie illustrée par Dom Claude Jean-Nesmy sur l'art roman, à la Société d'étude et de conférences de Montréal, à la Bibliothèque nationale du Québec, 1700 rue Saint-Denis, salle Saint-Sulpice.

A 20 h 30, causerie illustrée sur Cuba par le terminologue René le Clère, à l'Alliance française de Montréal, en l'hôtel Windsor.

A 20 h 30, conférence de M. Lloyd Costen, architecte américain, à l'Institut archéologique d'Amérique, section de Montréal, au pavillon des Arts de l'université McGill, salle des conférences.

Cliniques de collecte de sang de la Croix-Rouge: à Montréal, au pavillon Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu, 3840 St-Urbain, de 13 h à 16 h; au collège Jean-de-Brébeuf, 5625 Decelles, de 10 h à 16 h; au pavillon Lahaise de l'hôpital Louis-H. Lafontaine, 7401 Hochelaga, de 13 h à 17 h; à Saint-Hubert, au 5555 de la Savanne, de 9 h 30 à midi et de 13 h 30 à 16 h.

6/36
GROS LOT
\$250,000
APPROXIMATIVEMENT VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE			
8	9	14	15
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 0	PRIX 129,426.00	
5 SUR 6	131	889.20	
4 SUR 6	4983	64.90	
5 SUR 6+	4	19,413.70	
Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN			

Mini TIRAGE TIRAGE 844
VENDREDI 02/02/79

SÉRIE	NUMÉRO	30 Séries émises - 90,000 chacune
10	86754	1 GAGNANT DE \$50,000.
NUMÉRO COMPLET	86754	POSSIBILITÉ DE: GAGNANTS DE \$5,000.
4 CHIFFRES	6754	GAGNANTS DE \$500.
3 CHIFFRES	754	GAGNANTS DE \$100.

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6+
10
VENTES TOTALES: 1,348,186

La lune de miel sino-américaine

De Washington aux chaînes de montage Ford et Boeing, en passant par le centre spatial de Houston, le vice-premier ministre Deng Xiaoping a réussi avec brio son opération de charme auprès de l'opinion américaine et d'un Congrès de prime abord réticent. Et tout porte à croire qu'en dépit du franc parler de Deng au sujet des ambitions « hégémoniques » de Moscou qui ont mis dans l'embarras, du moins en apparence, l'administration Carter, la « lune de miel » sino-américaine durera malgré les grognements de « l'ours » soviétique.

Le numéro trois — mais en réalité homme fort — chinois a donné la mesure de ses talents de négociateur et de son intelligence politique en désamorçant les inquiétudes du Congrès à l'égard de l'avenir de Taiwan. Pour Pékin, il n'est plus question de « libération » de l'île mais bien de « réunification ». Ce qui sous-entend qu'au cas où le gouvernement de Taipei reconnaît le principe de la souveraineté de Pékin sur l'île, il pourra garder son armée, ses institutions, son système social et économique et des relations de peuple à peuple avec l'étranger.

Mais, pour des raisons tactiques, a expliqué Deng, la Chine ne peut exclure à jamais le recours à la force contre Taiwan. Le sénateur Jackson, dont — il est vrai — les positions sont, sur les questions soviétiques, assez proches de celles des Chinois, a concédé que Deng ne pouvait donner une réponse définitive, afin de garder son atout dans la négociation avec Taipei. Le leader chinois a assuré d'autre part qu'aucune agression de la Corée du Nord n'était à craindre par le gouvernement de Séoul, geste important au moment où Washington envisage de retirer certains effectifs militaires de la péninsule coréenne.

De même, sa dénonciation quasi obsessionnelle de la menace russe a ravi l'aile droite du Congrès et le sénateur Jackson n'écarterait pas la possibilité d'accorder rapidement la clause de la nation la plus favorisée à la Chine qui, notait-il, a considérablement assoupli sa politique d'émigration au cours des derniers mois. Quoi qu'il en soit, la normalisation sino-américaine est déjà en marche; les accords de coopération signés ou en préparation ouvrent une ère nouvelle pour la nation la plus peuplée du monde, qui espère ainsi se hisser au niveau des super-grands et en acquérir les bénéfices politiques et stratégiques.

C'est bien ce qui inquiète Moscou et explique ses fulminations contre les propos « incendiaires » de Deng. Ce n'est certes pas la première fois que les dirigeants de Pékin dénoncent « l'hégémonie » soviétique mais ces attaques prennent une autre ampleur quand elles sont proférées dans le cadre d'un rapprochement sino-américain et qu'elles sont même reprises, sous une forme édulcorée certes, dans le communiqué de presse commun publié après les entretiens Carter-Deng.

L'administration américaine aurait bien aimé pouvoir éviter l'emploi du mot « hégémonie », qui dans son acception chinoise équivaut à « expansionnisme soviétique », mais il se trouvait déjà dans le communiqué de Shanghai signé par Nixon en 1972, ainsi que dans la déclaration commune de décembre annonçant la normalisation des relations avec la Chine. Aussi pour en limiter l'impact, les Américains ont-ils voulu ajouter le mot « domination » dans la formule consacrée qui se lit dès lors comme suit: « Les deux pays réaffirment leur opposition à tout effort de la part d'un pays ou d'un groupe de pays en vue d'établir une hégémonie ou domination sur d'autres pays ».

Le président Carter s'est jusqu'ici montré très réticent, même l'agence Tass le concède, face aux offres répétées de Deng pour une action commune contre la menace soviétique, de peur semble-t-il de compromettre l'accord SALT-2, dont la conclusion ne devrait pas trop tarder. Il convient de noter ici que Deng n'a pas proposé à Carter un pacte contre Moscou mais a esquissé quelque chose de plus souple et plus vaste: une sorte de front regroupant, au-delà des divergences idéologiques et politiques, les Etats-Unis, l'Europe, le Japon, la Chine et le tiers monde pour limiter les aventures soviétiques grâce à une « attitude pragmatique », une « même approche » de la situation et des « efforts communs », qui ne seraient, croit-on comprendre, pas forcément et exclusivement d'ordre militaire.

L'Union soviétique s'est comme prévu empressée d'exiger des éclaircissements de Washington; car, note-t-elle, du côté américain même on rapporte la présence de « nombreuses perspectives communes » révélées lors des entretiens Carter-Deng. Et l'agence Tass rappelle que les perspectives et les buts de Pékin sont connus: ils ne peuvent être qu'anti-soviétiques. On en conclut au Kremlin

que les Chinois « sont parvenus à dicter aux Etats-Unis le type de leurs relations », et l'on accuse Deng de vouloir miner la position du président Carter qui « désire la conclusion d'un nouvel accord SALT ». Avenu qui en dit long sur la crainte de Brejnev de voir compromis encore une fois son sommet avec le chef de la Maison-Blanche.

Washington, de son côté, s'est senti obligé de rappeler que les Etats-Unis recherchent une « relation équilibrée » avec les deux grandes nations communistes, n'ont « certainement aucun intérêt à prolonger ou exacerber la tension » entre elles. Carter, lui-même, a pris soin de noter que les « problèmes de sécurité » et les responsabilités de l'Amérique n'étaient pas identiques à ceux de la Chine. Ne serait-ce qu'en raison des armements nucléaires, l'Union soviétique demeure encore l'interlocuteur prioritaire dont il faut ménager les susceptibilités. Sans pour autant, bien sûr, renoncer aux avantages économiques, même s'ils s'avèrent plus restreints que prévus, et stratégiques issus de la normalisation sino-américaine.

Avec la « carte chinoise » Brzezinski a introduit un élément dynamique dans une diplomatie américaine qui semblait vouée à « containment » et au statu quo. En effet, ce n'est pas un mince avantage d'être le seul des trois super-grands à entretenir des relations constructives avec les deux autres. D'autre part, une Chine qui s'ouvre enfin sur l'extérieur et cherche à améliorer avec l'aide occidentale et japonaise les conditions de vie de sa population, peut contribuer au renforcement de la stabilité du Sud-Est asiatique.

A moins bien sûr que ne s'envenime encore l'abcès cambodgien, au risque d'amener un conflit direct entre Hanoi et Pékin. Deng a laissé planer à ce sujet des menaces: « Nous pourrions être amenés à faire ce que nous n'avons pas envie de faire ». Les concentrations de troupes chinoises à la frontière avec le Vietnam pourraient avoir un autre but que celui d'immobiliser le maximum de forces vietnamiennes au nord afin de soulager la guérilla khmère rouge au Cambodge.

C'est là que se jouera le prochain round de l'affrontement sino-soviétique. Car, après l'affaire cambodgienne, la Chine peut céder à la tentation de prouver sur le terrain qu'elle n'est pas un « tigre de papier ».

Gilbert GRAND

LE MOT DU SILENCIEUX

Impertinences

par Albert Brio

La première pièce du collectionneur, sa plus importante, c'est le collectionneur lui-même.

« Sauf erreur, dit le voyant, je ne me trompe jamais ».

Les personnes les plus sociables sont généralement les plus individualistes. Elles ont une fringale insatiable de mettre du leur dans tous les autres.

Tout le monde tourne en rond; personne n'en sort. Reste l'illusion d'y échapper en décrivant des cercles excentriques.

La médiocrité est la plus basse moyenne du beau milieu.

Avais aux farceurs: l'humour est sur un fond d'amertume ou il n'est pas.

Ceux qui jouissent — est-ce bien sûr? — d'une excellente santé se distinguent de ceux qui l'ont précisée par ce qu'ils s'en font une maladie. Leur bien-être est leur tourment.

Il y a des gens qui ont un pouvoir insoupçonné de contagion. Ils vous passent leur migraine rien qu'à la raconter.

Le culturel, c'est-à-dire ce qui touche à tout et confine à rien de l'esprit d'un peuple, préoccuperait tous les recoins de notre vie collective. C'en est rendu à un point tel qu'il faut se demander si nous autres, Québécois, ne serions pas des obsédés culturels.

Depuis peu, le mot « pertinent », de la salle de cours où il n'aurait, se retrouve sur la place publique. Les pies savantes de nos médias électroniques assurent sa bonne fortune. Souvent ses propagateurs en ignorent le sens. Que leur importe, puisque « pertinent » fait bien dans la conversation; il est de bonne compagnie. L'utiliser c'est se faire adopter.

Le cheminement du mot « pertinent » et des autres de son espèce part de haut (ici, de la linguistique). Il a un sens spécifique très

particularisé. Tout à coup, quelqu'un qui a l'oreille sympathique des médias, lance le vocable. Il est recueilli, rapporté et distribué. On le trouve aimable, bien sonnant, presque familier. Il fleurit à employer « approprié, opportuniste, propice, adapté ». Leur heure n'est pas venue, mais surtout ces termes commencent à être une grande imprudence: ils exigent l'effort d'y penser avant usage. Il ne se peut donc pas en user. Le public n'en veut pas, habitués qu'il est au ronron des clichés, des poncifs, des lieux communs. Il préfère baigner dans le creux du vague et du flou. Le vide est sa substance pertinente.

Les émigrés ont bien raison de dire que les Québécois ont la chance de ne pas avoir connu les chaînes. Par ailleurs, ils portent la marque d'autres entraves, combien douces et sèro-santes: les langues!

Il est normal que nous payions un peu plus cher dans la boutique d'un centre commercial qu'au magasin du coin. Il faut bien pourvoir aux frais du culte de ce coûteux sanctuaire du bric-à-brac sophistiqué. Qu'on n'aille pas dire que le marchand-officiant perçoit un profit plus grand; il est content de sa juste part pour le service: la dime.

Les Américains ont le génie de l'acculturation, sauf pour ce qui est des Noirs. Et ils n'auront jamais cette peau-là, qui colle à la leur — grand bien leur fait! — dussent-ils pour y arriver liquider leur empire.

Par la poste, jour après jour, nous arrivent des recettes pour des plats que nous n'apprenons pas, des offres qui ne nous demandent rien, des réponses à des questions que nous ne nous posons jamais. Nous devenons de plus en plus le corps intermédiaire, cette formidable machine à mains, sans aucun dispositif d'extraction, qui va de l'usine à la boîte à ordures.

Chaque jour (que le Bon Dieu amène?) une campagne est lancée, une croisade mise en branle, une guerre sainte déclarée. Que d'agressions! Est-ce là à aimer son prochain? Je ne veux pas être cet objet d'élection et de dilection à qui l'on s'en prend.

Quand on veut ménager la susceptibilité de l'autre, il faut y aller par petits traits, touches délicates, légères vaporisations. Avec les pointilleux, c'est tout un art que le pointillisme!

Ce qui se murmure entre amants sur l'oreiller, je ne vous en dis que ceci: quel vocabulaire étendu!

Quand une bonne et belle-pensée se lève dans votre esprit, couchez-la sur le papier, elle dormira mieux.

INACTUALITÉ

Le chiisme, secte religieuse ou politique

par André Patry

Il est de vieilles terres sur lesquelles, en promenant son regard, l'historien découvre, déjà affirmée dès l'aube des temps, une âme collective dont nulle vicissitude ne pourra altérer les traits essentiels. Ces mondes, peu nombreux, que la nature semble avoir façonnés à jamais, transforment en leur propre substance ce qu'ils reçoivent d'ailleurs ou se révèlent capables, à tout instant, des plus vifs sauts. L'Égypte, la Chine et l'Iran appartiennent à ces lieux d'éternité.

La Perse est chiite et non sunnite, comme elle est indo-européenne et non sémitique, non que le sunnisme rebute le génie indo-européen — les Kurdes et les Afghans, également indo-européens, sont sunnites, — mais en Iran le message du Coran s'est superposé à un fond religieux dont certains éléments, enracinés dans la pensée iranienne, se retrouvent dans la spiritualité chiite, cependant qu'ils restent étrangers à la spiritualité sunnite.

Quand vers l'an 570 de notre ère naît le prophète Mahomet, la ville de La Mecque, où il voit le jour, est un important centre commercial et religieux, où s'arrêtent les caravanes circulant entre l'empire byzantin et les royaumes sud-arabiques et vers où accourent les pèlerins de toute la Péninsule. Une insigne tribu, celle des Quraysh, assure la protection de la ville et l'entretien de la Kaaba, lieu saint des Arabes. Cette tribu se divise en deux clans rivaux: les Omeyyades et les Hashémides. Les premiers ont pour eux la puissance, les seconds le pres-

tige. Mahomet naît d'une famille hashémitique; son grand-père avait été le gardien de la Kaaba.

La mission prophétique qu'assume Mahomet et dont l'essentiel est la foi en un Dieu unique, menace la paix de la cité, où s'entassent par milliers les idoles des tribus de la Péninsule arabe. Les Omeyyades, dirigés par Abou Sofyan, résistent aux enseignements du Prophète et suscitent de nouvelles luttes entre les Hashémides et eux. Finalement vaincus, ils se rallient à la nouvelle religion; mais ils cherchent aussi à l'utiliser à leurs propres fins.

A la mort de Mahomet, un problème se pose: qui sera calife, c'est-à-dire qui pourra prier au nom de tous les croyants? Les deux premiers califes, compagnons du Prophète, sont hashémites. Le troisième, Othman, est ommeyyade. Il est assassiné. Des partisans d'Ali, gendre et cousin de Mahomet, sont accusés par Moavia, fils d'Abou Sofyan, d'être les auteurs du meurtre. Une guerre s'ensuit entre Omeyyades et Hashémides. Ali est défait, puis assassiné. Moavia devient calife. A sa mort, Yazid, son fils, veut lui succéder. Mais Hossein, fils d'Ali, lève l'étendard de la révolte. Il est massacré avec ses troupes à Kerbela, en Irak, et Yazid emporte le califat. Cependant les chiites, c'est-à-dire les partisans (d'Ali), refusent de se rallier et tiennent pour seuls califes légitimes les descendants de Mahomet par sa fille Fatma et son gendre Ali.

Ici, il faut souligner que les troupes de Yazid se composaient principalement d'Arabes, dont plusieurs avaient été les vassaux de Byzance, alors que

celles de Hossein comprenaient surtout des Mésopotamiens et des Iraniens, sujets de la Perse. On découvre donc derrière la rivalité des deux camps celle de deux empires qui n'avaient cessé de s'affronter depuis le temps des Romains. D'autre part, il importe de rappeler que les Persans, devenus musulmans, avaient été pendant près de quinze cents ans les adeptes de la religion mazdéiste, fondée par Zoroastre (Zarathoustra). Parmi les articles de la foi mazdéiste, il y avait la conviction d'une lutte éternelle entre deux Principes, le bien et le mal, et la croyance en l'avènement, au terme de douze millénaires, d'un Sauveur, né d'une vierge, qui ferait triompher le bien pour toujours. La spiritualité iranienne offrait donc, avant la venue de Mahomet, une vision eschatologique du monde qui, loin de périr au contact de l'islamisme, devait en imprégner l'une des manifestations les plus importantes, le chiisme.

Les chiites sont musulmans au même titre que les sunnites. Ils adorent le Dieu unique et se soumettent aux prescriptions du Coran. Ils se séparent toutefois des sunnites sur trois points. D'abord le califat. Les chiites considèrent que la succession légitime du Prophète s'est arrêtée à un moment de l'histoire. Pour les Douodéimains (Iran, Irak), le douzième imam — ou calife — s'est retiré du monde au Xe siècle et ne reparaitra que le jour où la conscience des hommes pourra le reconnaître. Il établira alors le règne de la justice et de la paix. Dans l'intervalle, il inspire tous les croyants sincères et agit auprès d'eux par l'in-

termédiaire de ceux qu'il guide: les ayatollah.

D'autre part, les chiites rejettent une partie de la Sunna, c'est-à-dire de la Tradition sunnite, formée des dires du Prophète, des faits et gestes de ses compagnons et de la coutume de Médine. Ils n'acceptent que les témoignages de la famille de Mahomet.

Enfin, l'enseignement chiite développe une conscience sociale plus aigüe que l'enseignement sunnite. On trouve naturellement chez les sunnites des préoccupations sociales conformes à celles que prescrit le Coran; mais le sens de la justice est poussé chez les chiites à un degré inconnu dans le reste du monde musulman. La raison en est simple. Les chiites ont été, à l'origine, victimes de la ruse et de la force des Omeyyades. Leurs premiers chefs, Ali et Hossein, sont morts assassinés. Ils vivent dans la conscience d'une injustice qui se perpétue, mais qui un jour sera corrigée. Leur vision du monde n'a donc rien de statique. Elle impose au contraire une lutte incessante contre tout ce qui, renforçant le mal, retarde l'avènement du bien. Cette attitude, qui implique une pensée vigilante et réfléchie, est non seulement propice à l'action; elle favorise également l'éclosion des œuvres de l'esprit. La culture iranienne est l'une des plus riches qui soit.

Bref, vus de l'intérieur, les événements d'Iran, capables d'ébranler une vaste région déjà malade d'un excès de modernisme, sont le nouveau saut d'un peuple qui depuis les millénaires croit en la primauté de ces valeurs dont l'Occident est trop souvent la négation.

DOCUMENT

Que sont les provinces devenues?

par Robert Décaré

Les partis conservateur et créditiste ont vu, dans le projet de loi fédéral sur le référendum (C-9), l'embryon d'une dangereuse remise en question de l'autorité des législatures provinciales. La critique, à prime abord, paraît

mal fondée. Le gouvernement central n'a-t-il pas le droit, au même titre que toute province, de se munir du pouvoir de tenir un référendum? Pourquoi le référendum ne pourrait-il pas devenir, comme en tant d'autres pays, partie intégrante du système politique canadien?

Et pourtant, suite au débat qui a eu lieu en Chambre, et même en faisant abstraction de certaines interventions désolantes qui, du côté ministériel, cherchaient davantage à condamner l'avance du référendum québécois qu'à défendre le projet de loi, il semble que l'on doive se poser de sérieuses questions et s'inquiéter de l'adoption d'un tel projet.

Le projet confère au gouvernement central des pouvoirs qui, exercés à la limite, deviennent exorbitants. L'article 3 permet en effet au cabinet, « s'il est d'avis qu'une question touchant la Constitution du Canada ou toute modification qu'on peut y apporter demande le point de vue des électeurs », d'ordonner, par proclamation, que cette question soit soumise lors d'un référendum aux électeurs du Canada ou de toute province visée par la proclamation afin d'obtenir ce point de vue ». L'article 5 requiert cependant l'approbation des deux Chambres du Parlement, le résultat du référendum ne lie pas le gouvernement, et la loi ne demeure pas en vigueur que pour une période de cinq ans.

Certes, il est possible, il est même probable que ces pouvoirs ne soient jamais exercés dans leur totalité. Certes,

il faut présumer que le gouvernement les exercera de bonne foi. Mais il n'en reste pas moins que des pouvoirs sont octroyés, qui, même exercés en toute légitimité et en toute bonne foi, permettraient au gouvernement central de procéder unilatéralement à des amendements constitutionnels, pire encore, de demander à la population de désavouer les décisions prises par un ou plusieurs gouvernements provinciaux.

Le gouvernement central a sans doute le droit de recourir au processus du référendum. Encore faut-il qu'il le fasse dans les limites de sa compétence. Sans doute a-t-il le droit d'inscrire ce processus dans notre système politique. Encore faut-il qu'il le fasse dans le respect de ces autres gouvernements qui participent, autant que lui, à la fédération canadienne.

Sous le prétexte de répondre à un éventuel référendum québécois, sous le prétexte aussi d'associer la population à la réforme constitutionnelle, le gouvernement central se munit d'une arme dont la validité devrait être contestée, devant les tribunaux, par les gouvernements provinciaux, avant qu'elle ne soit utilisée et avant qu'elle n'engendre d'inutiles affrontements.

LETRES AU DEVOIR

■ Lettre à tous sur la fin du monde

Je voudrais dire pourquoi je crois à la fin du monde. Ne vous méprenez point. Je ne suis pas un charlatan, ni un prophète, car il ne faut pas être prophète pour regarder et constater ce qui se passe dans le monde. Je vais donc citer les raisons pour lesquelles je crois à la fin de notre monde si nous continuons d'évoluer en suivant le même chemin. Premièrement par analogie, tout homme naît et tout homme meurt; le printemps symbolise la naissance, l'été la vie en elle-même, l'automne la maturité puis l'agonie et l'hiver la mort. Parce que l'humanité s'est construite, elle doit mourir. Deuxièmement parce que je crois en Dieu; je crois à l'Apocalypse de Saint-Jean. Troisièmement je crois aux prophéties de Nostradamus qui a vu dans les astres la fin en 1999. Quatrièmement parce qu'il ne faut pas attendre que plusieurs milliers de gens se suicident pour y croire. Cinquièmement parce que

depuis le début de ce siècle la science progresse trop vite pour que l'homme puisse suivre... C'est comme un météorite qui se désagrège à cause de sa célérité. Sixièmement parce qu'il n'y a jamais eu tant de divergence d'opinions entre les générations depuis le XXe siècle: un père ne peut plus dire: « Il faut pardonner aux jeunes, j'ai fait cela aussi à leur âge. » Septièmement parce que tous veulent prendre des droits et même plus, et que personne ne remplit ses devoirs et ses responsabilités. Huitièmement parce que personne ou presque n'est heureux dans son mode de vie et tous accusent les autres à cause de cela. Neuvièmement parce que personne n'accepte de décrets radicaux atteignant sa vie individuelle dans un pays. Ces décrets édictés pour promouvoir l'expansion, l'altruisme et la liberté. Dixièmement parce que trop peu de choses est créé à partir des principes moraux

pour qu'ils soient respectés. Onzièmement parce que tous veulent être autonomes. Douzièmement parce que le Tiers monde se lassera d'avoir faim et d'envier les pays riches, ce qui peut entraîner une explosion de rage et de violence. Treizièmement parce que le capitalisme en Occident est beaucoup trop égoïste. Quatorzièmement parce que l'humanité consacre \$1 milliard par jour pour les armements. Quand on fabrique des armes, c'est pour s'en servir... Quinzièmement parce qu'il y a 50 ans, même si tous auraient voulu détruire la Terre, ils en étaient incapables; maintenant un seul homme suffit.

Je ne sais pas si vous pensez comme moi, mais j'ai peur de voir le monde futur. Celui qui voudra me contredire peut être certain que je l'écouterai. Ce que je demande c'est qu'on ne me condamne pas pour mes pensées. Laurent DESBOIS, étudiant Outremont, le 9 janvier 1979

■ Du football au référendum!

Le 13e super-bowl de football est sur le point de commencer. Il est précisément 16 h 13, heure normale du Bas-du-Fleuve. Et tout le monde y est allé de ses prédictions. Je parle évidemment de tous ceux (aucune femme?) qu'on vient de nous présenter dans les 10 dernières minutes à la télévision de Radio-Canada. Et c'est absolument « fantastique »! Moi qui aime passionnément, en bon mâle, le football à l'américaine, je suis très bien servi. On a recueilli les réflexions intelligentes d'une pléiade d'experts pour me convaincre de la victoire des Steelers de Pittsburgh par au moins 6 points. Tous les éléments sont regroupés, les statistiques compilées, les comparaisons établies: jusqu'à l'instant présent nous avons

tous les éléments nécessaires pour comprendre la situation présente et ne pas se laisser dominer par elle.

Il y a cependant une faille dans toute cette belle machine au service de mon loisir intelligent. On fait un tel déploiement d'énergie et d'intelligence pour une activité qui, de prime abord, est un peu bébé: se bousculer à qui mieux-mieux pour transporter un ballon, ultime fin d'une raison d'être qui devrait combler toutes nos aspirations les plus fondamentales. Voilà la faille: fera-t-on, à Radio-Canada, tel déploiement audio-visuel pour nous aider à comprendre et à apprécier, au-delà des mesquines querelles affectives et engagées (qu'on oublie rapidement dans le monde du sport), le match vital du référendum sur le statut politique du Québec? Y aura-t-il autant d'experts et autant d'études et de comptes rendus sur les stratégies respectives? Pourra-t-on avoir en main toutes les données nécessaires pour faire un choix éclairé? Retrouvera-t-on cette objectivité remarquable des commentateurs sportifs chez les analystes politiques? Fera-t-on en fin de options du coeur en dernière limite lorsque l'action est engagée? Et, dans la même poussée, osera-t-on, à Radio-Canada, engager autant de personnes et d'argent en faveur de l'Année de l'enfant? Et à long terme, en fera-t-on autant pour suivre passionnément tout ce qui a trait à la li-

beration de la femme? J'entretiens quelques espoirs quant à une réponse affirmative à toutes mes questions, mais je ne me fais pas beaucoup d'illusions. D'autant plus, qu'il faudrait bien un jour se l'avouer: ceux qui détiennent et exercent réellement le pouvoir et entretiennent notre idéologie dominante ne sont-ils pas le premier ministre Pierre Nadeau, le ministre des communications Bernard Derome, les ministres de la jeunesse, des loisirs et du sport, Raymond Lebrun et Jean Séguin et Serge Arseneault et René Lecavalier et Jean-Maurice Bailly et...

Denise ROY
Ethnicologue
Rimouski, le 21 janvier 1979.

■ La CATCA parle pour sa «majorité»

Afin de clarifier les impressions divergentes que les gens et les organisations ont pu se former, eu égard à la position de la CATCA sur le bilinguisme dans les services de contrôle de la circulation aérienne au Québec, énoncée dernièrement dans les médias d'information, j'aimerais réitérer que cette position, qui sera aussi élaborée devant la Commission d'enquête sur le bilinguisme dans les services de contrôle de la circulation aérienne au Québec, est celle de la « majorité » de notre association.

Croyons toutefois que cette étude aura été une perte de temps, d'argent, et d'efforts, pour prouver quelque chose que nous savions déjà. Peu importent les raisons pour l'implantation totale du bilinguisme dans les services de contrôle de la circulation aérienne au Québec, qu'elles soient politiques, sociales, de sécurité, etc., le fait demeure que l'on « doit » implanter ces services bilingues. Donc, mettons nos efforts à nous assurer que l'implantation se fera d'une façon sécuritaire, et le plus tôt possible.

Yves N. AUBRY
Direction Régionale du Québec
CATCA
Sept-Îles, le 31 janvier 1979

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Z 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$65 par année, six mois: \$36; trois mois: \$24. À l'étranger: \$70 par année, six mois: \$38; trois mois: \$27. Édition du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de fabrication servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0852. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Hommage à Jean Monnet, l'inventeur de l'Europe

M Jean Monnet, l'un des pères de la Communauté européenne, celui que de Gaulle appelait « l'inspirateur », vient de célébrer son 90^e anniversaire dans sa propriété de Montfort-l'Amaury, où il s'est retiré il y a à peine quatre ans pour rédiger ses mémoires.

De toutes les parties du monde, y compris du président Carter, des messages de gratitude sont parvenus à l'inventeur de l'Europe. Pour leur part, les neuf chefs d'État et de gouvernement du Marché commun viennent de le désigner comme le « premier citoyen d'honneur d'Europe ».

On se souviendra que c'est au cours du printemps de 1950, sous le spectre de la guerre froide, que Jean Monnet a esquissé son désormais célèbre plan d'unification de l'Europe pour lequel il a su rallier l'appui enthousiaste d'hommes d'État comme le français Robert Schuman et l'allemand Konrad Adenauer. Le cours des événements s'en est trouvé changé, pour le mieux. Comme le rappelait le président Giscard dans son récent message d'anniversaire à monsieur Monnet, c'est grâce à celui-ci que, cinq ans après la guerre, les relations franco-allemandes changent de sens: « Elles cessent d'être une fatalité pour devenir une source d'impulsion ». « Ces peuples — pour

par
Jean-Yves Grenon

M. Grenon, fonctionnaire des Affaires extérieures du Canada, est en détachement auprès de l'Université Laval. Il a été premier conseiller des ambassades du Canada à Bruxelles et au Luxembourg, et chargé de mission au Conseil de l'Europe.

reprenre la célèbre déclaration de Schuman, du 9 mai 1950 — que la géographie voue à une coexistence permanente, pourquoi ne pas les lier par un faisceau d'intérêts inextinguibles ». L'idée de Monnet — unir des hommes, adversaires d'hier — avait fait son chemin et allait donner naissance, l'année suivante, à la Communauté européenne du charbon et de l'acier, dont le succès rapide permettra, dès 1957, la mise en place d'une intégration beaucoup plus poussée: La Communauté économique européenne et l'Euratom. La pensée, on a pu dire l'obsession de Jean Monnet, avait pris forme. La trajectoire européenne de monsieur Monnet est bien connue. Mais on connaît

moins le fait qu'il a vécu dans l'Ouest canadien, au tout début de sa carrière. En effet, c'est à Winnipeg qu'il fit son premier séjour en pays lointain, en 1906, alors qu'il n'avait que dix-huit ans. Dans ses remarquables *Mémoires* (1), il fait une brève mais émouvante relation de son séjour au Canada. Après avoir passé deux ans à Londres dans une famille de négociants en vin — pour y apprendre comment traiter avec les Anglais — son père, négociant en cognac, l'avait chargé de sa première mission d'affaires à l'étranger. Son rôle consistait à visiter les clients canadiens de la maison et à développer le réseau commercial du produit, en particulier en traitant d'un important marché de fourrures et de cognac avec la Hudson Bay. Le directeur général de « cette très vieille et puissante compagnie », monsieur Chipman, l'invita chez lui à Fort Sillirk. A son départ pour le Nouveau Monde, son père lui avait recommandé ce qui suit: « N'emporte pas de livres. Personne ne peut réfléchir pour toi. Regarde par la fenêtre, parle aux gens. Prête attention à celui qui est à côté de toi ». C'est ce que Jean Monnet fera toute sa vie; regarder, écouter, réfléchir pour ensuite agir avec assurance.

A Winnipeg, cet adolescent rencontra des « hommes rudes dans un climat rude... des hommes sensibles à l'extrême

raffinement du cognac... ils exigeaient qu'il fût de bonne qualité ». C'est ce qu'il écrit. A propos de la conquête de l'Ouest canadien, il rappelle que « c'était encore (1906) la grande affaire » et la notion « d'expansion » est probablement ce qui l'avait le plus étonné et intéressé. A ce sujet il écrit: « Pour la première fois, je rencontrais un peuple dont l'occupation n'était pas de gérer ce qui existait, mais de développer sans trêve ».

Autre source d'étonnement chez le jeune Monnet: la différence entre le type de pionniers rencontrés dans l'Ouest et les vigneron de sa Charente natale qui fournissaient l'eau-de-vie pour les chais de cognac de son père. Devant l'immensité des Prairies sauvages, il songeait au contraste avec ces vigneron qui eux cultivaient « depuis des générations les mêmes hectares, bien cadastrés, catalogués, qui faisaient leur « richesse ».

C'est dans l'Ouest que Jean Monnet a appris qu'il fallait se débarrasser des vieux soupçons ataviques ». « En Charente observe-t-il, on fait peu de crédit à son voisin et on demande des garanties au nouvel arrivant ». Au Canada, « je découvris une nouvelle manière de penser: l'initiative de chacun pouvait être acceptée comme une contribution à la prospérité générale ». Pour illustrer cet esprit, il cite l'anecdote suivante: « Un jour dans

l'Alberta, à Calgary, j'eus à me rendre chez des fermiers scandinaves auprès desquels j'avais une introduction. Je demandai à un forgeron qui travaillait devant son atelier quels étaient les moyens de transport. Sans s'interrompre, il me répondit qu'il n'en existait pas. « Mais, ajouta-t-il, en me désignant un cheval, vous pouvez toujours prendre cette bête. Quand vous reviendrez, vous l'attacherez au même endroit ». Cette confiance lui était naturelle, et ma surprise si je la lui avais montrée, l'aurait certainement blessé ». Monsieur Monnet ajoute dans son ouvrage le témoignage suivant: « J'eus l'occasion, quelques années plus tard, pendant la guerre (1914-18), de mettre les relations de confiance que j'avais établies avec ces hommes entreprenants au service du ravitaillement des Alliés ». Il évoque ainsi les accords en vue de faciliter les transports maritimes, accords révolutionnaires pour l'époque et auxquels on attribua un rôle capital dans la victoire des Alliés.

C'est ainsi que celui qui plus tard « inventera » l'Europe — devenue la plus grande puissance commerciale au monde — avait fait ses premières armes dans le milieu des affaires au Canada. D'ailleurs la Communauté européenne n'est pas restée indifférente envers ce pays puisqu'en 1972 le « sommet » de ses chefs d'État et

de gouvernement exprimait publiquement sa détermination de « maintenir un dialogue constructif » avec le Canada. En 1976, soit 69 ans après le séjour de Jean Monnet dans l'Ouest, le Canada et les trois Communautés européennes (CEE, CECA et EURATOM) concluaient un important Accord-cadre de coopération commerciale et économique (2). Ceux qui aujourd'hui sont appelés à mettre en oeuvre concrètement cette coopération voudront certes s'inspirer de l'esprit de Jean Monnet, lequel, au Canada comme en Europe, a su s'éloigner des sentiers battus avec l'intrépidité que seules la confiance dans l'homme et la connaissance des choses autorisent.

Si neuf États démocratiques d'Europe occidentale — et bientôt douze — ont imposé à leur souveraineté les dures contraintes du bien commun en vue d'améliorer les conditions de vie et d'emploi de leurs peuples et sont devenus, par leur Communauté, un des plus grands facteurs de paix dans le monde et de développement des pays moins favorisés, c'est sans aucun doute à l'« inspirateur » généreux et audacieux que fut Jean Monnet qu'on le doit. Le « premier citoyen honoraire de l'Europe » aura raison d'être fier de son Europe communautaire lorsque, le 10 juin prochain, il se rendra aux urnes pour voter à l'occasion de la première élection directe du Parlement européen.

S'il convenait de profiter de l'anniversaire de Jean Monnet pour évoquer la tranchée canadienne de sa vie, le témoignage d'admiration et de gratitude que nous pouvons lui rendre est bien modeste comparé à tous les autres qu'il s'est mérité.

1) Monnet, Jean, *Mémoires*, Fayard, Paris, 1976.
2) LE DEVOIR, 13 mars 1978, p. 5.

LIBRE OPINION

L'école publique a besoin d'une meilleure image

Dans un éditorial du DEVOIR du 15 janvier dernier, Mme Lise Bissonnette suggère à la CECM de reconnaître que c'est le contenu et non l'image qui fait problème dans les écoles publiques.

Le contenu des écoles publiques n'est-il pas le même que celui des écoles privées? Les deux catégories d'institutions relèvent du ministère de l'Éducation, les programmes-cadres y sont les mêmes ainsi que les manuels et le temps-horaire. Les examens du ministère sont identiques pour les deux catégories d'établissements.

Cependant, l'école privée de niveau secondaire offre moins d'options, elle n'est pas polyvalente et se préoccupe très peu du secteur professionnel. L'école privée n'offre que des matières académiques qui permettent d'avoir un ratio élevé d'élèves, ce qui coûte moins cher à faire fonctionner.

Selon l'éditorialiste, « une forte partie de la population croit fondée la réputation de qualité, de sérieux, de discipline des institutions privées, et les tient pour supérieures aux écoles publiques ».

L'image de l'école privée n'a pas à résister à l'analyse car elle n'est jamais sur la sellette, comme celle de l'école publique. Nous croyons que cette image a sûrement incité les parents à envoyer leurs enfants à l'école secondaire privée car l'enquête Gadbois (1) a confirmé que 93,6% des parents qui avaient choisi l'école privée pour leurs enfants croyaient que l'école publique aurait été moins avantageuse pour ces derniers.

De plus, 97,1% des parents concernés croient qu'en fréquentant une institution privée, leur enfant augmente ses chances d'être bien préparé pour des études collégiales et universitaires.

Ces parents perçoivent l'école comme un moyen de promotion sociale. De là l'importance de maintenir un réseau d'écoles privées qui permettra à leurs enfants de nouer un réseau d'influence et de maintenir un protectionnisme de classe, rendant ainsi vérifiable la *Vertical Mosaic* de John Porter.

Plusieurs parents, surtout les pères de famille qui ont fréquenté à la belle époque les collèges privés, sont désemparés devant les apprentissages différents que font leurs enfants à l'école publique. Le programme des collèges classiques était assez figé et archaïque pour que leur propre père ait pu les impressionner par leur savoir en citant les auteurs classiques ou en répétant comme une gamme la terminaison latine des verbes. Aujourd'hui leur cœur ne balance plus entre leur an-

par
Candide Charest-Wallot

L'auteur est inscrite au doctorat en histoire de l'Université du Québec à Montréal, et enseignante suppléante dans une polyvalente de Montréal.

ticlisme d'époque et la nostalgie de la culture classique d'autrefois.

Ils désirent une institution qui a une bonne réputation et dont la discipline est bonne. Les devoirs à la maison donnent un cachet sérieux à l'institution privée. Quand les enfants ont voyagé et suivi des cours de 8h10 le matin à 3h10 et certains jours jusqu'à 4h05, les devoirs sont-ils vraiment nécessaires? Après la journée de travail les adultes ont besoin d'activités différentes? Et les enfants?

Pourquoi l'école publique serait-elle moins avantageuse? Parmi les arguments avancés par les tenants de l'école privée, les deux plus tenaces tiennent à la dimension des grosses polyvalentes ainsi qu'à la discipline.

Dès septembre 1977, les statistiques du ministère de l'Éducation indiquaient que 70% des écoles secondaires publiques comptaient moins de mille (1.000) élèves. Au rythme d'augmentation de la clientèle étudiante dans les écoles privées où l'on retrouve déjà neuf institutions qui comptent plus de mille (1.000) étudiants, on peut se demander si dans quelques années cet argument ne se retournera pas contre ceux qui l'utilisent aujourd'hui.

Quand les adultes disent que les enfants ne sont que des numéros dans les « grosses » écoles publiques, ils n'ont sûrement pas consulté les étudiants à ce sujet. Des études réalisées par le ministère de l'Éducation en 1974-75 confirment que plus de 80% des étudiants étaient satisfaits de leurs études à l'école publique.

Jusqu'à la dernière convention collective, la majorité des professeurs du secteur public enseignaient depuis des années dans les mêmes écoles. Ils connaissaient bien le milieu social et les enfants d'une même famille. Même aujourd'hui dans la plupart des écoles publiques, les professeurs, en plus d'enseigner, participent avec les étudiants à certains sports et à certaines activités et partagent les mêmes repas à la cafétéria. Les échanges qui s'y établissent permettent plus que la transmission du savoir mais une mise en commun des convictions, de la motivation de même que de l'affection saine.

En ce qui a trait à l'encadrement des étudiants dans les écoles, il ne faut pas oublier que dans le secteur public, dans la plupart des écoles, les étudiants sont regroupés en unités académiques appelées « foyers ». Ainsi, un tuteur assure une aide individuelle à une trentaine d'étudiants.

Pour ce qui est de la discipline, les contacts entre professeurs et étudiants ont évolué au même rythme que ceux entre parents et enfants. Les échanges sont plus francs et le tutoiement y est souvent moins impoli que l'ancienne résistance passive qui s'accompagnait du « vouvoiement » mièvre ou sarcastique de l'étudiant.

Si une forte partie de la population croit que les écoles privées sont de meilleure qualité et supérieures aux écoles publiques, pourquoi ces gens n'ont-ils pas tous accès à l'école privée? Si le droit à l'éducation est un droit fondamental, pourquoi l'école privée en fait-elle un privilège? Tous les parents qui veulent inscrire leurs enfants à l'école privée peuvent-ils le faire? Non, car la discrimination s'y établit par des concours d'admission, lesquels éliminent au départ les enfants académiquement plus faibles tandis que les règlements permettent d'expulser les étudiants turbulents.

L'école publique, elle, est un droit. A cause de sa vocation d'ouverture à tous, elle doit voir à préparer tous les étudiants dont un secteur important sera appelé à gagner la vie avant la fin du secondaire ou à la sortie de ce palier d'éducation. De plus, la polyvalence de l'école publique permet à chaque étudiant un cheminement personnalisé.

Qu'on le veuille ou non, l'école est une institution sociale qui relève des options politiques. Ce ne sont pas les parents qui ont demandé la réforme scolaire ayant conduit à la création des polyvalentes. L'école publique a voulu mettre l'accent sur le développement des secteurs professionnel et technique pour que les Québécois puissent prendre leur place dans la société industrielle.

Il est vrai que cette orientation scolaire a créé un certain flottement au niveau des programmes et dans l'application quotidienne de ceux-ci. Pour ce qui est du contenu du programme, nous savons qu'il y a déjà des équipes dans toutes les matières qui travaillent à restructurer les programmes actuels. Nous ne désirons pas un retour aux écoles du début du siècle. La nostalgie de l'école de notre temps a fait oublier à plusieurs que l'enseignement élitiste ignorait les problèmes qu'un enseignement public essaie de résoudre avec l'aide de spécialistes. Les écoles privées soumises à ces mêmes programmes ont connu les mêmes difficultés que les écoles publiques sauf que ce secteur n'a pas été scruté à la loupe comme l'école publique, ce qui a permis à l'école privée de conserver sa façade.

En fait, la contribution de l'école privée à la remise en question de l'école actuelle a été nulle. La réflexion entreprise depuis quelques années sur le rôle de l'école dans la société a été menée par la CEQ et a été perçue comme un ensemble de manoeuvres syndicales. Alors que tout change, que tout évolue, la fonction de l'école ne doit-elle pas elle aussi être remise en question?

Les écoles d'aujourd'hui sont le fruit d'une civilisation moderne. Pouvons-nous enseigner les mathématiques en oubliant la calculatrice et les ordinateurs? Pouvons-nous enseigner les français en oubliant que, même dans les bureaux de grandes compagnies, les communications se font par téléphone et par télex?

« Les enfants lisent moins et écrivent moins » entend-on répéter régulièrement. Parmi les parents de ces enfants, lesquels s'astreignent à l'écriture plutôt qu'au téléphone? Même les adultes ne lisent plus. Depuis vingt ans, les quotidiens qui sont nés à Montréal sont tous morts, sauf l'exception du Journal de Montréal. Même le Montréal-Matin a été emporté par la vague de fond. La catastrophe moderne serait la perte de l'expression écrite, dit-on. Consolons-nous, la tragédie grecque a fleuri avant que l'écriture soit fermement établie à Athènes et Shakespeare fut connu en Angleterre avant que l'imprimerie eut développé sa toute puis-

sance.

Dans les articles comparant l'école privée et l'école publique, on s'étonne tout d'abord de relever les mêmes clichés et de ne jamais voir étalés les vrais problèmes.

A l'école publique actuellement, les enseignants sont victimes du télescopage, communément appelé « bumping », opération par laquelle les enseignants doivent s'éliminer entre eux à partir du critère d'ancienneté. Cette opération dure du premier septembre jusqu'à la mi-octobre. Cette situation force les enseignants à quitter leur poste et impose aux étudiants une réadaptation en cours d'année.

L'étude récente du professeur Larouche (2) portant sur le degré de satisfaction au travail chez les enseignants de l'Alliance des professeurs de Montréal, confirme que ces mutations constituent le sujet majeur d'insatisfaction chez les enseignants.

La CECM pourrait promouvoir l'école publique de façon réaliste en acceptant la demande de l'Alliance afin que les mutations fassent l'objet de négociations locales.

Nous croyons d'autre part que les bulletins informatisés expédiés quatre fois par année ne permettent pas aux parents, surtout aux niveaux secondaire I, II et III, de collaborer avec les enseignants pour assurer le cheminement académique de leurs enfants. Des bulletins plus réguliers seraient une exigence sans doute mieux acceptée des professeurs que certaines suggestions du Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire.

En ce qui a trait à la discipline dans les écoles, nous croyons que l'école publique doit continuer d'être ouverte à tous. Cela ne signifie pas que le faible pourcentage d'étudiants indisciplinés (de 2% à 5%) doit imposer son comportement aux autres étudiants. Il faudrait peut-être que les directions d'écoles obtiennent le droit de dispenser certains étudiants de certaines matières académiques pour lesquels ces derniers n'ont aucune motivation et généralement très peu d'aptitudes.

Ce qui manque à l'école publique, c'est effectivement de façon réaliste en acceptant la demande de l'Alliance afin que les mutations fassent l'objet de négociations locales.

ces clientèles envers l'école privée, démontre que seulement 56,3% des parents s'estiment complètement satisfaits de l'institution privée fréquentée par leur enfant tandis que 33,9% se disent seulement plutôt satisfaits. Par contre, ces mêmes parents croient à 93,6% que l'école publique aurait été moins avantageuse. On voit bien qu'il ne s'agit là que d'une question d'opinion fondée sur l'image.

Si l'école publique doit revaloriser son image aujourd'hui, c'est précisément parce que c'est elle qui a su susciter un débat sur sa finalité. L'école privée n'a jamais subi un examen critique. Elle continue de jouir d'un sceau de qualité qui lui a été octroyé grâce à son mirage.

Notes

(1) Louis Gadbois, *Les clientèles de l'école secondaire privée*, Montréal; Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation, 240 pp.

(2) Viateur Larouche, *La satisfaction au travail des enseignants de l'Alliance de Montréal*, Montréal; Ecole des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1978.



Fiducie du Québec

Le Plan d'Épargne-Retraite Fonds Desjardins Hypothèques...

rendement élevé, grande flexibilité, coût administratif minime

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, a mis au point un vaste choix de Plans Enregistrés d'Épargne-Retraite, parmi lesquels le Plan Fonds Desjardins Hypothèques.

Les sommes investies dans ce Fonds sont mises à la disposition de gens désireux d'emprunter pour construire ou acheter une maison. Le placement en première hypothèque, c'est une valeur sûre. Votre argent est en sécurité.

Un rendement élevé

Le taux d'intérêt des placements hypothécaires est toujours des plus élevés. Depuis 1976, le taux d'intérêt moyen payé annuellement est supérieur à 9%.

Une grande flexibilité

Le dépôt initial est de \$500 ou plus. Vous pouvez déposer en tout temps des montants additionnels de \$50 ou plus.

Un coût administratif minime

Il n'y a pas de frais d'adhésion. Les frais d'administration sont de 1/5 de 1% annuellement (minimum \$2.50, maximum \$12.50). Les frais de fermeture sont de 1% (minimum \$10, maximum \$25).

La Fiducie du Québec vous offre d'autres Plans Enregistrés d'Épargne-Retraite et un guide pour vous les expliquer. Pour l'obtenir ou pour tout autre renseignement, venez, écrivez ou téléphonez-nous.

Fiducie du Québec
Service à la clientèle, Modes d'épargne
1, Complexe Desjardins
C.P. 34, Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1E4
(514) 281-8840

À l'extérieur de cette région, composez sans frais 1-800-361-6840 et demandez le poste 8840.

Vous pouvez également vous procurer nos guides et dépliants dans tous nos bureaux de courtage immobilier.

La Fiducie du Québec... pour un choix de plans d'épargne-retraite

desjardins

LETRES AU DEVOIR

Temps partiel et assurance-chômage

(Lettre adressée à L.E. St-Laurent directeur exécutif, Programmes des prestations, Ottawa)

Depuis janvier, avec la nouvelle loi d'assurance chômage (C-14), la commission de l'emploi et de l'immigration exige des travailleurs et travailleuses un plus grand nombre de semaines d'emploi pour avoir droit aux prestations. Cette nouvelle loi, aux dires du ministre Cullen, vise les paresseux. C'est pour cette raison qu'un des articles de la nouvelle loi stipule qu'une semaine de travail de moins de vingt heures ne sera pas considérée aux fins d'application de la loi d'assurance chômage (article 4 (3) (h)).

Cependant, on nous affirme à vos bureaux que les vingt heures de travail doivent être effectuées chez le même employeur.

Ainsi, les ouvriers et ouvrières qui sont obligés de travailler à deux ou trois

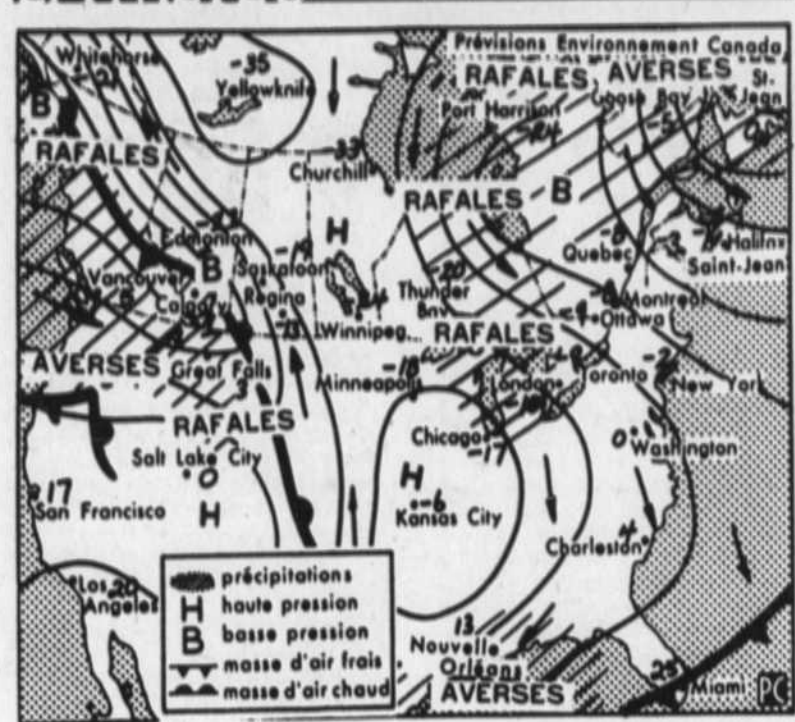
endroits pour faire un salaire décent (ce n'est pas à une marque de paresse) se voient exclus de cette assurance sociale. Ces ouvriers et ouvrières cumulent souvent 40 et 45 heures de travail par semaine en travaillant à plusieurs endroits. Aussi, est-il inadmissible que ces gens soient exclus du régime d'assurance-chômage (alors qu'ils paient leur cotisation) du simple fait qu'ils n'ont pas travaillé pour un seul et unique employeur.

Nous vous demandons d'examiner de nouveau la situation et d'émettre des directives empreintes de bon sens. Nous attendons une réponse positive (donc équitable) dans un délai raisonnable.

Michel GAGNON

Mouvement Action chômage
N.B. les travailleurs à temps partiel sont 1.700.000 au Canada et représentent près de 20% de la population active en 1971. (Annuaire du Canada 1976-77)
Montréal, le 30 janvier 1979

AMÉRIQUE



Abitibi-Témiscamingue et réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum près de moins 18. Beau et toujours froid, mardi.

Pontiac-Gatineau et du Lièvre, Laurentides, Montréal et Outaouais: dégel partiel et froid. Maximum près de moins 17. Beau et toujours froid, mardi.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec et Estrie-Beauce: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige et froid. Maximum de moins 12 à moins 14. Dégagement et plus froid mardi.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie et parc des Laurentides: vents modérés. Maximum de moins 12 à moins 14. Nuageux avec quelques flocons de neige et plus froid mardi.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia et Baie-Comeau: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum près de moins 12. Peu de changement, mardi.

Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, Sept-Îles et Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum de moins 2 à moins 4.

reclassification préconisée ne fait pas le bonheur de tous les professionnels de la CEQ.

Rappels que le Front commun de 1972 avait fixé sa demande de salaire minimum à \$100 et celui de 1975-76 à \$165; ces deux revendications furent satisfaites mais pour la dernière année des conventions alors négociées.

Enfin, interrogé en conférence de presse, M. Gilbert, de la CSN, déclare: « Je ne pense pas qu'on puisse s'attendre au cours des deux ou trois prochaines semaines à des moyens de pression, majeurs ou moyens; il est bien certain cependant qu'on fera tous les efforts pour que nos membres soient bien informés ». M. Gilbert rejoignait M. Rodrigue qui avait pour sa part précisé que des efforts pour informer seraient entrepris, même si « on ne peut révoquer les mêmes instruments que le gouvernement ».

◆ L'exogamie

mographe depuis plusieurs années sont éloquentes et prennent une dimension nouvelle à la lumière des recommandations de la commission Pepin-Robarts qui a indiqué qu'il serait préférable que ce soient les provinces et non le fédéral, qui déterminent les droits de leurs minorités linguistiques.

M. Castonguay précise qu'il est évident que les chances de survie des minorités de langue française sont plutôt minces alors que les mariages mixtes produisent plus souvent qu'autrement des enfants anglophones.

« Le départ la minorité francophone perd une grande partie des générations à venir », explique-t-il.

À partir des chiffres obtenus lors du recensement de 1971, les études démontrent que le taux d'exogamie chez les jeunes est de 13 pour cent au Nouveau-Brunswick, 35 pour cent en Ontario et 68 pour cent en Colombie-Britannique.

Le fait que chez chaque minorité le taux d'exogamie est le plus élevé justement chez le groupe d'âge le plus jeune laisse prévoir des taux d'anglicisation future encore plus importants, a déjà expliqué M. Castonguay, puis que tout porte à croire que les jeunes francophones minoritaires qui s'étaient mariés en 1971 ont suivi les mêmes tendances que leurs aînés.

Des chiffres déjà publiés ont montré que le taux d'exogamie est passé de 5 pour cent chez les plus de 65 ans au Nouveau-Brunswick à 13 pour cent chez les moins de 24 ans.

On assiste au même phénomène en Ontario, où le taux est passé de 17 pour cent chez les plus de 65 ans à 35 pour cent chez les jeunes.

M. Castonguay se penche sur les cas des minorités de langue française les plus importantes, c'est-à-dire celles du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario et démontre que dans les régions du sud de ces deux provinces, la partie est définitivement perdue.

M. Castonguay explique que dans ces deux régions des mariages linguistiquement homogènes sont désormais l'exception plutôt que la règle.

Le taux d'exogamie chez les jeunes est de 50,6 pour cent au sud et à l'ouest du Nouveau-Brunswick, contre 53,1 pour cent dans le sud de l'Ontario.

L'étude du démographe indique que le taux d'exogamie linguistique chez les francophones de l'est ontarien où l'on retrouve la majorité des Franco-Ontariens a passé de 10 à 23 pour cent en l'espace d'une quarantaine d'années.

Il n'y a pas que le mariage entre francophones et anglophones qui produise des enfants de langue anglaise.

En effet, M. Castonguay révèle qu'il y a à Ottawa et à Sudbury, pourtant deux villes où les francophones se retrouvent en assez grand nombre environ 10 pour cent des couples dont les deux conjoints sont de langue maternelle française qui ont déclaré en 1971 avoir l'anglais comme principale langue d'usage au foyer.

« La région acadienne au Nouveau-Brunswick se découpe très nettement de ces sombres perspectives », écrit le professeur de l'Université d'Ottawa.

Le taux d'exogamie pour chaque groupe d'âge y est encore relativement faible, même chez les plus jeunes, où il est de 9,4 pour cent.

De plus au Nouveau-Brunswick environ 20 pour cent des couples qui n'ont pas la même langue maternelle choisissent le français comme langue d'usage au foyer.

« L'avenir acadien dans cette région demeure tout à fait intéressant », affirme M. Castonguay.

Ce dernier en vient d'ailleurs à la conclusion que seule l'adoption d'une politique de bilinguisme territorial peut apporter une solution à ces problèmes.

Ainsi, il préconise dans l'article publié dans « Politique et Analyse » que l'Acadie et le Québec soient un territoire où le français est indispensable, que la région de la capitale nationale soit bilingue et que le reste du Canada soit anglais.

Ce n'est pas là une recommandation qui recevrait l'assentiment des minorités qui vivent hors Québec, évidemment.

La semaine dernière, le président de la Fédération des francophones hors Québec qui dit représenter un million de personnes, M. Paul Comeau, réaffirmerait le désir des collectivité de langue française de survivre.

Il dénonçait ainsi la recommandation de la commission Pepin-Robarts qui veut que ce soient les provinces qui s'occupent de garantir les droits des minorités. « Quel droit ont-ils de juger la valeur de survie de nos collectivités, de dire si nos collectivités sont viables ou non? » a-t-il demandé en parlant des membres de la commission Pepin-Robarts. Il a soutenu que ce sont ces collectivités qui décideront de leur avenir et non « les commis voyageurs de l'unité canadienne ».

avec les militaires ».

Toutefois, l'hypothèse d'une guerre civile n'est pas retenue par Ibrahim Yazdi l'un des plus proches collaborateurs de l'ayatollah.

« Nous espérons que les chefs de l'armée seront assez sages pour se soumettre à la volonté du peuple », dit-il.

Pour sa part, l'armée, par l'intermédiaire de mises au point écrites aux principaux journaux de la capitale, a catégoriquement démenti l'existence de tractations en coulisses en vue de son « ralliement au peuple ».

Dans l'armée l'agitation se confirme. 1500 parents de militaires ont occupé samedi le ministère de la Justice pour protester contre l'arrestation d'officiers de l'aviation. Ces derniers avaient participé à des manifestations contre le régime à Téhéran, à Ispahan et à Hamadan (Ouest). La presse iranienne mentionne des grèves de la faim dans l'armée de l'air. Et le quotidien Etealat rapportait, samedi, qu'un cadet avait été tué au cours de bagarres dans une base aérienne.

La situation reste assez alarmante pour qu'un millier de Juifs israéliens se soient réfugiés vendredi en Israël, annonce le journal israélien Maariv. Depuis le début de la crise, 8000 Juifs israéliens sont arrivés en Israël, dont un quart comme immigrants.

« L'ayatollah Khomeiny recherche la neutralité des militaires », a déclaré à la radio française, M. Abul Hassan Banisadr, proche collaborateur du chef religieux chiite.

« Nous voulons être assurés de la loyauté de l'armée et nous n'accepterons pas qu'elle ait d'autre fonction que celle de défendre l'indépendance de l'Iran », a ajouté l'économiste iranien qui s'exprimait depuis Téhéran sur France-Inter.

Il a qualifié, à cette occasion, de « plutôt encourageants », les contacts qui ont été pris par le mouvement de l'ayatollah Khomeiny avec l'armée.

Selon M. Banisadr, la tendance en faveur du mouvement de l'ayatollah « est minoritaire chez les militaires et n'est répandue qu'à la base ». La tendance proche, quant à elle, prépare un plan d'attaque contre l'opposition qui consiste en une série d'assassinats destinés à neutraliser ou supprimer l'élément moteur du mouvement de l'ayatollah Khomeiny, a ajouté M. Banisadr. Ce plan aurait pour but, selon lui, de forcer l'opposition à accepter un compromis.

Une troisième tendance, enfin, « ne s'occupe pas de politique tout en maintenant l'armée sous le contrôle des États-Unis », a indiqué le collaborateur de l'ayatollah.

Signe de détente: les manifestations et les rassemblements sont autorisés depuis hier pour une période indéterminée à Téhéran, a annoncé le gouverneur militaire de la capitale. D'autre part, le gouvernement, poursuivant sa campagne contre la corruption, a fait arrêter, samedi, trois anciens ministres, MM. Gholam Reza Djaniour, Boughanc Nahavandi et Abdolmidjid Madjid. L'ancien maire de Téhéran, Jayad Sharestani, a été accusé de détournement de fonds.

Une situation économique désastreuse oblige, semble-t-il, les adversaires à négocier. Après quatre mois de grève générale, un quart de la population est en chômage, les banques n'ont plus de liquidités, les usines sont paralysées, les exportations de pétrole ont cessé. Depuis deux semaines, le premier ministre a décidé de ne plus faire payer les salaires des grévistes ainsi que la loi l'y autorise. En raison des difficultés financières, le gouvernement iranien a annulé la majeure partie des contrats, d'un montant de 12 milliards de dollars, d'achats d'armes américaines commandées par le chah, affirme le Washington Post. Toujours selon le même journal, une base navale d'un milliard de dollars a été sacrifiée aux économies budgétaires.

◆ Air Canada

À partir de cette année, Air Canada dépensera \$300 millions annuellement pour renouveler sa flotte. Il s'agit notamment de remplacer les DC-8 et DC-9 de McDonnell Douglas qui prennent de l'âge et qui ont été utilisés de façon intensive tant sur les routes transcontinentales que domestiques.

Ces dépenses se feront sans assistance gouvernementale d'aucune sorte; la société aérienne procédera à des emprunts sur les marchés monétaires internationaux. L'objectif immédiat est de profiter le plus possible de l'excellente situation financière de la société pour obtenir si possible une classification de crédit AAA, ce qui permet d'obtenir des conditions favorables.

◆ Deng Xiaoping

lèle, contre le gouvernement de Séoul.

En outre, la Chine donnera des assurances publiques sur la libéralisation de sa politique d'émigration, a affirmé hier le sénateur Henry « Scoop » Jackson après un entretien d'une heure avec le vice-premier ministre chinois à Seattle.

La confirmation de cette libéralisation devrait permettre à la Chine de se voir octroyer par le Congrès les bénéfices de la clause commerciale de la nation la plus favorisée qui est l'une des conditions de l'essor des échanges commerciaux entre les deux pays.

M. Jackson (démocrate de l'État de Washington) est le co-auteur d'un amendement adopté par le Congrès qui interdit l'octroi des bénéfices de cette clause aux pays restreignant l'émigration de leurs ressortissants. L'URSS s'est ainsi vu refuser depuis 1974 ces conditions commerciales privilégiées du fait des restrictions imposées à l'émigration des Juifs soviétiques.

Le sénateur a par ailleurs indiqué que ses conversations avec M. Deng avaient aussi porté sur les régions troubles du monde, en particulier l'Iran, le Proche-Orient, le Pakistan et la Rhodésie.

M. Jackson, au cours d'un déjeuner en l'honneur du numéro trois chinois auquel participaient plus de 500 hommes d'affaires de la région, a rappelé que les États-Unis et la Chine partageaient la même inquiétude devant la croissance de la puissance militaire soviétique et les dangers qu'elle pose.

Dans sa réponse, le vice-premier ministre chinois a acquiescé et déclaré, en faisant allusion à l'URSS, « nous avons beaucoup d'intérêts communs sur nombre de problèmes internationaux importants tel que la préservation de la paix mondiale et de la stabilité et l'opposition à l'hégémonie ».

M. Deng a souligné que les États-Unis et la Chine étaient voisins de part et d'autre de l'Océan pacifique qui, au lieu d'être une barrière, devrait devenir un lien entre les deux pays.

Renonçant à faire le tour de la baie de Seattle et de ses installations portuaires ultra-modernes en hydroglisseur, M. Deng avait mis à profit sa matinée libre pour reprendre ses entretiens avec l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger et l'influent sénateur de l'État de Washington.

Venu assister à Seattle à un match de football États-Unis/Union soviétique, M. Kissinger n'avait pas caché, la veille, ses dissensions avec l'administration Carter sur la rupture des relations diplomatiques Washington-Taïpei, estimant qu'elle avait été menée « de manière trop brutale ».

L'ancien secrétaire d'État, qui connaît M. Deng de longue date, avait déjà partagé un petit déjeuner avec lui la semaine dernière à Washington. Il le retrouvera en avril prochain à l'occasion d'un nouveau voyage en Chine.

C'est le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, qui a effectué le tour du port de Seattle — le 2ème des États-Unis après celui de New York — et qui est appelé à devenir la principale porte de communication maritime américaine avec la Chine.

Après un déjeuner avec plusieurs centaines d'hommes d'affaires du Nord-Ouest des États-Unis, M. Deng dont le voyage officiel s'achève, a visité les usines aéronautiques Boeing, dont les appareils équipent la compagnie aérienne civile chinoise CAAC.

M. Deng quittera Seattle ce matin après un petit déjeuner avec les dirigeants des principaux journaux de la région.

La séduction exercée sur les Américains et leurs élus par M. Deng Xiaoping est déjà comparée à la « découverte » par l'Amérique de Nikita Khrouchtchev, il y a 20 ans, et à la grande réussite de la campagne du président égyptien Anouar Sadate au Congrès ces deux dernières années.

Le numéro 3 chinois est instantanément devenu une star de la télévision: on l'a vu faire campagne à l'américaine; cow-boy au Texas dans une arène de rodeo, saluant d'une diligence et, en compagnie des grands patrons de sociétés symbolisant le capitalisme américain, soulever des ovations d'un auditoire de Chambre de commerce.

M. Deng Xiaoping, promoteur de l'actuel mouvement de modernisation chinoise, va revenir à Pékin avec les premiers accords de coopération sino-américains — essentiellement scientifiques et technologiques — en poche. D'autres, commerciaux et culturels, sont déjà annoncés pour les prochaines visites en Chine, avant l'été, des secrétaires américains au Trésor et au Commerce.

« La lune de miel va se poursuivre », assure M. Deng Xiaoping. Les milieux d'affaires américains ne sont pas les derniers à le souhaiter. Ni une administration Carter qui tient là sa première grande réussite de politique étrangère et qui va au plus vite s'efforcer de rassurer Moscou, qui, depuis Washington, apparaît décidément comme le grand perdant de ce « jeu » triangulaire.



◆ Front commun

alités précises de transfert au RREGOP de peur que l'état n'encourage indûment les transferts.

Du côté salarial, la bataille des arguments se poursuit dans cette dialectique lancée déjà depuis plusieurs mois. En expliquant leur demande de relèvement du salaire minimum à \$265, les représentants de la CSN, dont le président Norbert Rodrigue, ont voulu dissiper la « brume idéologique » alimentée par le gouvernement en répétant que l'amélioration du sort des employés du secteur privé ne passe pas par l'appauvrissement des syndiqués du gouvernement qui doivent plutôt servir « de point d'ancrage et de référence pour les autres travailleurs ».

« Plus que partout ailleurs vos gains pressent le gouvernement d'étendre les droits reconnus à l'ensemble de la population; plus que partout ailleurs, votre négociation peut mordre directement sur le gouvernement et le forcer à ouvrir la porte à diverses améliorations pour tous », a lancé le président Rodrigue à l'issue de la journée de discussion et d'information, et après que l'assemblée eut pris connaissance d'un document inter-centrale de 65 pages sur la conjoncture économique actuelle.

Le président de la CSN a par ailleurs insisté sur l'importance des prochaines négociations qui illustreront, au delà des belles paroles, à quelle enseigne loge le gouvernement.

« Même sur la question nationale, il est probable que vos négociations vont accélérer dans nos rangs le débat pour dégager quels peuvent être les intérêts des travailleurs dans la lutte que se livrent le Parti québécois et le gouvernement de

Pierre Elliott Trudeau », a déclaré M. Rodrigue dans ce discours de réchauffement de ses troupes.

Quant au rapport « analyse de la conjoncture », il est destiné à une large diffusion au sein des membres des trois centrales et pourrait devenir le livre de chevet économique du Front commun.

Les responsables des centrales ont basé leurs calculs « salariaux » sur trois études. La première vise à donner au salaire minimum de \$165 par semaine réclamé par le Front commun de 1975-76 la valeur qu'il aurait aujourd'hui et évalué à \$273,67; la deuxième est basée sur un calcul identique mais prend en considération la concession faite par le Front commun en cours de négociations et devient donc \$268,36, toujours pour 1979 et la troisième tient compte du seuil de pauvreté établi en mars 1978 par le Sénat canadien pour une famille de quatre, soit \$223,40, auquel sont ajoutés un enrichissement de \$12,50 par semaine et une indexation de 6 pour cent, ce qui donne \$290,31.

Les quelques interventions faites samedi à la suite de l'exposé des représentants de la CSN et de son économiste Vincent Dagenais ont permis de constater que certains syndiqués trouvent en effet la demande du Front commun plus que conservatrice.

Le chiffre de \$265 inclut un six pour cent d'augmentation réclamé pour prévenir la hausse des prix. Les syndicats demandent par ailleurs un enrichissement collectif de \$12,50 par semaine, soit 4,5 pour cent du salaire moyen.

La politique salariale prévoit le réajustement des échelles à la fin de chaque année de la convention et les demandes des autres années seront basées sur le prolongement des principes élaborés soit l'enrichissement en montant fixe, égal pour tous, dont le niveau sera augmenté pour tenir compte des niveaux de salaire de l'année précédente et maintenir sa proportion par rapport au salaire moyen, et une clause d'indexation incluant chaque année une prévention de six pour cent contre la hausse des prix.

Il subsiste une ombre au tableau cependant: certains enseignants et professionnels de la CNQ ne sont toujours pas d'accord avec l'harmonisation des échelles.

Cette opération prévoit en effet la disparition de la prime pour les docteurs, renvoyant ses titulaires à l'échelle des 20 ans de scolarité; dans la même ligne la

M.B.A. ou, plus clairement, la marge brute d'autofinancement. Je me rappelle à ce sujet le livre d'un économiste français, publié à son retour des États-Unis où il avait étudié la comptabilité américaine, et consacré à justifier le mot « cash flow ». Il était impossible, assurait l'auteur de le dire en français. Il était encore temps de créer un équivalent français avant que l'usage entérine cash flow et finalement on l'a trouvé. C'est qu'il faut faire vite, dès l'apparition d'un mot étranger bizarre ou difficile à prononcer, on peut lancer un mot français à sa place: ce fut le cas d'informatique, qui aurait bien pu rester « à l'anglaise » (data processing). Le « display » est désormais le visuel ou console de visualisation, en informatique. J'aime mieux console de visualisation car visuel, dans un texte, est encore trop nouveau pour être compris instantanément. J'en ai eu la preuve quand j'ai voulu avoir l'équivalent français de « light pen » qui est photostyle.

Je l'ai bien trouvé dans le recueil des arrêtés sur la langue, avec la définition suivante: Photostyle: dispositif permettant d'introduire dans un ordinateur les coordonnées d'un point sur un visuel. En anglais: light pen. Très bien, mais le mot visuel était aussi un néologisme. Je me suis dit qu'il devait s'agir de la console de visualisation (on trouve aussi écran de visualisation), mais je n'en étais pas sûr. Dans une autre revue sur les assurances cette fois j'ai trouvé visuel ou console de visualisation pour le mot anglais « display ».

Le mot logiciel est bien passé dans l'usage. Il remplace le « software ». Le publipostage désigne la même réalité que « mailing ». Pour le « fronting », qui, en assurance est une opération par laquelle une société garantit juridiquement un risque dont elle cède tout ou partie à une autre société inconnue de l'assuré, le mot façade était tout indiqué, et c'est bien lui qu'on a retenu.

AU FIL DES MOTS

Equivalents français

L'emploi de nouveaux mots anglais est en France remis en question, quand il s'agit de textes officiels ou techniques. La loi du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française interdit le recours à tout terme étranger ou à toute expression étrangère quand il existe une expression ou un terme approuvés « dans les conditions prévues par le décret du 7 janvier 1972, relatif à l'enrichissement de la langue française ».

On désire en France protéger le français de la publicité, celui des modes d'emploi, des conditions de garantie d'un bien ou d'un service — et celui des factures et quittances — et aussi le français utilisé pour désigner un produit quelconque.

Les commissions de terminologie ont travaillé avec persévérance dans une douzaine de domaines. Les résultats de leurs efforts arrivent jusqu'à nous et il est bon de renseigner les lecteurs sur certains termes qui leur donnent sans doute — comme à tout traducteur du Canada ou du Québec qui veut connaître le mot juste et normalisé — bien des tracas. Parlons d'abord de mots anglais auxquels on a trouvé un équivalent: batch processing, en informatique est remplacé par traitement par lots; « cash flow », du domaine économique, est la

M.B.A. ou, plus clairement, la marge brute d'autofinancement. Je me rappelle à ce sujet le livre d'un économiste français, publié à son retour des États-Unis où il avait étudié la comptabilité américaine, et consacré à justifier le mot « cash flow ». Il était impossible, assurait l'auteur de le dire en français. Il était encore temps de créer un équivalent français avant que l'usage entérine cash flow et finalement on l'a trouvé. C'est qu'il faut faire vite, dès l'apparition d'un mot étranger bizarre ou difficile à prononcer, on peut lancer un mot français à sa place: ce fut le cas d'informatique, qui aurait bien pu rester « à l'anglaise » (data processing). Le « display » est désormais le visuel ou console de visualisation, en informatique. J'aime mieux console de visualisation car visuel, dans un texte, est encore trop nouveau pour être compris instantanément. J'en ai eu la preuve quand j'ai voulu avoir l'équivalent français de « light pen » qui est photostyle.

Je l'ai bien trouvé dans le recueil des arrêtés sur la langue, avec la définition suivante: Photostyle: dispositif permettant d'introduire dans un ordinateur les coordonnées d'un point sur un visuel. En anglais: light pen. Très bien, mais le mot visuel était aussi un néologisme. Je me suis dit qu'il devait s'agir de la console de visualisation (on trouve aussi écran de visualisation), mais je n'en étais pas sûr. Dans une autre revue sur les assurances cette fois j'ai trouvé visuel ou console de visualisation pour le mot anglais « display ».

Le mot logiciel est bien passé dans l'usage. Il remplace le « software ». Le publipostage désigne la même réalité que « mailing ». Pour le « fronting », qui, en assurance est une opération par laquelle une société garantit juridiquement un risque dont elle cède tout ou partie à une autre société inconnue de l'assuré, le mot façade était tout indiqué, et c'est bien lui qu'on a retenu.

M.B.A. ou, plus clairement, la marge brute d'autofinancement. Je me rappelle à ce sujet le livre d'un économiste français, publié à son retour des États-Unis où il avait étudié la comptabilité américaine, et consacré à justifier le mot « cash flow ». Il était impossible, assurait l'auteur de le dire en français. Il était encore temps de créer un équivalent français avant que l'usage entérine cash flow et finalement on l'a trouvé. C'est qu'il faut faire vite, dès l'apparition d'un mot étranger bizarre ou difficile à prononcer, on peut lancer un mot français à sa place: ce fut le cas d'informatique, qui aurait bien pu rester « à l'anglaise » (data processing). Le « display » est désormais le visuel ou console de visualisation, en informatique. J'aime mieux console de visualisation car visuel, dans un texte, est encore trop nouveau pour être compris instantanément. J'en ai eu la preuve quand j'ai voulu avoir l'équivalent français de « light pen » qui est photostyle.

Je l'ai bien trouvé dans le recueil des arrêtés sur la langue, avec la définition suivante: Photostyle: dispositif permettant d'introduire dans un ordinateur les coordonnées d'un point sur un visuel. En anglais: light pen. Très bien, mais le mot visuel était aussi un néologisme. Je me suis dit qu'il devait s'agir de la console de visualisation (on trouve aussi écran de visualisation), mais je n'en étais pas sûr. Dans une autre revue sur les assurances cette fois j'ai trouvé visuel ou console de visualisation pour le mot anglais « display ».

Le mot logiciel est bien passé dans l'usage. Il remplace le « software ». Le publipostage désigne la même réalité que « mailing ». Pour le « fronting », qui, en assurance est une opération par laquelle une société garantit juridiquement un risque dont elle cède tout ou partie à une autre société inconnue de l'assuré, le mot façade était tout indiqué, et c'est bien lui qu'on a retenu.

Les syndicats réclament un veto sur toute abolition de poste

par Paule des Rivières

La Fédération des affaires sociales (CSN) revendiquera, au cours des mois à venir, l'accord préalable du syndicat touché à toute modification ou abolition de poste dans les établissements de santé et hôpitaux.

En effet, le projet de convention collective que la FAS s'approprié à faire connaître à la partie patronale est on ne peut plus clair à ce sujet. Il y est demandé: « Aucun poste ou service ne peut être aboli, modifié ou fusionné à moins d'entente avec le syndicat ».

Le président de la FAS, qui regroupe 65.000 membres travaillant dans le domaine de la santé, M. Donatien Coriveau, a eu samedi à ce sujet un commentaire principal: « Nous avons atteint dans les hôpitaux un plancher minimum ».

Les demandes de la FAS incluent également d'importantes modifications au chapitre de la sécurité d'emploi qui, actuelle-

ment est liée à l'obtention d'un poste. La fédération demande cette fois-ci que « le salarié ayant six mois et plus d'ancienneté et qui est mis à pied bénéficie du régime de sécurité d'emploi tant qu'il n'aura pas été replacé dans un autre emploi ».

Par ailleurs, le projet de la FAS contient des dispositions fermes relatives à l'occupation des postes et l'organisation interne et il vise, entre autres, à assurer la formation dans chaque établissement d'une équipe volante pour combler les absences et répondre aux besoins, nombreux, de dernière heure.

Cette équipe volante est prioritairement composée, dit le projet, de postes à temps complet et leur nombre et description sont négociés et agréés localement.

Toujours selon le projet syndical, le poste temporairement pourvu de son titulaire est comblé d'abord en puisant dans l'équipe volante, puis dans la liste de rappel et enfin parmi les employés désireux de faire du temps supplémentaire.

Ces demandes visent à réduire l'usage des fameuses « listes de rappel » formées de personnes sans sécurité d'emploi et conçues pour répondre aux besoins imprévus. Or, dit le président de la FAS, les employés des listes de rappel constituent souvent entre 30 et 60 pour cent du total des effectifs, ce qui, ajouté-t-il n'est pas normal.

Ce dépôt prochain du projet de convention de la FAS sera au nombre des demandes que tous les syndicats dont les conventions actuelles viennent à terme en juin sont tenus de faire connaître à leur employeur. En fait, les groupes qui n'ont pas encore dévoilé leurs demandes, et il semble que ce soit la majorité; ont déjà enfreint le nouveau calendrier prévu par la loi, et qui dit que les syndicats doivent poser ce geste cinq mois avant l'expiration des conventions collectives. L'employeur est tenu d'y répondre dans les 60 jours qui suivent de façon à ce que les négociations puissent déboucher deux mois plus tôt.

Claude Forget à Toronto

Le régionalisme n'est pas une maladie mais un espoir d'unité

TORONTO (PC) — Selon le député libéral Claude Forget, le régionalisme peut paraître une maladie, mais c'est plutôt un espoir dans la recherche de l'unité canadienne.

Participant à une table ronde sur les différences régionales, au congrès annuel de l'Association libérale de Toronto et du district, samedi, l'ancien ministre des Affaires sociales du gouvernement Bourassa a signalé que l'idée du régionalisme s'opposait directement à la conception des séparatistes québécois du seul conflit entre Français et Anglais.

Le député de Saint-Laurent à l'Assemblée nationale a fait remarquer que le régionalisme fournissait aux Québécois la chance d'obtenir l'appui d'autres régions pour des problèmes communs.

Mais, a-t-il ajouté, le régionalisme ne doit pour autant faire oublier l'importance de la langue et de la culture française pour les Québécois.

« La dimension linguistique est importante », a commenté M. Forget.

Pour le député québécois, le défi auquel fait face le pays est de déterminer comment les différences régionales peuvent être traduites dans les institutions nationales.

C'est ainsi que les partis politiques nationaux ne sont pas vus comme parlant au nom de tous les Canadiens. Certains partis ne sont même pas représentés dans certaines provinces, a-t-il dit.

À ce sujet M. Forget a conseillé au gouvernement fédéral d'étudier sérieusement certaines recommandations de la Commission de l'unité canadienne.

La commission, entre autre, voudrait que le Sénat de 104 sièges soit remplacé par un Conseil de la fédération de 60 membres normés par les 10 provinces.

Elle souhaiterait également qu'on augmente d'environ 60 le nombre des députés aux Communes, choisissant des députés parmi des listes provinciales préparées par les partis fédéraux et d'autres sur la base d'un pourcentage des suffrages exprimés.

Participant à la discussion, le ministre fédéral du Travail, M. Martin O'Connell, a déclaré que le gouvernement ne devrait pas seulement dénoncer les salaires élevés, quand il se dit préoccupé par l'inflation.

Le ministre a signalé que les profits de certaines compagnies avaient augmenté d'une façon spectaculaire, au cours des neuf derniers mois, mais que les salaires avaient monté moins rapidement que le coût de la vie.

Devant les 400 délégués, M. O'Connell a souligné que les profits des compagnies devaient servir à investir et à faire baisser les prix, et non seulement à payer des dividendes importants aux actionnaires.

M. O'Connell a affirmé que le gouvernement ne songeait pas, pour l'instant, à établir de nouveaux des contrôles sur les

prix et les salaires.

Un autre participant, M. Gerald Regan, ex-premier ministre de la Nouvelle-Écosse, a soutenu, quant à lui, que le Canada avait besoin d'un gouvernement central fort.

Mais il a reconnu, lui aussi, que les aspirations régionales devaient se faire sentir dans les changements constitutionnels.

5 février

par la Presse Canadienne

- 1876 — Tremblement de terre au Guatemala: près de 23.000 morts.
- 1871 — Les astronautes américains d'Apollo 14 se posent sur la Lune.
- 1962 — Le général de Gaulle envisage une accession de l'Algérie à l'indépendance sur la base d'une coopération amicale avec la France.
- 1945 — Les Américains de MacArthur entrent à Manille.
- 1917 — Le Mexique devient une république fédérale de 28 États.
- 1885 — Création de l'État du Congo, possession personnelle de Léopold II, roi des Belges.
- Ils sont nés un 5 février: Sir Robert Peel, homme d'État anglais (1788-1850); Adlai Stevenson, homme d'État américain (1900-1965).

L'Assemblée reprend ses travaux

Quinze jours de session pour mettre le point final?

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — C'est un menu législatif bien mince que les députés québécois auront à se mettre sous la dent à compter de demain alors que reprendra, à l'Assemblée nationale, la session parlementaire ajournée le 22 décembre dernier.

Cet ajournement, rappelons-le, était bien exceptionnel, puisqu'on aurait dû normalement assister à une prorogation de la session. Cette dernière n'a pas eu lieu parce qu'en dernière minute, le gouvernement et les partis d'opposition n'ont pu convenir des compromis nécessaires à l'adoption des projets de lois auxquels tenaient la majorité parlementaire.

Aussi, à compter de demain, les députés auront à examiner les textes législatifs qu'on leur demandait d'adopter avant les vacances de Noël. Sans plus puisque le gouvernement considère cette reprise des travaux sessionnels au même titre qu'une fin de session et ne désire voir adopter que les quelques projets législatifs alors laissés en plan.

En fait, le leader du gouvernement, M. Claude Charbon, ne soumettra que quatre projets de lois pour adoption. Trois de ceux-ci sont déjà connus et

ont été largement discutés dans les dernières semaines précédant l'ajournement des Fêtes.

Il s'agit du projet de loi 84 modifiant la loi de l'assurance-maladie, du projet de loi 110 modifiant la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et du projet de loi 116 modifiant la loi sur la mise en marché des produits agricoles.

Le quatrième projet de loi n'était pas connu jusqu'à maintenant mais son adoption ne devrait causer aucune difficulté particulière puisqu'il s'agit d'un projet très technique et qui, assure-t-on, aurait déjà reçu l'assentiment des partis d'opposition. Il s'agit d'un projet de loi de trois paragraphes qui touche le congé de maternité.

En fait, ce projet, qui modifiera la loi 43, permettra aux travailleuses régies par un décret de jouir des mêmes droits que celles régies par une convention collective. L'adoption de ce texte législatif est rendu nécessaire parce que le projet original avait été oublié cette catégorie de travailleuses, même si le Québec en compte environ 40.000.

Au surplus, le gouvernement proposera l'examen en deuxième lecture du

projet de loi 97, modifiant la loi constituant Rexfor, mais ne tient pas mordicus à ce que ce projet soit adopté avant la prorogation. En fait, son examen vise surtout à « meubler » le temps de l'Assemblée pendant que les députés examineront le projet de loi 116 en commission parlementaire.

En somme, on se retrouve donc avec seulement trois projets de lois vraiment litigieux et de ce nombre, deux, soit les projets de lois 84 et 110, sont rendus à la dernière étape de leur adoption puisqu'ils ont fait l'objet d'un examen en comité plénier durant l'ajournement des Fêtes et que le gouvernement a dans l'ensemble consenti aux amendements que souhaitaient l'opposition.

Le projet de loi 84, on s'en souviendra, précise le mode rémunération des professionnels de la santé, oblige les bénéficiaires de l'assurance-maladie à présenter leur carte à chaque visite chez leur médecin et étend le champ d'application du programme de soins dentaires aux bénéficiaires de l'aide sociale.

L'adoption de ce projet de loi sera facilitée du fait que le gouvernement est maintenant parvenu à une entente avec les chirurgiens-dentistes, laquelle

entente sera dévoilée lors d'une conférence de presse donnée conjointement lundi, à Montréal.

Quant au projet de loi 110, qui a lui aussi subi de nombreux amendements, il normalise le statut du travailleur-artisan, fixe de nouvelles règles de fonctionnement aux entrepreneurs en construction et introduit divers changements dans l'administration de l'Office de la construction.

Ces deux projets de loi, 84 et 110, en sont maintenant à l'étape de la troisième lecture et leur adoption devrait passer comme lettre à la poste.

Il en va tout autrement du projet de loi 116 qui non seulement n'en est qu'à l'étape de la deuxième lecture mais qui continue de susciter de vives réactions tant chez les partis d'opposition que parmi certains groupes de producteurs agricoles.

Pour l'essentiel, ce projet de loi vise à valider les plans conjoints, déclarés précédemment inconstitutionnels par la Cour suprême du pays parce que mis sur pied en vertu d'une loi fédérale, et à autoriser les offices de producteurs à continger les productions agricoles, tant celles destinées au marché intérieur que celles vendues

dans les autres provinces.

Or, ce projet, que pilote le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, est vivement contesté par des groupes de producteurs connus sous le nom de « dissidents » puisque l'Union des producteurs agricoles en soutient largement le principe.

Ces dissidents estiment que la production agricole n'a pas à être contingente et que les producteurs doivent continuer d'oeuvrer à l'intérieur d'un marché complètement libéré de toute entrave. Déjà avant les Fêtes, ils sont venus manifester leur mécontentement devant l'Assemblée nationale et on prévoit d'autres manifestations pour les prochaines semaines.

Pour l'instant, les partis d'opposition, tant les libéraux que les unionistes, se sont opposés à l'adoption de ce projet de loi. Vendredi, le whip en chef du parti libéral, M. Robert Lamontagne, affirmait, au cours d'un bref entretien téléphonique, que son groupe parlementaire se réunissait en caucus lundi et mardi prochains et qu'il fixerait alors l'attitude à adopter au moment de la reprise de la session. Dès hier cependant, M. Lamontagne prévoyait que les libéraux continueraient à s'opposer à ce projet de loi.

De leur côté, les députés unionistes terminaient hier à Sherbrooke, un caucus de deux jours et il est à prévoir qu'ils poursuivront eux aussi leur opposition à ce texte législatif.

Pour le reste, on ne s'attend à rien de bien spectaculaire sinon que la période des questions permettra certainement de débattre certains sujets d'actualité dont, notamment, le rapport de la commission Pepin-Robart et la conférence constitutionnelle qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa.

Du côté du gouvernement, on souhaite que cette mini-session ne dure qu'une quinzaine de jours puisqu'on compte toujours recommencer l'année parlementaire le 6 mars prochain.

Mais, en ces matières, c'est finalement toujours l'opposition qui a le dernier mot puisque les règlements parlementaires permettent de prolonger grandement les débats.

Bien qu'opposée au projet de loi 116, l'opposition n'a pas manifesté jusqu'ici d'agressivité vraiment inquiétante mais il faudra attendre les prochains jours avant de savoir s'ils désirent retourner en vacances avant la reprise du 6 mars ou s'ils sont plutôt disposés à faire siéger l'Assemblée jusqu'à épuisement.

Un cours d'eau moribond

Les riverains veulent ressusciter la rivière l'Achigan

par André Tardif

VILLE DES LAURENTIDES — Les citoyens de 11 municipalités de la plaine laurentienne n'auront point de cesse que le jour où la rivière l'Achigan, qui traverse une région à forte con-

centration d'élevage porcin, sera entièrement dépolluée. Regroupés au sein du Comité pour la protection de la rivière l'Achigan, ces citoyens, au nombre de plus de 500, ont déjà quelques belles réalisations à leur actif, dont l'implantation d'un projet-

pilote pour le compostage du purin de porc et l'appui massif de la population.

« Notre prochain projet est la reconnaissance, par les Services de protection de l'environnement (SPE), du bassin de la rivière comme zone-cible », expliquait hier le président Guy Poirier, à l'occasion de la première assemblée annuelle de l'organisme, à Ville des Laurentides (ex-Saint-Lin).

« Quand on sait tous les avantages qu'une telle reconnaissance peut valoir aux 11 municipalités impliquées de même qu'aux producteurs agricoles riverains, nous avons tout intérêt à la réclamer et l'obtenir dans les plus brefs délais. L'unanimité est faite sur ça ».

La rivière l'Achigan s'étend sur quelque 80 kilomètres, depuis le lac du même nom dans Saint-Hippolyte jusqu'à L'Assomption, où elle devient un affluent de la rivière de ce nom. Auparavant, elle aura traversé ou côtoyé les municipalités telles que New Glasgow, Sainte-Sophie, Ville des Laurentides, Saint-Roch-de-l'Achigan et L'Épiphanie, toutes représentées au Comité.

Il s'agit de l'une des rivières les plus polluées au Québec. La teinte verdâtre et l'épaisseur de ses eaux, sans compter l'odeur nauséabonde qui s'en dégage l'été, font l'objet de nombreuses plaisanteries.

« Il ne fait aucun doute que la situation est grave, car à peu près aucune espèce de poisson ne peut y survivre en raison d'un trop grande quantité de matière organique et de l'absence totale d'oxygène sur plusieurs tronçons », précise Guy Poirier, un jeune professeur en électronique de Saint-Roch-de-l'Achigan qui fut réélu à la présidence du Comité hier.

« Les municipalités n'osaient rien faire en prétextant que les éleveurs de porcs continueraient à déverser leur purin dans la rivière, et ces derniers ne voulaient rien entreprendre sans que les villes ne cessent d'y déverser leurs égouts ».

Les 11 municipalités riveraines ont depuis, à l'instigation du Comité, toutes adopté une résolution demandant aux SPE d'intervenir. Par ailleurs, plusieurs producteurs sont maintenant membres du Comité, grâce notamment à l'adhésion de la Fédération régionale des producteurs de porcs affiliée à l'Union des producteurs agricoles.

« Au début, les agriculteurs étaient un peu méfiants, mais ils ont vite compris que notre campagne était aussi dans leur intérêt ».

L'intervention des SPE accorderait aux municipalités des subventions couvrant jusqu'à 90% des coûts d'installation et jusqu'à 66% pour la pose d'égouts de canalisation, en plus d'un pourcentage non déterminé en faveur de fosses septiques communes.

De leur côté, les éleveurs de porcs auraient l'occasion de rencontrer des représentants des SPE qui discuteraient avec eux de la possibilité d'améliorer leurs installations, en plus de leur fournir une aide technique et financière.

« Il s'agit donc de débarrasser des sommes, et nous avons bon espoir d'y parvenir bientôt, ajoute-t-il. D'autant plus que la rivière Yamaska sur la rive sud, où les problèmes de pollution sont à peu près semblables aux nôtres, est

l'une des six non-cibles désignées par le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, dans la région montréalaise ».

A son avis, il était normal que la rivière Yamaska soit choisie parce qu'elle faisait déjà, depuis quelques années, l'objet d'études en ce sens par les fonctionnaires des SPE, et que les rapports déjà préparés contribueraient sans doute à sa dépollution.

Quant à l'usine-pilote de compostage, située près de

Ville des Laurentides, il s'agit d'un projet expérimental de deux ans représentant un investissement de \$85.000. Les SPE en ont confié l'aspect analytique et opérationnel à une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Montréal, sous la direction du professeur Alfred Jaouich.

« Il s'agissait de trouver un moyen industriel pour aider les producteurs de porcs à se débarrasser d'une quantité énorme de purin, relate Guy Poirier. Car ils n'ont ni le

temps pour le laisser se décomposer organiquement, ni l'espace pour le faire autrement que par déversement ».

Cette usine, qui opère sur une petite échelle selon le système aérobie Fuchs, fonctionne depuis septembre dernier. Jusqu'ici, on s'y est contenté de faire du compost en soufflant de l'air dans le purin qui est ensuite agité, ce qui le rend inodore et oxygène. Mais éventuellement, on voudrait le faire sécher par un procédé de minéralisation, ce qui pour-

rait lui donner une excellente valeur commerciale.

M. Poirier explique qu'au début, on craignait qu'à cause du climat hivernal rigoureux, le purin ne gèle et ne se prête pas à l'oxygénation. Mais récemment, par une température de moins 30 degrés Celsius, du purin cueilli à 4° de la fosse accusait une température de 32° le lendemain matin et de 41° en soirée, ce qui a comblé les responsables. Au printemps, d'autres expériences plus poussées seront ten-

tées. « Présentement, nous nous contentons d'épandre ce purin, mais s'il devait par hasard s'en glisser jusqu'à la rivière, il n'y aurait plus aucun danger de contamination. Un premier rapport des opérations de l'usine sera publié en avril, et nul doute que les résultats seront étudiés attentivement par les SPE, surtout en ce qui concerne ses coûts. Il semble jusqu'ici que l'usine ne s'est pas avérée une dévoreuse d'énergie ».

Jean-Paul II se dit enchanté mais fatigué

CITE DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a présenté hier un « rapport » enthousiaste de son voyage en Amérique latine et a annoncé qu'il partait se reposer pendant deux jours à Castelgandolfo.

Le pape s'adressait à quelque 80.000 fidèles réunis pour l'Angelus dominical.

Jean-Paul II a souligné que l'Amérique latine « avait soif de justice et de paix », et qu'elle était imprégnée de « l'amour du Christ ».

Évoquant son voyage, le chef de l'Église a estimé qu'il rendrait service à l'Église du Mexique. Toutefois, a-t-il souligné, il ne résoudre certainement pas « les multiples problèmes de la vie quotidienne du Mexique et de l'Amérique latine, auxquels se rapportaient de nombreux passages de mes discours et sur lesquels la conférence de Puebla travaillera jusqu'au 12 février ».

« Cette rencontre imposante et multiple avec le Peuple de Dieu et le climat créé nous invitent à regarder ces problèmes dans un contexte bien précis: celui des hommes, des communautés qui vivent dans la foi et l'espérance, qui apprécient la liberté et sont assoiffées de justice et de paix », a ajouté Jean-Paul II.

« Je dois avouer que j'ai quelques difficultés à quitter le rythme de l'heure mexicaine, a poursuivi le chef de l'Église. Je vais donc à Castelgandolfo pour retrouver l'heure romaine. »

Le pape tiendra mercredi, comme d'habitude, son audience générale. Jeudi, il assistera à un concert donné en son honneur par le compositeur polonais Penderewski. Samedi, il célébrera, à la chapelle Sixtine, une messe en français pour le centenaire de la mort de Sainte Bernadette de Lourdes. Dimanche soir, il concélébrera à Saint-Pierre une messe pour la Vierge de Lourdes, avec 60 évêques et une centaine de prêtres, suivie d'une procession aux flambeaux.

Société des traducteurs du Québec
Examens d'admission en traduction et en terminologie
20 mars 1979
Date limite d'inscription: le 16 février 1979
Renseignements: (514) 861-1783
1010, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 841
Montréal (Québec) H3B 3R5

À QUÉBEC
Découvrez le charme et les prix de **L'HÔTEL CLARENDON**
En plein cœur du Vieux Québec

\$23.00 Occupation simple
\$28.00 Occupation double
Taux en vigueur jusqu'au 1er mai 1979

Pas de frais d'appels locaux
Stationnement: \$2.50/24h,
privilege d'entrée et sortie

Réservez à nos frais: (418) 692-2480
HÔTEL CLARENDON
57, rue Ste-Anne,
Québec, Qué.
G1R 4S7

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

les conférences HEC

Une tribune à laquelle l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal invite des chefs d'entreprise, des professionnels, et des professeurs d'université prestigieuses à traiter de sujets qui marquent et marqueront l'évolution de la gestion de nos entreprises et de leur environnement social, économique et politique.

Tous ceux qui s'intéressent à la vie économique, sociale et politique du Québec y sont particulièrement invités, aussi bien que les universitaires spécialisés en économie et en gestion, les professeurs de CEGEP et leurs élèves, les cadres de nos entreprises, grandes, petites et moyennes, nos professeurs, nos étudiants et nos diplômés.

quatrième conférence
Mardi 6 février 1979
de 17:30 à 19:00

«L'entreprise privée face à l'évolution rapide de son environnement social et politique»

entrée libre

et aussi...

Mardi 6 mars 1979 "La mobilité interne, facteur de formation et de promotion des cadres dans l'entreprise canadienne" Claude Mercier Vice-président exécutif Imperial Tobacco

Mardi 10 avril 1979 "L'environnement économique, social et politique de l'entreprise d'ici la fin du siècle" Le Professeur Nicolas Georgescu-Roegen de l'Université Vanderbilt de Nashville, Tennessee

renseignements généraux

Le stationnement est possible au stationnement étagé de l'Université de Montréal, à l'angle des rues Jean Brillant et McKenna.

Les conférences seront présentées dans l'amphithéâtre 3068 au 3e étage de l'École, de 17:30 à 19:00.

Pour tous renseignements téléphoner ou écrire à:
Dominique Ferrand
Adjoint au secrétaire général
Relations Publiques
5255 avenue Decelles
Montréal
Tél.: 343-3838

Deng Xiaoping fera escale demain à Tokyo

TOKYO (Reuter) — La situation en Corée et en Indochine ainsi que les rapports de leurs pays avec l'Union soviétique seront probablement à l'ordre du jour des conversations qu'auront MM. Masayoshi Ohira, premier ministre japonais, et Deng Xiaoping, au cours de l'escale de deux jours que le vice-président du conseil chinois, de retour des États-Unis, effectuera à partir de demain au Japon.

M. Deng a déjà effectué une visite officielle au Japon, en octobre dernier, après la signature du traité d'amitié et de coopération sino-japonais.

M. Ohira et M. Sunao Sonoda, ministre nippon des Affaires étrangères, se feront, croit-on savoir, l'interprète de la Corée du Sud qui souhaite établir des contacts avec Pékin, comme l'ont réaffirmé la semaine dernière, des parlementaires sud-coréens en visite au Japon.

De source proche du ministère japonais des Affaires étrangères, on indique que, lors de sa visite du mois d'octobre, M. Deng n'a fait aucun commentaire lorsque M. Sonoda lui a fait part du désir du président Park Chung Hee d'engager un dialogue avec les autorités de Pékin.

Au cours des deux dernières semaines, les deux Corées ont, chacune de leur côté, manifesté une certaine volonté de voir leur relation s'améliorer et la possibilité d'une reprise des conversations sur la réunification a été évoquée.

Cette relative détente coïncide avec la visite de M. Deng aux États-Unis, où les responsables américains lui ont demandé de favoriser une reprise du dialogue entre les deux Corées.

Le Japon s'est félicité de cette évolution mais, selon un porte-parole du ministère japonais des Affaires étrangères, de nombreuses divergences demeurent entre Séoul et Pyongyang, notamment sur la forme que revêtirait une éventuelle conférence sur la réunification.

Le mois dernier, M. Sonoda a déclaré de-

vant le Parlement que la politique du gouvernement japonais était de promouvoir, en coopération avec les pays concernés par le problème, un climat international permettant la reprise du dialogue entre la Corée du Sud et celle du Nord.

A propos de la situation en Indochine, on estime, au ministère nippon des Affaires étrangères, que M. Deng réitérera certainement son souhait de voir le Japon apporter son soutien au régime de M. Pol Pot que Pékin considère comme le seul gouvernement légitime du Cambodge.

M. Sonoda a révélé la semaine dernière aux parlementaires nippons, que le gouvernement avait fait savoir à Hanoi qu'il ne pouvait approuver le procédé qui consistait à résoudre les problèmes politiques par la force et à envoyer des troupes dans les pays étrangers pour intervenir dans leurs affaires intérieures.

Le Japon a, par ailleurs, apporté sa caution à un communiqué des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) déplorant l'intervention armée contre le Kampuchéa démocratique et demandant un retrait immédiat des forces étrangères du Cambodge.

A la suite de la signature du traité de paix et d'amitié sino-japonais, les relations de Tokyo avec Moscou se sont dégradées.

L'Union soviétique a violemment critiqué ce traité dans lequel figure une condamnation de « l'hégémonisme » que l'URSS estime dirigée contre elle.

Les autorités japonaises ont récemment protesté contre le renforcement du dispositif militaire soviétique dans les îles Kouriles, administrées par l'URSS mais revendiquées par le Japon.

Dans une interview accordée la semaine dernière à l'hebdomadaire Time, M. Deng exhortait le Japon, les États-Unis, l'Europe de l'Ouest et la Chine à s'unir contre le danger que représente, selon lui, « l'ours polaire » soviétique.

La Chine préparerait une attaque éclair à la frontière vietnamienne

HONG KONG (AFP) — La visite à Washington du vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping, a fait naître des rumeurs d'actions militaires chinoises contre le Vietnam à la suite d'incidents frontaliers sino-vietnamiens.

Le quotidien japonais Asahi Shimbun a évoqué samedi une « forte probabilité » de raid militaire chinois en territoire vietnamien d'ici deux à cinq semaines. Dans une information en provenance de Washington, le journal citait une source gouvernementale américaine dont l'identité n'a pas été révélée. Cette source laissait état d'une probabilité de « plus de 50 pour cent » pour une telle attaque éclair. Selon elle « la question n'est pas de savoir si la Chine attaquera ou non le Vietnam mais quand elle le fera ».

Les incidents à la frontière sino-vietnamienne ont été jusqu'à présent très limités et les deux parties ont échangé des protestations. Ils auraient fait plus de vingt morts civils et militaires de chaque côté de la frontière depuis le début de l'année. Mais le nombre des victimes de ces attaques n'est pas officiellement connu, notamment depuis l'aggravation de la tension sino-vietnamienne à la suite de l'intervention de Hanoi au Cambodge.

Selon des bonnes sources au département américain de la Défense, les Chinois ont regroupé 100.000 hommes, des centaines de chars et de nombreuses escadilles le long de leur frontière avec le Vietnam. Nombre de ces troupes et de ces armes seraient dirigés vers la région côtière faisant face à Taïwan. La Chine a également posté à la frontière un haut responsable militaire qui avait conçu des opérations militaires chinoises pendant la guerre de Corée, ajoute le journal japonais.

Selon les sources citées, le Vietnam, avec la plupart de ses troupes régulières envoyées au Cambodge, a surtout des miliciens le long de la frontière et ne peut rivaliser avec les forces chinoises. Pourtant, un journaliste indonésien qui a récemment visité le Vietnam a déclaré que les Vietnamiens avaient posté 800.000 hommes à leur fron-

tière avec la Chine et avaient évacué la ville de Lao Cai proche de la région frontalière.

Cependant, les sources américaines citées, estiment que l'attaque chinoise serait limitée à un court raid semblable à l'attaque éclair de la Chine en Inde en 1962, suivie d'un retrait unilatéral des troupes des régions occupées un mois après, écrit Asahi Shimbun.

Les Chinois ont souvent répété que leur renforcement à la frontière était défensif et qu'ils n'attaqueraient que s'ils étaient provoqués par les Vietnamiens. Mais M. Deng Xiaoping aurait dit au président Carter à Washington cette semaine: « Nous ne pouvons laisser la bride sur le cou au Vietnam. Dans l'intérêt de la paix du monde et de la stabilité, et dans celui de notre

propre pays, nous pourrions être obligés de faire ce que nous ne souhaitons pas ».

A la veille de la visite de M. Deng aux États-Unis, les observateurs militaires estimaient improbable une intervention militaire chinoise au Vietnam. On notait en effet que les Vietnamiens ont fait la preuve de leurs capacités militaires, qu'ils ont un armement moderne d'origine soviétique

et que la région où se déroulerait un éventuel conflit est très accidentée.

Cependant, la raison principale militait en faveur d'une modération chinoise serait une incertitude devant la position de l'URSS. Les experts estimaient que les Chinois ne seraient pas prêts à risquer, par une attaque du Vietnam, une intervention soviétique de représailles contre eux.

Hua Guofeng aurait volontairement fait son autocritique en décembre

PEKIN (D'après AFP et Reuter) — Le président Hua Guofeng a fait volontairement son autocritique au cours de la 3ème session plénière du comité central du parti communiste chinois en décembre dernier, a-t-on confirmé samedi de source chinoise bien informée à Pékin.

D'autres hauts dirigeants furent quant à eux obligés de faire la leur devant la grande Assemblée, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que l'attitude et la « bonne foi » du président Hua avaient été chaleureusement approuvées par l'assistance.

D'autre part, selon la même source, un rapport du comité central sur la Révolution culturelle a fait état d'un bilan de 400.000 morts chinois entre 1966 et 1969. 100 millions de personnes auraient été victimes, directement ou indirectement, des mesures politiques prises pendant la Révolution culturelle.

Toujours selon cette source, le président Hua avait notamment estimé qu'il avait sérieusement compromis l'efficacité de la lutte contre la « Bande des quatre » dans son premier stade, dans les mois qui ont suivi leur arrestation en octobre 1976, en soulignant en particulier l'obligation d'une poursuite aveugle de la politique de Mao Tsé-toung.

« Faire tout ce qu'il (Mao Tsé-toung) a dit de faire. Ne pas faire ce qu'il n'a pas dit de faire », aurait déclaré à l'époque le président Hua, ce que celui-ci a vivement regretté devant

ses pairs du comité central. La politique en question, après la chute de la veuve de Mao préconisait non seulement une poursuite mais un approfondissement de la campagne de critiques contre Deng Xiaoping, limogé de ses fonctions en avril 1976, alors que M. Hua Guofeng était promu au poste de premier ministre et de premier vice-président du parti.

Depuis, rappelle-t-on, M. Deng Xiaoping a assuré des interlocuteurs étrangers que le président Hua ne pouvait être tenu pour responsable des actions politiques menées en 1976 sous la direction effective de la « Bande des quatre ».

D'autres importants dirigeants, en tête desquels l'ancien garde du corps de Mao Tsé-toung, le vice-président Wang Dongxing (Wang Tung-hsing), ainsi que les vice-premiers ministres Ji Dengkui (Chi Teng-kwei), Chen Xilian (Chen Shi-lien), général commandant, en théorie, la région militaire de Pékin, Chen Yonggui (Chen Yung-kwei), l'ancien paysan modèle de Tachai, Ni Zhifu (Ni Chih-fu), ancien chef de la milice de Pékin et président de la fédération des syndicats, et l'ancien maire de Pékin Wu De (Wu Teh), tous membres du bureau politique, auraient été quant à eux contraints de présenter leur autocritique.

On leur reprochait leurs liens passés avec la « Bande des quatre » et la tiédeur de leur attitude quant à la nouvelle politique mise en place

depuis le retour de Deng Xiaoping au pouvoir en juillet 1977. La réunion du comité central a entre autres démis le vice-président Wang Dongxing de son poste de directeur du bureau des affaires générales du comité central du parti, et son successeur n'aurait pas encore été nommé, a-t-on indiqué de même source.

D'autre part, l'ancien directeur de la propagande, M. Zhang Pinghua, qui a été remplacé lors de la réunion du comité central par un proche de M. Deng, M. Hu Yaobang, aurait été envoyé temporairement à l'École centrale du parti pour « en apprendre plus sur la politique nouvelle », a déclaré cette source. La nièce de Mao Tsé-toung, Mme Wang Hairong, vice-ministre des Affaires étrangères, aurait également été envoyée à l'École centrale du parti, de même que l'ancienne interprète en anglais de Mao Tsé-toung, « Nancy » Tang Wensheng, éduquée aux États-Unis et qu'on se serait attendu normalement à voir accompagner le vice-premier ministre Deng Xiaoping dans son voyage.

On a encore appris de très bonne source militaire, que M. Geng Biao (Keng Piao), vice-premier ministre et membre du bureau politique, ancien directeur du département des affaires internationales au comité central a été promu au poste très important de secrétaire général de la commission militaire du comité central du parti. Ce poste était détenu auparavant par le

général Luo Ruiqing, décédé l'été dernier.

M. Geng Biao, 70 ans, avant d'être diplomate, dès le début de la république populaire, fut dans l'armée rouge un chef connu pour son courage et un collaborateur direct du général Luo Ruiqing qu'il remplaça aujourd'hui. M. Geng Biao est remplacé au département des relations internationales du parti par l'ancien ministre des Affaires étrangères, Ji Pengfei, vice-président de l'Assemblée nationale.

Enfin, la « Bande des quatre » est en vie et se porte bien, a déclaré samedi le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua.

Elle vit à Pékin « sous certaines restrictions », a ajouté le chef de la diplomatie chinoise, qu'interrogeaient des journalistes après un déjeuner offert par la presse en l'honneur de M. Deng Xiaoping.

Jiang Qing (Chiang Ching), la veuve de Mao et trois autres personnalités: Wang Hongwen, Zhang Chunqiao et Yao Wenyan (Wang Hung-Wen, Chang Chun-Chiao et Yao Wen-Yuan), furent destituées un mois après la mort du président chinois en 1976 et accusés d'un complot visant à s'emparer du pouvoir.

Jeudi, les journalistes avaient demandé à M. Deng ce qu'il était advenu de l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Qiao Guanhua (Chiao Kuan-Hua), limogé également en 1976.

Hanoi envoie d'autres renforts au Cambodge

BANGKOK (AFP) — Les journaux thaïlandais, citant des sources militaires, signalent que les Vietnamiens auraient introduit cinq nouvelles divisions au Cambodge pour faire face à l'insurrection généralisée des Khmers rouges.

D'autre part, cent quatre vingt-trois commandants d'unités militaires et 230 cadres politiques Khmers rouges se sont réunis les 1 et 2 février — quelque part au Cambodge — sous la présidence du représentant du haut commandement révolutionnaire pour « intensifier la guerre populaire » contre « les agresseurs Vietnamiens et les traîtres cambodgiens », rapportait hier, la Voix du Cambodge démocratique.

Des cadres militaires et civils venaient de toutes les régions du Cambodge, précise la radio. À l'issue de cette réunion, il a été décidé de développer, à un niveau toujours plus élevé, la guerre du peuple en attaquant chaque jour et partout l'ennemi vietnamien jusqu'à sa défaite complète.

Les participants ont reconnu les difficultés causées par l'introduction d'agents vietnamiens clandestins dans les rangs Khmers rouges et ont décidé de tout mettre en oeuvre pour les éliminer. Enfin, des mesures ont été prises pour aider la population cambodgienne dans les domaines matériels, politique et idéologique car « la victoire dépend du peuple », a indiqué la Voix du Cambodge démocratique.

La radio n'a pas donné le nom du représentant du haut commandement, soit pour des raisons de sécurité, soit parce que les rumeurs selon lesquelles M. Pol Pot, secrétaire du PCK (parti communiste du Kampuché) et commissaire politique de l'armée révolutionnaire aurait été politiquement ou physiquement éliminé sont vraies, supposent les observateurs.

Le sort du « numéro un » Khmer rouge reste jusqu'à maintenant controversé. Cer-

tains disent qu'il a été exécuté par les siens au début du mois de janvier à Phnom Penh, d'autres qu'il dirige la lutte d'un PC clandestin dans les Cardamomes, à l'ouest de la capitale, enfin certains le disent à Pékin où les Chinois lui auraient retiré leur soutien, en raison des excès commis par son gouvernement et de son impopularité à l'étranger.

Certaines sources — généralement bien informées — affirment que la lutte serait dirigée par Son Sen, ancien vice-premier ministre et ministre de la Défense.

La tenue de cette réunion — qu'il est impossible de confirmer — tendrait à prouver que les structures politico-militaires khmers rouges passées à la clandestinité n'ont pas été détruites par l'offensive du 25 décembre et que la guerre du Cambodge est loin d'être terminée.

Chaque groupe de combattant khmer rouge doit tuer au moins dix Vietnamiens chaque jour, miner les routes, couper les ponts, poser des pièges, utiliser toutes les armes, depuis les bambous épointés empoisonnés jusqu'aux armes les plus modernes, souligne encore une résolution adoptée au cours de la réunion des cadres politiques et militaires, rapporte la Voix du Cambodge démocratique.

Sur le plan militaire, la radio fait état d'une centaine de tués et blessés vietnamiens entre le 29 janvier et le 2 février dans toutes les régions du Cambodge. Elle cite notamment des attaques contre l'aérodrome de Senmorom, chef lieu de la province de Mowdolkiri, dans l'est à une quinzaine de kilomètres de la frontière vietnamienne, contre le marché de Battambang et celui de Pursat, deux importantes cités dans l'ouest du pays. La radio fait aussi état d'accrochages autour de Kompong Cham, Kompong Chhnang et Siem Reap, au nord de la capitale et d'embuscades sur la nationale 4 entre Phnom Penh et le port de Kompong Som (ex-Sihanoukville).

De son côté, l'agence du nouveau régime cambodgien SPK signale le déroulement d'un meeting populaire à Takeo, à 250 km au sud de Phnom Penh — où a été mis en place, dit-elle, un comité populaire révolutionnaire de gestion. La population et les cadres militaires y ont été invités à être vigilants et à se tenir prêts à mettre en échec toutes les actions de sabotage de l'ennemi, précise SPK. Selon la radio des Khmers rouges, Takeo a été attaqué à plusieurs reprises depuis le 21 janvier et des « centaines d'ennemis y ont été tués ».

Idi Amin paraît en mauvaise posture

NAIROBI (Reuter) — Des fusillades nourries ont été entendues hier dans les rues du centre de Kampala, où le courant électrique a été coupé et les programmes radio interrompus, ont rapporté des habitants de la capitale ougandaise contactés par téléphone à Nairobi.

Ils ont déclaré avoir entendu dans la matinée des tirs et des explosions et avoir vu des patrouilles militaires dans les rues, où une vive tension semblait régner. Selon une source ougandaise à Nairobi, une centrale électrique a été détruite par des commandos hostiles au président Idi Amin Dada et un réservoir de pétrole a été incendié, mais ces informations n'ont pu être confirmées.

Par ailleurs, la radio et la télévision ougandaises n'ont pas diffusé leurs programmes habituels durant la majeure partie de la journée, mais on en ignore les raisons. Dans l'après-midi la radio a annoncé, sans faire allusion à des incidents quelconques, que le maréchal Amin avait rencontré un haut fonctionnaire de l'Organisation de l'unité africaine qui lui a remis un message de M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'OUA.

Des exilés ougandais à Nairobi ont fait état de fortes pressions de l'opposition à Kampala au cours des derniers mois contre le président qui doit, en même temps, mener une guerre sporadique contre les troupes tanzaniennes à la frontière commune.

Samedi, le maréchal Amin a vivement attaqué l'ancien président ougandais Milton Obote qu'il a renversé lors du coup d'Etat de 1971.

BRUNET
DE
CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CRÉATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tel.: 738-8686
Fondée en 1877

AFRIQUE DU NORD

COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION
LIGNE RÉGULIÈRE VERS L'AFRIQUE DU NORD
ESCALES: Algérie, Alger, Oran, Annaba et Skikda
Tunisie, Tunis, Sfax et Sousse.

KSAR
CHELLALA
BIBAN
SAINT JOHN 23 FÉV. 15 MARS

Escales dans d'autres ports sur demande suffisante.
AGENT AU CANADA

march shipping limited
MONTREAL (514) 842-8841 SAINT JOHN (506) 693-1227 TORONTO (416) 366-2586

l'extra-
douceur
signée
Matinée



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Format King Size: "goudron" 4 mg, nicotine 4 mg.

Des entreprises occidentales très inquiètes

L'Iran annule ses commandes d'armes US

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement iranien a annulé la plus grande partie des douze milliards de dollars de commandes d'armes américaines passées par le chah, rapportait le Washington Post dans ses éditions dominicales. Selon le journal, le gouvernement de M. Chapour Bakhtiar a décidé de ne pas donner suite à des ordres d'achat portant sur huit à dix milliards de dollars en raison des difficultés financières auxquelles il doit faire face, et notamment de l'arrêt des exportations de pétrole. La décision a été négociée en coopération avec le gouvernement américain, qui avait dépêché à Téhéran un haut fonctionnaire du Pentagone, M. Erich Von Marbod, précise le Washington Post. Interrogé sur cet article, M. Thomas Ross, porte-parole du Pentagone, a refusé de le

commenter en faisant valoir que M. Von Marbod devait quitter Téhéran ce week-end et qu'il faudrait donc attendre son rapport. La liste des achats annulés comprend, selon le Washington Post, les sept « radars volants » (AWACS), un des systèmes d'armements les plus perfectionnés commandés par le chah à Boeing pour 1,3 milliard de dollars, 160 chasseurs F-16 de la General Dynamics d'une valeur totale de 3,5 milliards de dollars, deux destroyers (1,4 milliard de dollars au total), 400 missiles Phoenix représentant environ un milliard de dollars, et environ 20 avions de reconnaissance McDonnell Douglas F-4 totalisant quelque 500 millions de dollars. Toujours selon le même journal, une base navale d'un milliard de dollars, construite sous la direction de la firme

Texane Brown and Root, aurait été également sacrifiée aux économies budgétaires. Des centaines de contrats moins importants portant sur des achats de munitions, de matériel de communication et de transport, des pièces de rechange et la fourniture de services logistiques auraient été également annulés. Aussi, on constate avec inquiétude que des menaces précises commencent à peser sur l'emploi et même sur la situation financière de certaines entreprises occidentales dont les contrats avec l'Iran ne peuvent être honorés, en raison des grèves ou de la remise en cause des accords. Ainsi, Chrysler Grande-Bretagne, du groupe Peugeot-Citroën, vient d'envoyer aux syndicats un préavis de licenciement concernant 1,500 ouvriers — déjà en chômage technique — affectés à l'exé-

cution de commandes iraniennes. La situation est tout aussi tendue et préoccupante dans de nombreuses sociétés européennes de moindre taille dans l'impossibilité de livrer leurs marchandises ou contraintes d'arrêter des productions qui gonfleraient leurs stocks. Mais, incontestablement, ce sont les entreprises engagées avec l'Iran par des contrats de fourniture d'armements ou d'installation d'équipements nucléaires qui redoutent le plus l'avenir. Le programme nucléaire (qui prévoit 23,000 mégawatts de capacité en 20 ans) semble maintenant irrémédiablement compromis. Si l'état d'avancement des travaux des deux centrales de 1,200 mw chacune de Kratwerk-Union (KWU) pour un total de 10 milliards de marks semble interdire l'annulation de la commande, il n'en va pas de même pour les autres installations projetées. Le consortium français conduit par Framatome pourrait bien avoir le triste privilège d'afficher la perte la plus importante subie en Iran par une firme occidentale: le premier ministre Chapour Bakhtiar a annoncé que son gouverne-

ment a l'intention d'annuler les contrats portant sur la construction (commencée) de deux centrales de 900 mw pour un montant total de 10 milliards de francs. Quant aux arsenaux et constructeurs d'armements occidentaux, ils sont également gravement touchés: 4,2 milliards de dollars de commandes à la Grande-Bretagne (1,350 chars, 4 navires logistiques, engins anti-aériens Rapier, construction du complexe militaire industriel d'Ispahan et de celui de Dorud) sont en suspens, menaçant directement 20,000 emplois et la survie de l'arsenal de Leeds. Mêmes inquiétudes aux États-Unis: outre l'abandon officiel du projet de montage d'hélicoptères Bell en Iran, 12 milliards de dollars de commandes (160 chasseurs F-16, 70 chasseurs Tomcats, 7 AWACS de Boeing, 4 destroyers...) seront annulés. Selon le Washington Post, le Pentagone peut acheter une partie des équipements, minimisant ainsi les conséquences pour l'industrie américaine. Mais le redressement de la balance commerciale des États-Unis en sera ralenti d'autant. Les industriels japonais qui continuaient à afficher un certain optimisme jusqu'à ces

derniers jours se préparent aussi à faire face à des problèmes importants: la sidérurgie (arrêt des exportations de 250,000 tonnes de tuyaux d'acier de Nippon Steel) et les concepteurs d'usines clés en mains (une usine chimique et une d'huiles de moteurs pour un total de 850 millions de dollars refusés) sont déjà concernés. Enfin, le très important groupe Mitsui, promoteur du plus gros chantier iranien, serait aux abois: la construction du complexe pétrochimique de Bandar Chahpour, terminée à 85 pour cent, est arrêtée. Or Mitsui a déjà investi dans cette affaire quelque 1,5 milliard de dollars (pour un capital de 800 millions de dollars). Selon la revue Foreign Affairs, Mitsui est la compagnie japonaise « la plus exposée ». Seuls parmi les grands pays ayant des liens commerciaux étroits avec l'Iran, l'Italie et la RFA semblent actuellement dans une position favorable. Le premier a pratiquement achevé la réalisation de ses grands contrats et le second a deux atouts majeurs: l'engagement massif dans des projets d'infrastructure essentiels et la participation de l'Iran dans le capital de ses entreprises les plus exposées.

Accrochages entre FINUL et fedayine

QANA (Reuter) — Une trêve précaire régnait hier entre fedayine et « casques bleus » au lendemain de la fusillade sanglante de Qana, au Sud-Liban. Deux militaires du contingent fidjien de la FINUL et un Palestinien ont été tués et quatre autres « casques bleus » blessés à cette occasion. Quatre Norvégiens chargés d'évacuer les blessés ont trouvé la mort, lorsque leur hélicoptère s'est écrasé après avoir heurté des câbles à haute tension. La fusillade de Qana donne toutefois lieu à des versions contradictoires. Selon des témoins, l'incident a éclaté lorsque deux fedayine du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) se sont approchés du village. Une sentinelle fidjienne leur aurait fait savoir qu'il n'était pas question d'entrer armés. Celle-ci aurait reçu en guise de réponse une volée de balles. Quelques minutes plus tard, un autre « casque bleu » des îles Fidji aurait été abattu à bout portant. Son meurtrier aurait été tué à son tour. Une fusillade générale a alors éclaté. A deux kilomètres de là, un second « casque bleu » a été tué et trois autres ont été blessés par des tirs de roquette dirigés contre des avant-postes de la FINUL. Pour sa part, le FPLP a reproché aux Fidjiens d'avoir déclenché les hostilités et tué un palestinien au nom de guerre « Che Guevara » venu au village acheter des cigarettes. Le responsable local du Front a déclaré à l'envoyé spécial de Reuter: « La difficulté numéro un est que nos missions sont conflictuelles. Nous nous réservons le droit d'être ici pour combattre l'ennemi sioniste, alors que la FINUL est venue pour faire respecter la trêve. A l'évidence, s'ils tentent de nous empêcher de mener à bien notre mission, des incidents se reproduiront ».

Elections anticipées, si Andreotti échoue?

ROME (d'après Reuter et AFP) — Désigné samedi par le président Sandro Pertini, chef de l'Etat italien, pour former le 41e gouvernement de l'histoire de la république italienne, et se succéder ainsi à lui-même, M. Giulio Andreotti va faire face, au cours des prochains jours, à la période la plus délicate d'une carrière politique pourtant bien remplie. Quatre fois président du conseil, dont deux fois depuis les dernières élections législatives, M. Andreotti aura besoin de toute son habileté et de toute son expérience pour tenter de sortir l'Italie de l'impasse politique où elle se trouve actuellement plongée par le retrait communiste de la coalition gouvernementale. Le président du conseil désigné a indiqué qu'il lui était nécessaire de réfléchir quelques jours au problème avant d'entreprendre, la semaine prochaine, ses conversations exploratoires. Respectant une pratique traditionnelle, il n'a pas immédiatement accepté de former le gouvernement et ne donnera sa réponse au président de la république qu'après ses conversations préliminaires avec les formations et les personnalités politiques. Si aucune solution n'est trouvée, le pays risque de s'acheminer

vers des élections législatives anticipées qui pourraient avoir lieu au printemps prochain. Les dirigeants des principales formations politiques se sont tous déclarés hostiles à l'organisation d'un tel scrutin mais leur comportement actuel semble rendre cette échéance inévitable. Les communistes, qui reprochent à l'exécutif de ne pas les avoir consultés sur des questions importantes, telle que l'adhésion de l'Italie au système monétaire européen auquel ils étaient hostiles, demandent maintenant à faire partie du gouvernement. Ils atteindraient ainsi le terme d'un processus d'intégration à la vie politique italienne qui les a conduits de l'opposition à la non-déférence (abstention) puis au soutien sans participation (vote en faveur du gouvernement mais sans en faire partie). La Démocratie-chrétienne a réaffirmé son hostilité envers une quelconque présence communiste au sein du gouvernement et a accusé le parti de M. Enrico Berlinguer d'avoir délibérément provoqué la crise. Le parti socialiste italien (PSI) détient une des clés possible de la crise. L'entrée des socialistes dans le gouvernement garantirait l'appui parlementaire du groupe ce qui suffirait, numé-

riquement, à constituer une nouvelle majorité. Les socialistes, qui étaient membres de la coalition gouvernementale ne votaient pas contre le gouvernement Andreotti mais s'abstenaient souvent. Ils ont constamment assuré qu'ils n'accepteraient de siéger au gouvernement que si les communistes détenaient également des portefeuilles. Cependant, les deux partenaires-adversaires ont ménagé ces derniers jours des « ouvertures ». Vendredi, en sortant de chez le président de la république, le secrétaire général du PCI, M. Enrico Berlinguer, tout en relançant la proposition d'une présence communiste au gouvernement, s'est déclaré disposé à faire examiner par les instances de son parti d'autres propositions éventuelles. La Démocratie-chrétienne, elle, a tendu une main vers les communistes en publiant dans son journal, Il Popolo, un article rendant justice à la « légitimité démocratique » du PCI. Si le PCI, tout en confirmant son point de vue légitime (entrer dans le gouvernement), est ensuite disposé à discuter des modes et des formes de reprise de la formule antérieure (...) alors le débat est ouvert et peut être conduit vers une solution positive », ajoute le journal.

Une retraite confortable... pourquoi pas?

Le plan d'épargne-retraite BCN

peut vous aider à réaliser cet objectif. En effet, grâce à lui, vous pourrez, tout en réduisant votre revenu imposable, vous constituer un capital intéressant destiné à être converti en revenu de retraite.

Le plan BCN vous offre cinq modes de placement pour votre épargne, dont le mode « dépôt garanti-5 ans » à rendement supérieur, et trois modes de versement adaptés à vos besoins.

À la BCN, vous trouverez maintenant deux nouvelles options de revenu de retraite. Si vous désirez en savoir davantage, venez rencontrer notre Conseiller au comptoir INFO-BCN de chacune de nos succursales. Il saura vous renseigner. Et profitez de votre visite pour vous procurer notre brochure **Plan d'épargne-retraite BCN**.

Oui, c'est facile de se constituer un revenu de retraite avec le Plan d'épargne-retraite BCN. Vous avez déjà un tel plan ailleurs? Vous pouvez le faire transférer à la BCN. C'est simple.

Rappelez-vous: pour pouvoir bénéficier des avantages fiscaux rattachés au plan d'épargne-retraite, vous devez faire vos dépôts avant le 1er mars 1979.

Alors, hâtez-vous! Laissez la BCN vous aider à réaliser vos projets.



on s'adonne bien.

G-B: Callaghan cherche désespérément une issue

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — Affronté à des grèves en cascades de plus en plus impopulaires, le gouvernement britannique va poursuivre en coulisse cette semaine son forcing avec les dirigeants syndicaux et, sans doute aujourd'hui faire face aux Communes à un troisième débat d'urgence. Le premier ministre, M. James Callaghan, a bien averti sévèrement les syndicats du secteur public, ces derniers jours, des risques qu'ils faisaient courir à la population, puis au parti travailliste à la veille d'élections. Mais les piquets de grève sont toujours en place devant les hôpitaux, les cimetières et les écoles. Si

la grève des chauffeurs-routiers est enfin terminée, au prix d'augmentations de salaires de vingt pour cent, la grogne du secteur public représente une menace encore plus sérieuse: employés des hôpitaux, fossoyeurs, balayeurs, ambulanciers, personnel d'entretien réclament un relèvement de leurs rémunérations de l'ordre de 40 pour cent, et M. Callaghan a recommandé samedi aux autorités locales dernier prix: 10 pour cent. Les Britanniques cèdent à l'inquiétude, quand ce n'est à la colère, devant un tableau très sombre. Deux tiers des hôpitaux n'admettent plus que les urgences et renvoient depuis samedi le personnel bénévole par crainte de représailles syndicales. Un million d'habitants du Yorkshire sont sans eau potable. Les familles en deuil doivent embaumer leurs morts dans l'attente d'une sépulture. Les écoliers sont à la rue et les ordures s'entassent sur les trottoirs. Une infirmière travaillant à l'hôpital Westminster de Londres gagne un salaire brut de 42 livres par semaine, très inférieur au revenu national moyen. Le syndicat national des travailleurs de la fonction publique (NUPE), auquel appartiennent les travailleurs des hôpitaux, réclame un salaire minimum garanti de 60 livres par semaine pour ses adhérents.

Et ce n'est pas fini. Les fonctionnaires menacent de cesser le travail pour obtenir 15 à 30 pour cent d'augmentation. Les cent mille employés de British Leyland veulent paralyser toute la semaine la firme automobile qui n'est pas en mesure de verser une prime de rattrapage promise en novembre. Encore plus grave, les mineurs, responsables de la chute du gouvernement d'Edward Heath en 1974, ont demandé à rencontrer le premier ministre pour insister sur un relèvement de salaires de 40 pour cent.

BATIK
Cours et Ateliers
Inscriptions maintenant
Jacqueline Duplessis
272-0308

Culture Personnelle
Cours de Base de Fine Cuisine familiale
RECETTES TECHNIQUE FONDEMENTS EN 9 SEMAINES
Professeur
Henri Bernard
PROSPECTUS 843-6481
LEÇON D'ESSAI avec dégustation
CHOIX: 6, 12, 13, 19, 20 Fèv.
Institut Culinaire Henri Bernard
2015 de la Montagne Suite 610, Montréal

POUR L'EUROPE
Louez votre
Renault
Simca
Citroën
ACHAT - RACHAT
chez le spécialiste de la location
BILLETS AVION
toutes destinations
S.E.T.A.
Tél: 861-0200/3906
Permis 13868252-0280

Aux oubliettes, la politique

Le trio Shutt-Mondou-Lafleur enregistre 13 points contre Washington

Le Tricolore comble un écart de 3 buts et gagne 8-4

LANDOVER — Les Capitals menaient 3-0, hier, après 25 minutes du premier vingt, avant que le Canadien ne retrouve les manches en marquant cinq buts sans riposte pour finalement remporter une victoire convaincante de 8-4 dans un match fertile en émotions, au Maryland.

alors que seul Robert Sirois réussissait à tromper la vigilance de Michel Larocque dans les deux dernières périodes, ponctués, notamment en deuxième, de nombreux arrêts du jeu provoqués, entre autres par des escarmouches sans trop de gravités à laquelle ont pris part Gilles Lupien et Cam Connor.

cordé l'impressionnant total de 231 buts, ne cédant le pas, à ce chapitre, qu'aux Blues de Saint-Louis, et ce même si Gary Inness a connu d'excellents moments au cours du dernier match.

Si Mario Tremblay, grippé, a joué, et Gilles Lupien, toujours handicapé par une blessure au dos, a fait quelques apparitions sur la glace pour calmer les esprits, le Canadien était en effet privé des services de Bob Gainey, dont la blessure subie la veille à Toronto pourrait peut-être le tenir à l'écart du jeu, contre les Soviétiques, jeudi.

Le plus vaste et sans doute le plus bel amphithéâtre de la ligue... Le Canadien jouera son prochain match contre les Kings de Los Angeles, au Forum, le jeudi 15 février... Du nouveau à Buffalo où la direction des Sabres a annoncé hier avoir réembauché Rick Dudley, qui avait quitté l'équipe en 1976, préférant alors poursuivre sa carrière avec les Stingers de Cincinnati, dans l'Association mondiale.

sur Bryan Trottier, des Islanders, qui a marqué un but hier dans la défaite des siens, 5-4 contre les Hawks de Chicago. Quant à Steve Shutt, il a récolté huit points en deux matchs au cours du week-end qui aura aussi vu Pierre Mondou réussir son premier tour du chapeau dans la Nationale.

le plus vaste et sans doute le plus bel amphithéâtre de la ligue... Le Canadien jouera son prochain match contre les Kings de Los Angeles, au Forum, le jeudi 15 février... Du nouveau à Buffalo où la direction des Sabres a annoncé hier avoir réembauché Rick Dudley, qui avait quitté l'équipe en 1976, préférant alors poursuivre sa carrière avec les Stingers de Cincinnati, dans l'Association mondiale.

Table with 2 columns: Team/Player and Points/Goals. Includes Washington, Montreal, and Toronto statistics.

Shutt et Robinson s'illustrent dans un gain de 6-3, samedi

Même décimé par les blessures, le Canadien défait Toronto

TORONTO — Can Connor et Dan Newman ont joué régulièrement aux côtés de Doug Jarvis, samedi, ce qui n'a toutefois pas empêché le Canadien de remporter une victoire facile de 6-3 contre les Leafs, à Toronto.

but, dont deux en troisième période, Larry Robinson, qui a compté deux buts en deuxième, et Réjean Houle, qui a complété le pointage pour le Canadien.

au centre en quelques occasions ne réussit à percer la défense du Canadien pourtant diminué par l'absence de Guy Lapointe et Gilles Lupien, qui n'a pas joué en raison d'un malaise au dos.

lorsque Salming a habilement déjoué Dryden. Salming, qui semble finalement avoir retrouvé tous ses moyens après avoir été gravement blessé au visage l'année dernière, lorsqu'atteint par un coup de bâton accidentel de Lorne Henning, a d'ailleurs marqué un but de toute beauté, s'emparant d'une rondelle libre derrière le filet de Dryden pour aller se poster devant la cage et décocher, pivotant, un dur lancer frappé.

perbe, comme il le faisait chez les Juniors, en déjouant à la Jean Béliveau le gardien Mike Palmateer. Il avait accepté une passe parfaite de Mark Napier, choisi à juste titre l'une des étoiles de la rencontre.

rien, et tout a fonctionné à merveille», a lancé un Bowman fier de lui en expliquant qu'il avait utilisé pas moins de 12 tris différents au cours du match.

raient, là-bas, améliorer leur coup de patin...

Table with 2 columns: Team/Player and Points/Goals. Includes Montreal, Toronto, and Washington statistics.

La Chine domine le Canada à Ste-Foy

Les Chinois ont remporté trois des quatre concours de la Rencontre Canada-Chine de patinage de vitesse qui s'est déroulée ce week-end par un temps venteux et froid, à l'anneau de vitesse de Ste-Foy, en banlieue de Québec.

lorsque Salming a habilement déjoué Dryden. Salming, qui semble finalement avoir retrouvé tous ses moyens après avoir été gravement blessé au visage l'année dernière, lorsqu'atteint par un coup de bâton accidentel de Lorne Henning, a d'ailleurs marqué un but de toute beauté, s'emparant d'une rondelle libre derrière le filet de Dryden pour aller se poster devant la cage et décocher, pivotant, un dur lancer frappé.

perbe, comme il le faisait chez les Juniors, en déjouant à la Jean Béliveau le gardien Mike Palmateer. Il avait accepté une passe parfaite de Mark Napier, choisi à juste titre l'une des étoiles de la rencontre.

raient, là-bas, améliorer leur coup de patin...

Table with 2 columns: League/Team and Points/Goals. Includes Ligue Nationale, Association Mondiale, and Ligue Majeure du Québec.

lorsque Salming a habilement déjoué Dryden. Salming, qui semble finalement avoir retrouvé tous ses moyens après avoir été gravement blessé au visage l'année dernière, lorsqu'atteint par un coup de bâton accidentel de Lorne Henning, a d'ailleurs marqué un but de toute beauté, s'emparant d'une rondelle libre derrière le filet de Dryden pour aller se poster devant la cage et décocher, pivotant, un dur lancer frappé.

perbe, comme il le faisait chez les Juniors, en déjouant à la Jean Béliveau le gardien Mike Palmateer. Il avait accepté une passe parfaite de Mark Napier, choisi à juste titre l'une des étoiles de la rencontre.

raient, là-bas, améliorer leur coup de patin...

La Ligue Nationale

Table with 2 columns: Team and Points/Goals. Includes Montreal, Boston, Toronto, and other teams.

Sommaires

Table with 2 columns: Team and Points/Goals. Includes Bruins, Sabres, Red Wings, and other teams.

Carew passe aux Angels et les joueurs des Twins sont déçus

MINNEAPOLIS — Si Rod Carew est bien content d'avoir été échangé aux Angels de la Californie, samedi, les joueurs des Twins du Minnesota, son ancien club, le sont moins, surtout depuis qu'ils ont appris que le champion frappeur de la Ligue américaine avait été échangé contre les illustres Ken Landreaux, un voltigeur, Paul Hartzell, un lanceur et deux joueurs des ligues mineures, Brad Havens et Dave Engle.

Porsche remporte les 24h de Daytona

DAYTONA-BEACH, Floride (AFP) — Porsche a eu chaud dans les 24 heures de Daytona, première manche du Championnat du monde des marques, enlevés hier par l'équipe américaine composée d'Hurley Haywood, Danny Ongais et Ted Field.

Association Mondiale

Table with 2 columns: Team and Points/Goals. Includes Quebec, Winnipeg, and other teams.

Hier Ligue Nationale

Table with 2 columns: Team and Points/Goals. Includes Bruins, Sabres, and other teams.

Autre titre pour la famille Heiden

LA HAYE (AFP) — Les Championnats du monde 1979 de patinage de vitesse (quatre distances) deviendront probablement une affaire de famille après le titre féminin obtenu à La Haye par la jeune américaine Beth Heiden, 19 ans.

Association Mondiale Nordiques 6, Edmonton 3

Table with 2 columns: Team and Points/Goals. Includes Quebec, Edmonton, and other teams.

Gilles Villeneuve termine en cinquième position

Les Ligier inscrivent un doublé au GP du Brésil

SAO PAULO (AFP) — Les Ligier ont confirmé leur supériorité du Grand prix d'Argentine et le duo Laffite-Depailler a réalisé un double fabuleux à l'occasion du second Grand prix de la saison, celui du Brésil, hier sur le circuit d'Interlagos.

Le spectacle en souffrit beaucoup. Tournaient comme des horloges et prenant au alentours d'une seconde et deux dixièmes au tour les bolides français distancèrent très vite leurs concurrents, pour finalement posséder jusqu'à 23 secondes à la mi-course.

A ce stade la course avait perdu tout suspense. Seul un ennui mécanique ou la dégradation brutale des pneus auraient pu modifier le panorama d'une course déjà jouée.

Les autres en furent réduits très vite à se battre pour les places d'honneur. Au départ, les Lotus jouèrent de malchance. Des flammes apparurent sous la voiture de Andretti, à l'allumage, contraignant les pompiers à intervenir. La Lotus parvint à démarrer pour le tour

de présentation, mais ce fut cette fois celle de Reutemann qui resta sur place. Il parvint pourtant à se lancer et à venir se placer en seconde ligne sur la grille.

Tandis que Jabouille (Renault) calait son moteur et partait en dernière position, les Ligier commençaient leur ronde infernale. Andretti, comme il était facile de le prévoir, abandonna très vite. Reutemann se lançait à la poursuite de Laffite et de Depailler qui se détachaient cependant irrésistiblement.

Sous les hurlements de la foule, le Brésilien Fittipaldi, qui avait pris un bon départ, grimpa de la neuvième à la cinquième place, attaqua le Sud-Africain Scheckter (Ferrari) et le passa au peloton de tête. Il dépassait à son tour Scheckter, mais sa voiture effectuait un tête-à-tête. Revenant rageusement, le jeune Français passait une seconde fois le Sud-Africain.

Au grand désespoir de Bernie Ecclestone, les Brabham ont déjà regagné définitivement leurs boxes, Niki Lauda a cassé

sa boîte de vitesse et Nelson Piquet endommagé une roue et l'avant de sa voiture en heurtant celle de Regazzoni. Tambay (McLaren) effectue un tête-à-tête et va dans les effluves. James Hunt (Wolf) s'arrête pour changer de pneus. De son côté, René Arnoux (Renault) a beaucoup de mal à contrôler sa voiture et rétrograde.

Derrière le duo des Ligier, Reutemann (Lotus) se bat de toutes ses forces. Mais il perd régulièrement autant de terrain sur les leaders qu'il en gagne sur Fittipaldi dont les pneus se dégradent. Quand le Brésilien est contraint de stopper, Didier Pironi (Tyrrell) devient quatrième. Villeneuve le suit à distance. Plus loin encore, vient un peloton de chevronnés déjà battus et emmenés par Alan Jones (Williams) devant Patrese et Mass (Arrows) et Jabouille (Renault) qui lutte pour remonter au classement, après son mauvais départ.

Le panorama de la course ne se modifiera guère durant la seconde moitié de

l'épreuve. Scheckter (Ferrari), dont la voiture est prise de vitesse par les meilleurs, stoppe à son tour pour changer ses pneus alors qu'il précède Jones et Mass.

Depailler, dont les roues manquent de motricité à mesure que son réservoir se vide, perd de son adhérence en sortie de virages. Il se voit donc obligé de laisser partir son compagnon d'écurie. Laffite lui rend rapidement cinq secondes. Depailler conserve néanmoins plus de trente secondes sur Reutemann et ne peut être rejoint. Villeneuve passe à son tour Scheckter mais rien ne changera plus.

Le clan Ligier prépare la fête de ses héros. Le succès des Français, qui placent trois hommes dans les quatre premiers, est complété par l'excellente performance de Pironi, un pilote dont on reparlera.

Après la course, au sein de l'écurie Ligier, régnait l'euphorie des jours de grande victoire: « contrairement à ce que l'on pourrait croire, a expliqué Laffite, la

voiture s'avéra très difficile à conduire. Depuis les essais du matin, il y avait un problème d'équilibre de la voiture. Mais si nous avions modifié les réglages en dernière heure, nous aurions risqué de créer d'autres problèmes majeurs en tentant d'en résoudre un relativement mineur. Car la voiture restait très rapide. J'ai foncé du début à la fin, lorsque Depailler a perdu pied, j'ai attaqué à nouveau. Je tournais en 2:30 sans pousser le moteur, outre-mesure mais c'était physiquement plus dur qu'à Buenos-Aires » a avoué le vainqueur.

Patrick Depailler a donc ajouté une place de second à sa collection (huit). « J'ai dû décrocher dans le dernier tiers de la course car les roues patinaient en sortie de virages. La voiture resta parfaite tant qu'il y eut suffisamment d'essence dans le réservoir », explique-t-il.

L'Argentin Carlos Reutemann (Lotus) estime que sa voiture eut un comportement sensiblement égal à celui du Grand prix d'Argentine. « J'ai tout tenté pour

rejoindre les Ligier mais ils étaient hors de portée de ma Lotus. Aucun regret donc, car je n'ai commis aucune erreur ». Didier Pironi (Tyrrell) classé quatrième, avait un sérieux problème: « La voiture partait vers la gauche à chaque coup de frein. Elle sous-virait dans les courbes rapides mais en ligne droite j'allais vingt kilomètres plus vite que Scheckter ».

Pour Mario Andretti (Lotus) le champion du monde sortant, les années se suivent mais ne se ressemblent pas: « Il y avait un problème dans la pompe électrique ou le circuit. La neige carbonique lancée au départ par les pompiers quand le moteur prit feu n'a pas arrangé les choses » ajoute-t-il avec un sourire forcé.

Enfin, Emerson Fittipaldi pour lequel le public avait les yeux de chimène, assure avoir joué de malchance: « Ma roue avant-gauche allait sauter. Quand je m'en suis rendu compte, je venais de passer devant les boxes. Le tour supplémentaire m'a fait perdre 29 secondes et toutes chances de marquer des points ».

Bjorn Borg vainc Vilas à Richmond

RICHMOND, Virginie (AFP) — Le Suédois Bjorn Borg, triple champion de Wimbledon, a fêté sa rentrée sur les courts de tennis en enlevant hier le tournoi de Richmond, en Virginie, aux dépens de l'Argentin Guillermo Vilas, battu 6/3, 6/1 dans la finale de cette épreuve du Grand prix, dotée de \$175,000 de prix.

Le joueur de 22 ans, qui avait pris six semaines de repos, a mis une heure et vingt-sept minutes pour disposer du gaucher argentin.

Le match a consisté en une bataille de longs échanges souvent interminables, l'un d'entre eux, au deuxième jeu du premier set portant sur 62 coups.

Vilas n'a conservé qu'une fois sur huit son service, tandis que Borg a perdu trois fois le sien.

Borg avait éliminé McEnroe, vainqueur du « Masters » et étoile montante du tennis mondial, en demi-finales après avoir sauvé deux balles de match. Vilas de son côté avait triomphé du vétéran Arthur Ashe.

Borg a encaissé \$30,000 pour sa victoire et Vilas \$15,000 pour la deuxième place.

D'autre part, en finale du tournoi de tennis féminin de Chicago, doté de \$200,000 de prix, Martina Navratilova a battu Tracy Austin 6-3 6-4, hier.



Renaldo Nehemiah, un athlète de 19 ans de l'Université du Maryland, a réalisé, à Edmonton, samedi, son cinquième record du monde de la saison 1979 d'athlétisme en salle. Nehemiah a retranscrit un dixième de seconde à sa propre marque, établie la veille, à Toronto.

(Photolaser CP)

Nehemiah enregistre un 5e record mondial

EDMONTON (AFP) — Le jeune américain Renaldo Nehemiah a établi une nouvelle meilleure performance mondiale en salle sur 50 mètres haies en 6,36 secondes samedi soir à Edmonton.

Il a amélioré d'un dixième de seconde, son propre record établi jeudi à Toronto. Depuis le début de la saison en salle, Nehemiah en est à sa cinquième meilleure performance mondiale sur les haies. L'été dernier, en plein air cette fois, il avait approché de deux centièmes de seconde le record du monde du 110 mètres haies du Cubain Alejandro Casanas (13,23 contre 13,21).

D'autre part, toujours au cours de la réunion de Edmonton, l'Américain Dan Ripley a amélioré, avec un bond de 5,63 m, la meilleure performance mondiale du saut à la perche.

L'ancienne marque était détenue par son compatriote Mike Tully, avec 5,62, depuis le 11 mars 1978.

Toutefois, l'Union Athlétique américaine (AAU) ne reconnaît pas le record mondial de Ripley. Un officiel de l'AAU, M. Bob Hersh, a en effet expliqué qu'il recommanderait à son association de ne pas homologuer la performance de Ripley, en raison de la souplesse excessive des montants qui a empêché la barre de tomber quand elle oscillait. M. Hersh en a conclu que Ripley, qui a détenu il y a deux ans ce record avant que son compatriote Mike Tully ne le lui ravisse, n'aurait pu le reprendre sans ces circonstances trop favorables. Mike Tully, qui a participé aussi à cette réunion, n'a quant à lui pas réussi à franchir 5 m 30.

AMERSFOORT Pays-Bas. (AFP) — La suprématie américaine, déjà évidente samedi, s'est poursuivie hier au cours de la troisième et dernière journée de la rencontre internationale de natation « Speedo », qui avait lieu depuis vendre à Amersfoort dans l'est des Pays-Bas. Les américains ont en effet remporté cinq des onze finales de la journée, et ceci après avoir enlevé six des 11 finales disputées samedi.

Une des meilleures Canadiennes lors de cette réunion fut Nancy Garapick, de Halifax, qui samedi a pris la deuxième place au 400 mètres

quatre nages en quatre minutes 56 secondes 31, derrière la Britannique Sharon Davies, alors que Johanne Baker, de Thunder Bay, prenait la sixième place après avoir terminé sixième au 200 mètres brasses.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Vous possédez une VOLVO! Alors confiez-la à de vrais experts L'ATELIER GRENIER
1971 Thimens à St-Laurent (près de Canadair)
Tél. 337-1363
Nous sommes hautement recommandés par l'APA
Mastercharge et Chargé acceptés

les architectes LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

ARCHITECTES DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS MADELEINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est. St-Paul, Vieux Montréal

Stenmark enlève son 6e géant de suite

JASNA, Tchécoslovaquie (AFP) — Le Suédois Ingemar Stenmark a remporté, hier à Jasna, en Tchécoslovaquie, son 6ème géant consécutif de Coupe du monde depuis le début de la saison.

Son suivant immédiat, le Yougoslave Bojan Krizaj, a terminé à 4,06 et le troisième, le Suisse Heini Hemmi, à 4,21. Pourtant Stenmark ne gagna pas la Coupe du Monde. Celle-ci, sauf accident, sera remise en fin de saison au Suisse Peter Luescher qui a abandonné dans la deuxième manche.

Le règlement de la Coupe du monde est ainsi fait qu'il s'accomode mal des spécialistes, aussi brillants soient-ils. L'écart de 4,06 qui le sépare de Krizaj, est un nouveau record absolu en Coupe du Monde. Ce record lui appartenait d'ailleurs depuis le 7 janvier à Courchevel quand il avait dominé Luescher de 3,73 dans un exercice semblable. Le précédent record était la propriété de Klammer.

Pourtant cette domination insolente de Stenmark ne lui servira à rien tant qu'il s'obstinera à bouder la descente négligeant ainsi des points dans les combinés, contraire-

ment à Peter Luescher cette saison. En effet Stenmark pourrait facilement se classer dans les 15 premières des descentes.

Mais il a choisi les slaloms, et particulièrement le géant. Celui de Jasna hier était très rapide dans sa partie haute, avec des enfilades de portes droites, puis plus technique dans sa deuxième moitié. La première manche avait dû être retardée d'une demi-heure à cause du vent violent soufflant dans la partie haute.

Dans cette première manche, parti avec le dossard 12, il prenait 1.16 au Yougoslave Krizaj, et 1.41 à l'Italien David, alors en tête. Le jeune Autrichien Gerhard Jaeger, dossard 22, qui se blessa dans la 2ème manche, viendra s'installer en 2ème position à 1.13.

En fait, personne ne l'inquiètera vraiment et c'est l'esprit serein qu'il abordera sa 2ème manche, par un temps ensoleillé et sur une neige très dure.

Encore meilleur temps intermédiaire, Stenmark, pour la gloire, plongeait vers la ligne d'arrivée. Où les autres se déhanchaient et se battaient pour franchir une porte un peu excentrée, lui, passait skis à plat, comme si la ligne était droite. A l'arrivée, tous ses adversaires étaient K.O.

Les Suisses Luthy et Hemmi, grâce aux 2ème et 3ème places de la manche, prenaient les 5ème et 3ème places, respectivement, au classement final.

Moser perd sa première descente

PFRONTERN, RFA (Reuter) — Victoire de l'Américaine Cindy Nelson; une Française, Caroline Attiea, deuxième à deux centièmes de seconde; première chute de la saison en descente d'Anne-Marie Moser, la descente de la Coupe du monde féminine courue hier à Pffrontern (R.F.A.) sur une piste rapide et sous le soleil a déjoué tous les pronostics.

Après 2,080 mètres de courses, pour 540 de dénivellation, les trois premières terminèrent en trois centièmes de secondes: 1 minute 18 secondes 62 centièmes pour Cindy Nelson, 1:18.64 pour Caroline Attiea et 1:18.65 pour l'Allemande de l'Ouest Irène Epple (R.F.A.) 130. L'Allemande de l'Ouest a incontestablement été la grande bénéficiaire du week-end, gagnant trois places au classement grâce au 47 points glanés en slalom, descente et combiné.

Samedi, d'autre part, la Française Fabienne Serrat a été battue de justesse par

Hanni Wenzel, du Liechtenstein, qui a remporté sa première victoire de la saison en enlevant un slalom spécial comptant pour la Coupe du monde.

Hanni Wenzel était quatrième après la première manche, mais une brillante deuxième manche sur une piste ardue devait lui assurer la victoire.

Les Autrichiennes Regina Sackl et Lea Soelkner se sont classées troisième et quatrième.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS "MITHAS"
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04c
Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION • LOCATION

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, MH1
370-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9h à 12h

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Robic, Robic ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCAHO C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est. Métropolitain
254-7559

samson, Bélair & associés
Comptables agréés

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI - SHERBROOKE - TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA - SEPT-ÎLES - COATICOOK - MATANE

CONSEIL PROVINCIAL DU QUÉBEC DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION (FTQ)

AVIS AUX TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION

Parce que le projet de Loi 110

- Enlève aux véritables salariés de la construction une part de leur gagne-pain en légalisant le braconnage;
- Prolonge dictatorialement les conditions de travail des salariés sans compensation monétaire et ce, malgré le désaccord du Conseil; sans consultation des parties ni Commission parlementaire;
- Empêche le Conseil de voir aux intérêts des salariés de la construction en lui refusant le rôle d'administrer l'O.C.Q. et le fonds de pension au montant de 700 millions;
- Permet au ministre de nommer à son gré des bureaucrates pour gérer les argentés des salariés;
- Donne au ministre le pouvoir de s'ingérer dans les affaires des patrons et syndicat; Ne prévoit aucune représentation de salariés au sein de la Régie des entrepreneurs du Québec pour voir aux intérêts des consommateurs et travailleurs;
- Crée plus de chômage en excluant du décret les travaux de modifications, rénovation, réparation et entretien effectués par des salariés permanents des commissions scolaires et hôpitaux;

LE CONSEIL PROVINCIAL DU QUÉBEC DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION (FTQ) S'OPPOSE

A L'ADOPTION DE CETTE LOI ANTI-SYNDICALE ET MET LE GOUVERNEMENT EN GARDE CONTRE LES CONSÉQUENCES QUI PEUVENT SURVENIR SI CETTE LOI EST ADOPTÉE.

Maurice Pouliot
Secrétaire Général

FTQ CONSTRUCTION C'EST NOTRE POUVOIR

Fiori-Séguin: seuls ensemble

par Nathalie Petrowski

Ce n'est pas par le fruit d'un heureux hasard si Marie-Claire, Richard Séguin et Serge Fiori se sont retrouvés sur la scène du Casino cette fin de semaine. Dans la salle, une trentaine de journalistes français pour qui le show le moins publicisé de l'année avait été monté dans le cadre d'un échange de la compagnie de disque CBS entre la France

et le Québec. N'eût été de la venue de ces éminents journalistes, le public montréalais aurait été privé d'une belle rencontre.

Au programme, un show complet d'une heure et demie au cours duquel, dans un ménage bien démocratique, les trois ont, à tour de rôle, fait défiler propos et chansons, dans une atmosphère intime qui n'était pas sans rappeler celle d'un feu de camp. Un show collectif qui pour une

fois n'a pas semblé brimer l'expression de personne, tout en permettant au public de renouer avec trois univers finalement très différents. Alors que l'avenir d'Harmonium semble encore précaire, cette formule apparaît comme une belle solution de rechange. Il s'agit là évidemment d'un tout autre ordre de sujet.

Sur la scène du Casino donc, Marie-Claire et Richard complètement revampés, assistés d'un Fiori modeste et

presque timide qui aura choisi pendant toute la soirée de faire très peu de bruit. Antivedette au point d'en devenir anti-Fiori, le leader spirituel d'Harmonium interpréta avec une voix presque lyrique les chansons les plus douces de son répertoire, préférant se dévouer dans quelques solos de guitare électrique bien placés. C'est nettement du côté de Séguin, réunis pour la première fois depuis leur rupture, qu'il fallut aller chercher l'in-

tensité. A eux deux, en habits de ville sophistiqués, sous les néons électriques, Marie-Claire et Richard incarnent bien le drame de la génération *peace love*. Obligés de revenir en ville, obligés de se recycler en s'entourant d'une nouvelle quincaillerie, obligés de voir le beau rêve s'effriter, ne sachant plus trop de quel bord aller, les Séguin cherchent encore à faire le lien entre les idéaux auxquels ils ont jadis adhéré et la dure réalité du retour en ville à la veille des années 80. Richard Séguin n'a pas perdu le feu sacré et sa nouvelle alliance avec Fiori lui aura permis de se réorienter. Du côté de Marie-Claire, si la présence est chaleureuse, la voix toujours aussi lumineuse, on sent dans ses chansons, une absence inquiétante de forme et de direction, comme quelque chose qui ne s'est pas encore tout à fait accepté dans sa nouvelle peau et qui continue à se faire violence juste pour s'adapter. Assez ironiquement, les deux plus belles chansons de la soirée, celles avec le plus de nerf et de passion et qui ont été les mieux rendues, ne figuraient pas sur le dernier disque Fiori-Séguin ni sur le disque solo de Marie-Claire. *Sam Séguin* et *Nous voyageurs* ne sont pas nées de hier, ce sont deux chansons qui font déjà partie de notre passé collectif et qui rendent compte d'une autre réalité alors que l'industrie de la musique n'était pas encore ce qu'elle est devenue, alors que la perte d'illusion ne s'était pas encore installée dans l'esprit de chacun.

Somme toute, un show fondé sur son passé mais ancré dans son présent, avec ceux qui forment aujourd'hui non pas juste une collectivité, mais une famille: Libert Subirana, un son chaleureux de sax qui s'épanouit de jour en jour, Neil Chotem un piano toujours aussi discret, Pierre Hébert une batterie un peu absente et à la guitare un Gilles Beaudoin, virtuose à souhait. Un show rodé, non pas par les répétitions qui ont en lieu au cours des semaines précédentes, mais rodé par les années qui commencent tout à coup à s'accumuler. Le signe, que seuls ou ensemble, Fiori, Marie-Claire et Richard Séguin vont être intéressants à regarder aller.

La Galerie nationale aura cent ans en 1980

La Galerie nationale du Canada aura 100 ans l'an prochain, mais à moins que le gouvernement fédéral n'augmente son budget, ce sera un anniversaire bien modeste.

En fait la galerie, obligée de fonctionner sous les restrictions fiscales actuelles, n'a pas même les moyens d'organiser une célébration de centenaire. Cette galerie est respectée au Canada et dans les autres pays, pour ses collections et pour la compétence de ses techniciens.

Parmi les historiens de l'art, sa collection de vieux maîtres — bien que de dimensions modestes — est considérée comme étant de première qualité. Elle a bénéficié de legs remarquables, comme par exemple la collection personnelle du regretté Vincent Massey, ancien gouverneur général.

Mais dans l'ensemble, la Galerie nationale dépend plutôt des deniers publics et les subventions fédérales. Actuellement, le développe-

ment de la galerie est pratiquement arrêté. Ses directeurs n'ont pu organiser aucune exposition indépendante importante et ont dû se contenter d'expositions déjà montrées dans d'autres galeries. La dernière en date fut une exposition de sculpture asiatique, empruntée à Los Angeles.

Les responsables de la galerie disent qu'ils n'ont même pas pu publier un catalogue convenable de l'exposition, en anglais et en français. Ils ont acheté une édition de l'Institut de technologie du Massachusetts.

Par ailleurs, ce régime d'austérité a au moins l'avantage de forcer la galerie à recycler ses propres oeuvres, car l'espace dont elle dispose présentement ne permet que d'exposer en même temps environ deux pour cent de la collection complète.

Mme Jean Sutherland Bogs, l'ancienne directrice de la galerie, a rêvé pendant des années d'ouvrir une nouvelle galerie pour célébrer le centenaire. Un site fut choisi

pour y bâtir le nouvel édifice. L'an dernier, le site a été libéré des bureaux temporaires qui s'y trouvaient depuis la guerre, mais depuis tout est retombé dans le silence.

Les premières estimations de ce que coûterait une nouvelle galerie étaient de \$96 millions, et la construction demanderait de trois à cinq ans.

La nouvelle directrice, Mme Hsio-Yen Shih, semble espérer que le gouvernement va donner suite au projet dès que les restrictions s'adouciront quelque peu. Comme projet pour le centenaire, elle supervise un plan quinquennal en vue de publier un nouveau catalogue de toutes les oeuvres faisant partie de la collection. Ce catalogue comptera cinq volumes ou même davantage, et toutes les oeuvres seront photographiées à neuf, mais en noir et blanc, par souci d'économie.

C'est un projet louable, mais ce n'est pas une lecture très divertissante pour une fête de centenaire.

Ce soir au Conventum

«Le cinéma autour du poète»

par Angèle Dagenais

C'est ce soir qu'à lieu la première rencontre des cinéastes au Conventum dans le cadre de l'événement «Le cinéma autour du poète». Déjà commencé depuis jeudi dernier cet événement se poursuivra jusqu'au 11 mars avec des pro-

jections interrompues de neuf des meilleurs films québécois (à l'exception d'un, *Fous à délier* d'un collectif italien de production), produits ces dernières années.

Tous ces films, de signaler Sylvie Groulx et Jean Gagné du Conventum ont reçu une très bonne presse lors de leur

sortie mais comme ce ne sont pas des films «commerciaux», ils ne sont pas programmés dans les salles conventionnelles, et c'est la raison pour laquelle «nous leur donnons une seconde chance dans un cinéma parallèle tel que se définit le Conventum». Ces films sont les suivants: *Anastasia oh ma chérie* de Paule Baillargeon, *Belle famille* produit par Les films d'aventures sociales du Québec, *Les Borges* de Marilu Mallet, *Les Bûcheronnes* de Victorien Pelletier, *Comme les six doigts de la main* d'André Melançon (qui vient de se voir décerner le prix de la critique québécoise), *Les Désœuvrés* de René Bail, *Fous à délier* (seul film étranger), *Le Grand remue-ménage* de Sylvie Groulx et Francien Allaire, *Les servantes du bon Dieu* de Diane Létourneau.

L'événement-rencontre de ce soir regroupera Diane Létourneau, Serge Giguère, René Bail dont le «Manifeste pour le cinéma libre», édité à 1000 exemplaires spécifiquement pour cet événement par le Conventum, servira de base de discussion, Sylvie Groulx et Normande Juneau (qui a travaillé à la recherche des *Bûcheronnes*). Cette rencontre, à 19 h ce soir, se poursuivra également le 19 février prochain avec cette fois, André Melançon, Marilu Mallet, Paule Baillargeon, Francine Allaire et Nicolas Zargaglia (*Fous à délier*).

On souhaite par ces échanges «autour du poète» favoriser une réflexion sur ce cinéma québécois qui, bien que documentaire ne tient plus à se faire identifier à un cinéma gratuit, un cinéma de seconde zone, programmé dans les salles comme cinéma d'accompagnement au cinéma de fiction.

En effet, selon Sylvie Groulx qui travaille activement à bâtir un nouveau concept de distribution au Québec, Cinéma Libre, les documentaires de la présente génération de cinéastes ont du mal à acquérir leurs lettres de noblesses en tant que cinéma autonome et concurrentiel. L'héritage laissé par l'Office national du film et la DGA (Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel) est que le cinéma québécois et documentaire, par surcroît, est un cinéma gratuit; personne ne veut payer pour louer ces films «ultra-subventionnés», croit-on, parce que personne n'a jamais payé pour emprunter des documentaires. Cette mentalité a pour effet de rendre extrêmement difficile tout effort de distribution de ces films de grande qualité et c'est le défi que tente de relever aujourd'hui Cinéma Libre.

L'expérience présentée au Conventum jusqu'au 11 mars est aussi une tentative de faire connaître ces films confrontés à une difficulté supplémentaire de diffusion dans le

cercle déjà passablement infernal du cinéma québécois à se faire accepter par une industrie qu'il ne contrôle pas. Le Conventum qui vient d'effectuer des travaux de rénovation de sa salle de 135 places et s'équipier de projecteurs professionnels, désire s'orienter de plus en plus vers le cinéma québécois tout en maintenant ses activités de théâtre et de spectacles. L'événement «Cinéma autour du poète» a été rendu possible grâce à une subvention de l'Institut du cinéma du Québec.

Le prix d'entrée est de \$2 (à l'exception du film de Marilu Mallet, *Les Borges* qui sera présenté à \$1 et les *Désœuvrés* de René Bail qui sera présenté gratuitement le 11 mars prochain.)

L'horaire des films est le suivant: 5 février, rencontre à 19 h et *Les servantes du bon Dieu* à 21 h 30; 6, 7 et 8 février, à 19 h et 21 h 30, *Les servantes du bon Dieu*; 11 février, *Anastasia oh ma chérie* à 19 h et *Le grand remue-ménage* à 21 h 30; 12 février, *Les Borges* à 19 h et 21 h 30, de même que les 13, 15 et 18 février; 19 février, rencontre à 19 h et *Fous à délier* à 21 h 30; 20, 21 et 22 février à 19 h et 21 h 30, *Fous à délier*; le 25 février, à 14 h, 16 h, 19 h et 21 h 30, *Comme les six doigts de la main*; le 26 février, à 19 h et 21 h 30, *Belle famille* de même que les 28 février, 1er et 4 mars, à 19 h et à 21 h 30; le 4 mars à 14 h et 16 h, *Comme les six doigts de la main*; les 5 et 6 mars, à 19 h *Les Bûcheronnes* et à 21 h 30, *Le grand remue-ménage*; le 7 mars, à 19 h *Anastasia oh ma chérie* et à 21 h 30, *Le grand remue-ménage*; le 8 mars, à 19 h *Les Bûcheronnes* et à 21 h 30, *Le grand remue-ménage*; enfin, le 11 mars, à 14 h et à 16 h, *Comme les six doigts de la main* et à 19 h et à 21 h 30, *Les désœuvrés*.

à conserver

cinéma d'Art et d'Essai du saint-denis 3
1590, rue st-denis, montréal 845-3222

février 1979

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
			1	2	3	4
				PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS		
5	6	7	8	9	10	11
THE FURY	REPÉRAGES	UN APRÈS-MIDI DE CHIEN		BILITIS		
12	13	14	15	16	17	18
LE CHAT CONNAÎT L'ASSASSIN	THE ASPHALT JUNGLE	MON DIEU COMMENT SUIIS-JE TOMBÉ SI BAS!		LA MALEDICTION II		
19	20	21	22	23	24	25
QUEEN CHRISTINA	LA COMTESSE AUX PIEDS NUS	LES DUELLISTES		POURQUOI PAS ?		
26	27	28				
LE MÉPRIS	MACADAM COWBOY	GRAFFITI AMÉRICAIN				

Le prix d'entrée : \$2.25
horaire : 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h
(modifié pour les films de plus de 120 min : 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h)
tous les films sont en 35mm sauf quand ils sont marqués d'un * (16mm)

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM

CINÉMA DE QUARTIER

Aujourd'hui 5 février:

19h00: Rencontre avec des cinéastes: "Un cinéma québécois nouveau à connaître".
21h30: *Les Servantes du Bon Dieu*: Un film de Diane Létourneau, 90 min., '78.
*Même programme les 6, 7 et 8 février. Entrée: \$2.00
1237 Sanguinet, (métro Berri), Rés.: 284-9352

"ÉTONNANT D'AUTHENTICITÉ, RICHE EN RÉSONANCE!"
— Luc Perrouault, La Presse

PALME D'OR CANNES '78
à l'unanimité du Jury

L'ARBRE AUX SABOTS POUR TOUS

ERMANNO OLMI

PARISIEN: 1.00, 4.30, 8.00. LAVAL: dès 8.00 P.M.
Le PARISIEN 2 LAVAL 2
550 STE CATHERINE 0 865 3856 CENTRE LAVAL 688 7716

14 ANS

Elisa, mon amour.
avec Gèraldine Chaplin, Fernando Rey

PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE FESTIVAL CANNES '77

un film écrit et réalisé par CARLOS SAURA

12:05 - 2:20 - 4:35
- 6:50 - 9:10

desjardins 1

14 ANS

LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE

DAYLE HADDON GERARD TYBALT

un film de JUST JAECKIN

5ème MOIS à Montréal

12:55 - 3:00
5:05 - 7:10 - 9:15

desjardins 2

18 ANS

PORTIER DE NUIT

CHARLOTTE RAMPLING DIRK BOGARDE

un film de LILIANA CAVANI

12:30 - 2:35 - 4:40
- 6:45 - 8:55

desjardins 3

14 ANS

PRIX D'INTERPRÉTATION FEMININE

JILL CLAYBURGH

la femme libre

12:25 - 2:35 - 4:45
- 6:55 - 9:05

desjardins 4

CE SOIR À 20H30
CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC. présente

TRIO BORODINE

Rostislav Dubinsky, violon Yuli Turovsky, violoncelle
Luba Edlina, piano

Trio en la mineur, Op. 50... TCHAIKOVSKY
Trio en do mineur, Op. 101... BRAHMS
Trio en ré majeur, Op. 70... BEETHOVEN

5 FÉVRIER 20 H 30

Billets \$12, \$10, \$8, \$6. En vente à la Place des Arts.
CARTES CHARGE ET MASTERCARD
téléphonez-nous à 935-0678

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

SHIPSTADS & JOHNSON

ICE FOLLIES

DERNIÈRE REPRÉSENTATION

LE PLUS BEAU SPECTACLE DE TOUTE L'HISTOIRE DES REVUES SUR GLACE!

Il est en voie de briser tous les records d'assistance.

Tous vos favoris y sont!

CE SOIR à 8 heures

"Il a déjà enchanté plus de 100.000 Montréalais NE LE MANQUEZ PAS!"

Billets au Forum et à tous les comptoirs TRS
\$4.00, \$5.50, \$7.00

FORUM

OLYSSÉE 1 35 MILTON / 842-6053

un film de DINO RISI

ORNELLA MUTI UGO TOGNAZZI

Une vision féroce de la vie.
Par le prince de la comédie italienne.

dernier amour

OLYSSÉE 2 35 MILTON / 842-6053

"Couvrez voir ROBERT ET ROBERT" UN DES MEILLEURS LELOUCH.

un film de CLAUDE LELOUCH

ROBERT ET ROBERT

CHARLES DENNER JACQUES VILLERET JEAN-CLAUDE BRILLY

Jonathan Livingston le goéland

Un film de Hall Bartlett Neil Diamond

3180 rue BELANGER

LE DEVOIR

invite 500 personnes à voir le chef-d'oeuvre de
JULES DASSIN,
sélection officielle de la Grèce au Festival de Cannes '78
mettant en vedette
MELINA MERCOURI et ELLEN BURSTYN

Deux femmes.
Tout les sépare, mais tout les rapproche quand la puissance de la jalousie atteint celle de l'amour.

Un film qui plonge au coeur de toutes les femmes.

PIERRE DAVID
Présente

MELINA MERCOURI ELLEN BURSTYN

CRI DE FEMMES
de JULES DASSIN

"CRI DE FEMMES" NOM _____ Ces laissez-passer pour deux personnes seront valables du lundi au jeudi inclusivement, dès le 26 Février au Cinéma LE DAUPHIN 2396 est, rue Beaubien.

ADRESSE _____

a/s Paratel APP. _____

225 est, rue Roy VILLE _____

Montréal, H2W 1M5 CODE _____ TEL. _____

AFFAIRES SOCIALES

Le centenaire de Notre-Dame

Dans un an, nous aurons cent ans, souligne l'éditorial du bulletin que publie périodiquement l'hôpital Notre-Dame qui célébrera en effet, en 1980, son centenaire.

Semaine de la canne blanche

« Sauvegardez votre vision et partagez-la »: c'est le thème qui sera développé pendant la Semaine de la Canne blanche qui a lieu cette année du 4 au 10 février sous les auspices du Conseil canadien des aveugles et de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA).

Familles d'accueil pour des 11-16 ans

Quelque 28 jeunes de 11 à 16 ans attendent des familles d'accueil prêtes à les recevoir pendant les fins de semaine et les congés. En effet, plusieurs jeunes garçons et filles vivent actuellement dans des centres d'accueil ou dans des institutions spécialisées.

Résidence des Jeunes de Sorel

Les administrateurs de la Résidence des Jeunes de Sorel reviennent à la charge et réclament qu'elle soit intégrée dans le réseau des ateliers protégés du ministère des Affaires sociales.

Marie LAURIER

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

Dostert, Daisy — Le 3 février 1979, la douce Daisy, bien-aimée de tous, a quitté ce monde.

MAUGER, Anthime. — A Montréal, le 3 février 1979 à l'âge de 84 ans, est décédé, M. Anthime Mauger.

LA TOUR, Gisèle. — A Montréal, le 2 février 1979, est décédée, Mme Paul Latour, née Gisèle Plourde.

NÉCROLOGIE
THIBODEAU, P. Lucien, S.J.
A l'hôpital St-Mary's de Montréal, est décédé dimanche, le 4 février 1979, le P. Lucien Thibodeau, jésuite.

L'âge de la retraite obligatoire devrait-il être porté à 70 ans?

Selon un mémoire rédigé par le Conseil canadien de développement social (CCDS), les gouvernements devraient interdire la retraite obligatoire des personnes qui désirent continuer à travailler.

Les clauses sur la retraite anticipée;
qu'en tant que minimum pour la majorité des travailleurs qui ne participent pas à des régimes privés, les prestations des régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec soient offertes aux personnes âgées de 65 ans ou à celles qui ont fait partie de la main-d'œuvre pendant 45 ans ou moins;

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS
Prenez avis que Keith Bruce Post, voliturier-remorqueur, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec son tracteur-déneigeur, les remorques et semi-remorques de Gleggary Transport Limited, voliturier-remorqueur, suivant les clauses du permis de Gleggary Transport Limited portant numéro 471-V.

AVIS
Prenez avis que M. Roger Manguy, Chute St-Philippe, Cité Labelle, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Gilbert Finon, Kamika, Cité Labelle, le permis M-505446 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 07.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
GERARD LANIEL, patroniste, demeurant au 135 Sherbrooke Est, apt. 1603, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, H2K 1C8.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
MICHEL CLOUTIER, publicitaire, demeurant au 10,537 rue Tolhurst, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, H3L 3A8.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 80 (4))
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
RENÉ GAGNON, vendeur, demeurant au 5729 Marie-Victorin, Brossard, dans la Province de Québec, J4W 1A4.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
GEORGES LEE, cuisinier, demeurant au 1532 rue Cardinal, dans la Cité de Ville St-Laurent, dans la Province de Québec, H4L 3K4.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JACQUES FRANCO, c.a., Syndic.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
PRENEZ AVIS que Jean-Marc Trudel Inc. de Chaps, abtiti-Est, détenteur d'un permis de camionnage en vrac No. M-505398 D-4 D-5 émis par la région 08, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer à Les Constructions Normand et Michel Trudel Ltée, de Chaps, Abtiti-Est, les permis de ce système de transport qu'il exploite.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
PRENEZ AVIS que les actionnaires de LOCATION G.R. INC. s'adressent à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le maintien du permis no. 977-DIV à l'occasion du changement de contrôle survenu dans la compagnie LOCATION G.R. INC.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
PRENEZ AVIS que la requérante INTERLAIT INC. s'adressera à la COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC en vue d'être autorisée à acquiescer la clause du permis de transfert à INTERLAIT INC. la clause "R" de son permis no. 14383 qui se lit ainsi:

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

CCL-79-1903
le mardi 6 mars 1979
CONSTRUCTION SUR PYLONES D'ACIER D'UNE 2E LIGNE
A 315 kv
LÉVIS-RIVIÈRE-DU-LOUP-SECTION
MONTMAGNY-RIVIÈRE-DU-LOUP
ET RACCORDEMENTS TEMPORAIRES A 230 kv
Garantie de soumission: \$200,000
Principale place d'affaires au Québec

DLS-79-1904
le mardi 6 mars 1979
Région Laurentides
SERVICES D'EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS, ET L'ENTRETIEN DE RESEAUX (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)
Garantie de soumission: \$40,000
Principale place d'affaires au Québec

CCP-79-1907
le mardi 6 mars 1979
TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES
CONSTRUCTION DU PONT ET DE LA ROUTE D'ACCÈS AU POSTE ALBANEL ET DU CHEMIN D'ACCÈS À L'AUBERGE NEMISKAU
Garantie de soumission: \$200,000
Principale place d'affaires au Québec

DME-79-1902
le mardi 27 février 1979
RÉGION MAURICIE
INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES
Garantie de soumission: \$40,000
Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU N° 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTREAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4
Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.
Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le secrétaire, M.-A. DEMERS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CARRIÈRE EXCEPTIONNELLE

Une importante compagnie recherche les services de représentant.

Le candidat choisi doit être ambitieux, avoir des aptitudes pour l'administration et résider dans la région. L'expérience de la vente ou des affaires sera prise en considération.

Pour obtenir une entrevue personnelle, téléphoner à: 735-5944 entre 9 heures et 4:30 heures pm

UNIVERSITÉ DE MONCTON CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

POSTE: Recteur adjoint
DATE: 1er juillet 1979
TERME: 5 ans
TRAITEMENT: selon les qualifications et l'expérience.
POSTE: Le titulaire du poste est le premier fonctionnaire de l'université auquel il est attaché. Il répond directement au Recteur, et sous sa direction, s'assure du bon fonctionnement des opérations, ainsi que de l'observance des statuts de l'Université et de l'exécution des décisions du Conseil des Gouverneurs et du Sénat académique dans la constituante qu'il dirige.

Comité de Sélection du Recteur adjoint a/s du Secrétaire général Université de Moncton, Nouveau-Brunswick E1A 3E9

Maintenant j'ai ma loi



Les moins de 18 ans ont maintenant leur loi. Il s'agit de la Loi sur la protection de la jeunesse, en vigueur depuis le 15 janvier 1979.

Tout en réaffirmant la responsabilité première des parents envers leurs enfants, la nouvelle loi oblige tout adulte à apporter l'aide nécessaire à un jeune dont la sécurité ou le développement lui apparaît compromis.

De nombreuses ressources existent dans la communauté. Il faut y référer les jeunes aux prises avec des problèmes sérieux (enfants maltraités, enfants abandonnés, jeunes ayant commis des délits ou qui présentent des troubles sérieux de comportement). Mentionnons: les centres de services sociaux (CSS), les centres locaux de services communautaires (CLSC), les services scolaires, les centres hospitaliers et les services policiers.

Si vous avez des raisons sérieuses de croire qu'un jeune est en difficulté grave, il faut vous adresser au Directeur de la Protection de la Jeunesse de votre région.



Région de la Gaspésie et du Bas du Fleuve
Gaspé Ze 95780
Rimouski 1-418-723-1250

Région du Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau
Chicoutimi 1-800-463-9188
de Chibougamau Ze 59560

Région de Québec
Québec 1-800-463-4834

Région de Trois-Rivières
Trois-Rivières 1-819-375-6886

Région de l'Estrie
Sherbrooke 1-819-566-4121

Région de Montréal
CSSMM 878-9219
CSSVM 937-8908
CSS juifs 731-3862
URGENCE (en dehors des heures de bureau) 527-4331

Région Laurentides/Lanaudière
Sainte-Thérèse 1-800-361-4141

Région Sud de Montréal
Longueuil 1-800-361-5310

Région de l'Outaouais
Hull 1-819-776-6060

Région du Nord-Ouest
Amos Ze 59580

Région de la Côte Nord
Hauterive Ze 96980

 Gouvernement
du Québec
Ministère
des Affaires
sociales